



## COMITE SYNDICAL

Jeudi 3 février 2022

14h00

SALLE NORMANDIE DE LA CCI CAEN NORMANDIE – SAINT-CONTEST

Convocation envoyée et affichée le 28 janvier 2022

### ORDRE DU JOUR ET NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 16 décembre 2021 (*Annexe A p 11*)

<b>A – Rapport de la Présidente</b> .....	<b>p 2</b>
A-1. Activités 2021 du Bureau Syndical et des commissions .....	p 2
A-2. Récapitulatif des délégations et compte-rendu des décisions 2021 .....	p 2
A-3. Décisions de la Présidente 2022.....	p 2
A-4. Etat des adhésions et des transferts de compétences .....	p 3
A-5. Mise à jour des annexes 1 et 3 des statuts du SDEC ÉNERGIE .....	p 4
A-6. Flambée des prix de l'énergie .....	p 4
A-7. Agenda du Comité Syndical.....	p 5
<b>B - Instances</b> .....	<b>p 5</b>
B-1. Mise à jour de la composition de la CCSPL .....	p 5
B-2. Actualisation de la composition des commissions internes .....	p 5
<b>C – Finances</b> .....	<b>p 8</b>
C-1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2022 - ROB .....	p 8
C-2. Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours .....	p 8
<b>D – Concessions Gaz</b> .....	<b>p 9</b>
D-1. Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des données numériques .....	p 9

### QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Comité Syndical souhaitant évoquer un point particulier devant l'assemblée en aviseront, préalablement, la Présidente, par mail ou courrier postal, parvenu 48 heures au moins avant la réunion.

Annexe A :	Procès-Verbal du Comité Syndical du 16 décembre 2021	p 11
Annexe B :	Liste des activités 2021 du Bureau Syndical et des commissions	p 36
Annexe C :	Etat des délégations 2021	p 47
Annexe D :	Récapitulatif des décisions 2021	p 50
Annexe E :	Annexes 1 et 3 des statuts du syndicat	p 52
Annexe F :	Rapport d'Orientations Budgétaires 2022	p 67
Annexe G :	Liste des demandes de financement par fonds de concours	p 95
Annexe H :	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées - PRIMAGAZ	p 96

## A- RAPPORT DE LA PRESIDENTE

### A-1. Activités 2021 du Bureau Syndical et des commissions

La Présidente présentera au Comité Syndical les principales actions menées en 2021 par le Bureau Syndical et les différentes commissions internes (*cf. annexe B page 36*).

### A-2. Récapitulatif des délégations et compte-rendu des décisions 2021

Par délibération du 13 octobre 2020, le Comité Syndical a donné des délégations au Bureau Syndical et à la Présidente.

Conformément à ces délégations, les engagements financiers effectués en 2021, sont présentés selon les seuils de la législation en vigueur des marchés publics, en *annexe C page 47*.

Les engagements inférieurs à 25 000 € HT sont consultables sur simple demande ou, à tout moment, dans les procès-verbaux de séances du Bureau Syndical, disponibles dans le Recueil des Actes Administratifs mis en ligne.

Les décisions de la Présidente sont, quant à elles, résumées en *annexe D page 50*. Elles sont également consultables dans le Recueil des Actes Administratifs mis en ligne le site internet du syndicat.

### A-3. Décisions de la Présidente 2022

Les décisions de la Présidente, prises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et consultables dans le Recueil des Actes Administratifs mis en ligne sur le site internet du syndicat, seront rappelées en séance :

OBJET	
<b>Finances</b>	Attribution d'un chèque cadeau à chaque agent
<b>Transition Énergétique</b>	Adhésions au service de Conseil en Energie Partagé
	Niveau 1 suivi des consommations et dépenses d'énergies des bâtiments - Communes de Villerville et Pont l'Evêque
	Niveau 2 - Commune de Pont l'Evêque
	Convention de partenariat avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie - année 2022
Convention de partenariat avec le CPIE pour des animations pédagogiques - Exposition "2050" de la Maison de l'Energie - année 2022	
Compétence Contribution à la Transition Énergétique : validation du financement du plan d'actions 2022 de Valdallière	

#### A-4. Etat des adhésions et des transferts de compétences

Depuis le Comité Syndical du 16 décembre 2021, le Bureau Syndical, lors de sa séance du 21 janvier 2022 a acté les nouveaux transferts de compétences sollicités.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE a été chargée de les mettre en œuvre, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques que pour tous les contrats qui y sont attachés. Il s'agit des transferts suivants :

- **Transfert de la compétence « Gaz »**

Collectivité	Convention
Val d'Arry*	Antargaz - Concession 2007 pour le territoire de la commune historique de Noyers-Bocage
Douvres-la-Délivrande	GRDF convention historique
Vire Normandie	GRDF convention historique Pour le territoire des communes historiques de Vire, Rollours, Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont et de Vaudry

\* sur l'ensemble de son territoire.

- **Transfert de la compétence « Eclairage Public »**

Collectivité	Option/Projet
Trouville-sur-Mer	100 % lumière Visite au sol (une par an et par foyer) Eclairage festif

- **Transfert de la compétence « Signalisation Lumineuse »**

Collectivité
Trouville-sur-Mer

- **Transfert de la compétence « Réseaux publics de chaleur et/ou de froid »**

Collectivité	Projet
Valdallière	Mise en place d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments par l'intermédiaire d'une chaufferie bois énergie.

- **Transfert de la compétence « ENR »**

Collectivité	Projet
Saint-Martin-de-Mailloc	Projet de mise en place d'une toiture photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente

Au vu de l'ensemble de ces décisions, l'état actuel des collectivités adhérentes au SDEC ÉNERGIE, par compétence transférée, est le suivant :

Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse
480 communes 1 intercommunalité	450 communes 8 intercommunalités	45 communes
Gaz	Infrastructures de charges pour véhicules électriques	Energies Renouvelables
103 communes 1 intercommunalité	126 communes 1 intercommunalité	22 communes 3 intercommunalités
Contribution à la Transition Energétique	Réseaux publics de chaleur et/ou de froid	
6 communes	1 commune	

#### A-5. Mise à jour des annexes 1 et 3 des statuts du SDEC ÉNERGIE

En application des statuts du Syndicat, il sera proposé au Comité Syndical de mettre à jour ses annexes 1 et 3, afin de prendre en compte, les différents transferts actés depuis le 18 février 2021 et le changement de nom de la commune nouvelle du Hom, devenue Thury-Harcourt-Le-Hom.

Les annexes correspondantes, mises à jour, sont jointes à la présente note, en **annexe E p 52**.

➔ **Il appartiendra au Comité Syndical de valider les mises à jour proposées.**

#### A-6. Flambée des prix de l'énergie

La reprise de l'économie mondiale après la crise de la Covid-19 explique en grande partie l'explosion de la demande en énergie.

D'autres facteurs, conjugués à cette reprise d'activité comme la hausse des prix des matières premières, des travaux de maintenance sur des installations de production et de distribution de gaz et d'électricité (qui font planer des craintes sur la sécurité d'approvisionnement) ou encore l'envolée du prix du carbone ont contribué à une augmentation sans précédent des prix des énergies (électricité et gaz), particulièrement au dernier semestre 2021.

La crise des prix de l'énergie s'accompagne de pratiques commerciales « agressives » de la part de certains fournisseurs qui n'hésitent plus à remettre en cause de manière unilatérale certaines dispositions des contrats.

Comme d'autres structures qui ont mis en œuvre des groupements de commandes, le SDEC ÉNERGIE, coordonnateur depuis plusieurs années d'un groupement de commandes à l'échelle Régionale, rencontre ces difficultés.

Dans un contexte haussier exceptionnel des prix de l'énergie électrique et gaz, le Syndicat a été contraint de relancer des marchés afin de pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement des sites au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les budgets « dépenses énergétiques » des collectivités ne seront pas épargnés en 2022.

Débat en commission d'appels d'offres le 18 janvier 2022 et présenté au Bureau Syndical du 21 janvier dernier, il sera fait état des mesures engagées pour faire face à cette situation.

**A-7. Agenda du Comité Syndical**

Dans un souci permanent de garantir l'atteinte du quorum lors des réunions du Comité Syndical, permettant la continuité des activités du syndicat et des services rendus aux usagers, la date et l'ordre du jour des Comités Syndicaux du 1<sup>er</sup> semestre 2022, seront rappelés en séance :

<b>Jeudi 24 mars 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	<b>Budgets 2022</b> Contributions et aides financières 2022 Exercices des compétences optionnelles
<b>Jeudi 16 juin 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	

Par ailleurs, à noter que la prochaine édition du Normandie Energies Tour aura lieu le 17 septembre 2022.

**B - INSTANCES****B-1. Mise à jour de la composition de la CCSPL**

Pour rappel, la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) est une instance destinée à favoriser l'information et l'expression des citoyens sur la gestion des services publics locaux.

Elle est réglementairement constituée et consultée pour émettre un avis sur le principe de délégation de service public et pour examiner tous les ans les bilans d'activité des délégataires (art. L.1413-1 du CGCT).

Outre la Présidente du SDEC ÉNERGIE, sa Présidente, la commission comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

Suite au renouvellement général des mandats de 2020, le Comité Syndical du 13 octobre 2020 a ainsi nommé ses représentants à la CCSPL et installé les représentants proposés par les associations locales.

A noter qu'en cas d'indisponibilité permanente ou de démission d'un membre titulaire, il est pourvu au remplacement du membre par le suppléant inscrit sur la même liste, et venant immédiatement après le dernier titulaire de ladite liste. Le remplacement du suppléant ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après le dernier membre suppléant retenu. Il est procédé au renouvellement intégral lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions telles que prévues ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

Dans ce contexte et considérant :

- que tous les membres de l'unique liste proposée le 13 octobre 2020 avaient été retenus,
- que Mme Brigitte BARILLON, ayant démissionné en septembre 2021, était membre titulaire des représentants du SDEC ÉNERGIE, et que M. Rémi BOUGAULT est le 1<sup>er</sup> membre suppléant de la liste de ce même collège,
- que la CCI Caen Normandie, suite au renouvellement de ses propres instances, vient de proposer d'être représentée par Mme Frédérique BLONDEL, en remplacement de Mme Fabienne NICOLLE,

il sera proposé au Comité Syndical, de fixer la composition de la CCSPL comme suit :

Représentants titulaires du SDEC ÉNERGIE	Représentants suppléants du SDEC ÉNERGIE
M. Philippe LAGALLE	M. Patrice GERMAIN
M. Cédric POISSON	Mme Nadine LAMBINET-PELLE
M. Jean-Luc GUILLOUARD	Mme Catherine FLEURY
Mme Anne-Marie BAREAU	M. Denis CHÉRON
<b>M. Rémi BOUGAULT</b>	

Associations locales	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Union départementale de la CLCV du Calvados	M. Pierre VILAIN	M. Moïse RENIER
Fédération départementale Familles Rurales du Calvados	M. Jean-Louis LHOTELLIER	M. Benoit PÉPIN
Union Fédérale des consommateurs « Que Choisir »	M. Jean DUMORTIER	
Groupement Régional des Associations de protection de l'Environnement	M. Michel HORN	M. Brahim BOUFROU
Chambre d'Agriculture du Calvados	M. Xavier HAY	
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Calvados - Orne	M. Jean-Marie BERNARD	M. Thierry SAVARY
CCI Caen Normandie	<b>Mme Frédérique BLONDEL</b>	

➔ Il appartiendra au Comité Syndical de valider la composition de la CCSPL.

## B-2. Actualisation de la composition des commissions internes

Suite à l'élection des membres du Bureau Syndical le 24 septembre 2020, les compositions des 8 commissions internes, notamment, dont Mme Brigitte BARILLON, démissionnaire, été membre, ont été validées le 6 octobre 2020.

Aussi, pour faire suite à l'élection, lors du Comité Syndical du 16 décembre dernier, de M. Romain BAIL en tant que membre du Bureau Syndical, en remplacement de Mme Brigitte BARILLON, il a été proposé au Bureau Syndical du 21 janvier dernier de valider la nouvelle composition de ces commissions, permettant à M. Romain BAIL de participer aux travaux préparatoires des Bureaux et des Comités Syndicaux.

Le Bureau Syndical a ainsi validé les représentations suivantes :

Commissions	Domaines d'interventions	Vice-Président	Autres membres
<b>Administration générale- Finances- Cartographie et usages numériques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et suivi du budget, suivi de la trésorerie,</li> <li>- Gestion des emprunts et de la trésorerie, taxes, redevances et contributions,</li> <li>- Politique d'aides financières et d'achats,</li> <li>- Politique de gestion des Ressources humaines - dialogue social - hygiène et sécurité,</li> <li>- Système d'informations géographiques (www.mapeo.calvados.fr, PCRS...) - SDSI - RGPD - Usages numériques...,</li> <li>- Certification 9001 et 50001.</li> </ul>	<b>Philippe LAGALLE</b>	Hervé GUIMBRETIÈRE Henri GIRARD Catherine FLEURY Franck GUÉGUÉNIAT <b>Anne-Marie BARREAU</b>

<b>Concessions Électricité et Gaz</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité et du gaz,</li> <li>- Suivi et évolution des cahiers des charges de concession et des annexes, rapports de contrôle, avenants...,</li> <li>- Renouvellement du contrat de concession gaz naturel,</li> <li>- Relations avec les concessionnaires électricité et gaz,</li> <li>- Développement coordonné des réseaux d'énergie - électricité/gaz/chauffage,</li> <li>- Affaires juridiques réseaux et énergie.</li> </ul>	<b>Rémi BOUGAULT</b>	Cédric POISSON Vincent RUON Patrice GERMAIN Catherine FLEURY Franck GUÉGUÉNIAT
<b>Développement économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides aux raccordements aux réseaux publics d'électricité et de gaz (soutirage et injection),</li> <li>- Contribution aux PLUi - SCOT... / impact sur le développement et capacité des réseaux,</li> <li>- Barème de raccordement aux réseaux.</li> </ul>	<b>Jean-Yves HEURTIN</b>	Rémi BOUGAULT Gérard POULAIN M. Abderrahman BOUJRAD Gilles MALOISEL Christophe MORIN
<b>Relations usagers et précarité énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Précarité énergétique : aide et soutien à l'utilisateur, fonds solidarité énergie, fonds d'aide aux travaux...,</li> <li>- Commission consultative des services publics locaux de l'électricité et du gaz,</li> <li>- Volet usagers liés au contrôle concessif,</li> <li>- Gestion d'un service public local de fourniture d'énergie en faveur des particuliers</li> <li>- Réclamations - enquête de satisfaction.</li> </ul>	<b>Cédric POISSON</b>	Philippe LAGALLE Jean-Luc GUILLOUARD Vincent RUON Anne-Marie BAREAU <b>Romain BAIL</b>
<b>Transition Énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification énergétique : suivi des PCAET, animation de la CTE...,</li> <li>- Production Energies Renouvelables : cadastre solaire, Contrat d'Objectifs territoriaux, développement de projets bois - biométhane - solaire photovoltaïque et thermique - éolien - hydroélectrique.... Projets participatifs ou citoyens,</li> <li>- Développement des réseaux de chauffage,</li> <li>- Développement de la flexibilité énergétique : Stockage énergie - injection - autoconsommation...,</li> <li>- Efficacité énergétique des bâtiments publics : CEP, rénovation énergétique, optimisation des consommations énergétiques ...,</li> <li>- Education à la transition énergétique (scolaires, adultes) : maison de l'Énergie et Fabrique Énergétique,</li> <li>- Accompagnement des projets visant l'économie circulaire des territoires,</li> <li>- Groupements d'achat d'énergies.</li> </ul>	<b>Marc LECERF</b>	Jean-Yves HEURTIN Abderrahman BOUJRAD Patrice GERMAIN Nadine LAMBINET-PELLE Gilles MALOISEL
<b>Mobilités bas carbone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution au Schéma directeur des mobilités électriques,</li> <li>- Encouragement à l'usage des mobilités bas carbone,</li> <li>- Construction de station de recharge et d'avitaillement de mobilité électrique - GNV - Hydrogène,</li> <li>- Maintenance et exploitation des infrastructures de recharge et d'avitaillement,</li> <li>- Développement de nouveaux services - auto partage, vélo électrique...</li> </ul>	<b>Jean-Luc GUILLOUARD</b>	Marc LECERF Henri GIRARD Nadine LAMBINET-PELLE Philippe CAPOËN Christophe MORIN
<b>Travaux sur les réseaux publics d'électricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et sécurisation des réseaux d'électricité,</li> <li>- Programme de renforcement du réseau Basse Tension,</li> <li>- Programme annuel d'effacement coordonné des réseaux,</li> <li>- PPI-PA : suivi et programmation - conférence NOME - Inventaire FACE,</li> <li>- Animation de la commission d'intégration des ouvrages dans l'environnement,</li> <li>- Rénovation des postes de transformation et traitement des déchets de chantier.</li> </ul>	<b>Gérard POULAIN</b>	Jean LEPAULMIER Alain LE FOLL Anne-Marie BAREAU Patrick JEANNENEZ Denis CHÉRON
<b>Éclairage public et signalisation lumineuse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modernisation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse,</li> <li>- Maintenance et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse,</li> <li>- Développement de nouveaux services en lien avec les installations d'éclairage public,</li> <li>- Renouvellement de l'éclairage des bâtiments publics,</li> <li>- Réduction des consommations d'énergie (éclairage public...) + respect des éco systèmes (trame verte ...).</li> </ul>	<b>Jean LEPAULMIER</b>	Hervé GUIMBRETIERE Alain LE FOLL Philippe CAPOËN Denis CHÉRON <b>Romain BAIL</b>

## C - FINANCES

### C-1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2022 - ROB

Le Débat d'Orientations Budgétaires – DOB - représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des Collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes, en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du Budget Primitif.

Imposé par la loi du 6 février 1992, le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

A ce titre, le SDEC ÉNERGIE, ayant le statut de syndicat mixte fermé réunissant les communes du Calvados et des intercommunalités est tenu d'organiser son Débat d'Orientations Budgétaires.

Avant l'examen du budget, l'exécutif du syndicat présente donc à son assemblée délibérante un rapport sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses financières d'évolution notamment,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget ...
- la présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Cette obligation permet aux élus de débattre des orientations budgétaires qui fixent les priorités à venir qui seront reprises dans le budget primitif et dans les budgets annexes.

Il donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique et à la publication de ce rapport par les moyens adéquats.

Le rapport d'orientations budgétaires du Budget Principal 2022 et des Budgets annexes « Énergies Renouvelables » et « Mobilité Durable » 2022 est joint en **annexe F p 67**.

**→ Il appartiendra au Comité Syndical de débattre de ces orientations budgétaires 2022 pour les trois budgets - principal et annexes.**

### C-2. Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours

Par délibérations en date du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

Le Comité Syndical du 3 février devra se prononcer sur les nouveaux projets présentés depuis le Comité Syndical du 16 décembre 2021, proposés en **annexe G p 95**.

**→ Il appartiendra au Comité Syndical de valider cette nouvelle liste de demandes.**



## D – CONCESSIONS GAZ

### D-1. Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées

Pour rappel, le Syndicat Intercommunal du Gaz du Calvados dit SIGAZ CALVADOS et PRIMAGAZ ont conclu le 15 décembre 2009 une convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relative à la représentation des ouvrages gaz des concessions de distribution publique du Calvados.

Par arrêté inter préfectoral en date du 4 mars 2014, la constitution du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ÉNERGIE) tel qu'issu de la fusion du SIGAZ et du SDEC ÉNERGIE a été approuvée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.

Le SDEC ÉNERGIE tel qu'issu de la fusion s'est ainsi substitué au SIGAZ dans l'exécution de tous les contrats avec PRIMAGAZ et notamment dans le cadre de l'exécution de la convention conclue le 15 décembre 2009.

Aux termes de cette convention, le concessionnaire s'engage à fournir des données numériques géoréférencées des ouvrages concédés au syndicat.

Cette convention précise notamment la nature des informations fournies, leur format, leurs modalités de diffusion, le rythme de leur communication (1 fois par an) ainsi que les droits que le SDEC ÉNERGIE détient sur les données communiquées.

Elle est conclue pour la durée des contrats de concession et s'applique pour tout nouveau contrat conclu entre les parties.

Le concessionnaire, ne pouvant plus fournir certains attributs ou tables de données et sachant que d'autres données sont communiquées sans que cette communication ne soit contractualisée, sollicite une modification de cette convention qui le lie au SDEC ÉNERGIE par substitution.

Dans ce contexte, il sera proposé au Comité Syndical d'approuver la conclusion d'un avenant qui vise à acter que certaines tables de données ou attributs ne seront plus fournis. Cette réduction du nombre des données communiquées semble pertinente puisque les services n'ont pas besoin de ce niveau de détail pour la majorité des tables concernées et que lorsque l'information est utile, le concessionnaire la communique sous une autre forme.

En outre, la conclusion de cet avenant va permettre d'élargir le socle de la convention à plusieurs attributs qui sont communiqués, mais non prévus dans la convention initiale.

Ce projet d'avenant joint en **annexe H p 96** a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 18 janvier 2022, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 DU CGCT.

**→ Il appartiendra au Comité Syndical de se prononcer sur cette proposition d'avenant.**





## PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 16 décembre, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni, à 15h, en séance publique, dans l'auditorium de la Région Normandie, Abbaye aux Dames à Caen, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

### Etaient présents :

	COLLEGE	REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	ASMANT	Alain
2.	CU CAEN LA MER	AUDRIEU	Alain
3.	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain
4.	LISIEUX NORMANDIE	BAREAU	Anne-Marie
5.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BAZIN	Hervé
6.	PRE BOCAGE INTERCOM	BAZIN	Philippe
7.	CU CAEN LA MER	BELLÉE	Emmanuel
8.	PAYS DE FALAISE	BENOIT	Dominique
9.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BÉRARD	Gilles
10.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BERGAR	Dominique
11.	CU CAEN LA MER	BERT	Jean
12.	VAL ES DUNES	BIZET	Michel
13.	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	BLANCHETIERE	Marcel
14.	CU CAEN LA MER	BORDAIS	Martial
15.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	BOUGAULT	Rémi
16.	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain
17.	CU CAEN LA MER	BOYER	Patrick
18.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE	CAPOËN	Philippe
19.	PAYS DE FALAISE	CHAUVET	Sébastien
20.	LISIEUX NORMANDIE	CHÉRON	Denis
21.	LISIEUX NORMANDIE	COURCHAI	Pierre
22.	PAYS DE FALAISE	DAVID	Johannes
23.	CU CAEN LA MER	DELVAL	Gilles
24.	CU CAEN LA MER	DESMEULLES	Alain
25.	PAYS DE FALAISE	FOUCAULT	Patrick
26.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	FURDYNA	Hubert
27.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	GERMAIN	Patrice
28.	BAYEUX INTERCOM	GERVAISE	Gaetan
29.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	GODIER	Edith
30.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	GOURNEY-LECONTE	Catherine
31.	CU CAEN LA MER	GUÉGUÉNIAT	Franck
32.	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves
33.	EPCI	GUERIN	Daniel
34.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE	GUILLEMIN	Jean-Marie
35.	EPCI	GUILLEMOT	Jean-François
36.	COEUR DE NACRE	GUILLOUARD	Jean-Luc
37.	SEULLES - TERRES ET MER	GUIMBRETIERE	Hervé

38.	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick
39.	CU CAEN LA MER	KANZA MIA DIYEKA	Théophile
40.	EPCI	LAGALLE	Philippe
41.	COEUR COTE-FLEURIE	LAMBINET-PELLE	Nadine
42.	CU CAEN LA MER	LANGLOIS	Jérôme
43.	PRE BOCAGE INTERCOM	LE BOULANGER	Christophe
44.	CU CAEN LA MER	LE BRUN	Jean-Yves
45.	VAL ES DUNES	LE FOLL	Alain
46.	CU CAEN LA MER	LE PIFRE	Sophie
47.	CU CAEN LA MER	LEBORGNE	Hubert
48.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEBOURGEOIS	Michel
49.	CU CAEN LA MER	LECAPLAIN	Patrick
50.	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc
51.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	LECONTE	Jean-Claude
52.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul
53.	CU CAEN LA MER	LEMARIE	Yvon
54.	LISIEUX NORMANDIE	LEPLONGEON	Patrick
55.	PAYS DE FALAISE	LEROY	Eric
56.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	LEVEQUE	Anthony
57.	CU CAEN LA MER	LIZORET	Didier
58.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MALOISEL	Gilles
59.	LISIEUX NORMANDIE	MARIE	Alain
60.	COEUR DE NACRE	MAROS	Patrick
61.	CU CAEN LA MER	MATHON	Patrice
62.	CU CAEN LA MER	MAUGER	Didier
63.	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard
64.	CU CAEN LA MER	MONSIMIER	Philippe
65.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	MORIN	Christophe
66.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MULLER	Jean-Michel
67.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	PARIS	Françoise
68.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE	PATINET	Sébastien
69.	COEUR DE NACRE	PAU	Christian
70.	TERRE D'AUGE	POULAIN	Gérard
71.	CU CAEN LA MER	POULAIN	Jean-Paul
72.	VAL ES DUNES	QUILLET	Jean-Pierre
73.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	RANSON	Anne-Marie
74.	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge
75.	PRE BOCAGE INTERCOM	RUON	Vincent
76.	LISIEUX NORMANDIE	SAVIN	Jean-Bruno
77.	TERRE D'AUGE	THIERRY	Linda
78.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	TOUILLON	Pascal
79.	CU CAEN LA MER	TRANCHIDO	Alain
80.	SEULLES - TERRES ET MER	VÉRET	Jean-Luc
81.	CU CAEN LA MER	WILLAUME	Ludwig
82.	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jackie

**Etaient absents ou excusés :**

	COLLEGE	REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1.	CU CAEN LA MER	ALLAIRE	Stanislas
2.	TERRE D'AUGE	ALPHONSE	Didier
3.	COEUR COTE-FLEURIE	AMER	Nizar

4.	CU CAEN LA MER	BALAS	Jean-Pierre
5.	LISIEUX NORMANDIE	BAUCHET	Roland
6.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTAIL	Etienne
7.	CU CAEN LA MER	BERTHAUX	Thierry
8.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTIN	Guy
9.	LISIEUX NORMANDIE	BONHOMME	Valentin
10.	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre
11.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BOUJRAD	Abderrahman
12.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	BURNEL	Eric
13.	LISIEUX NORMANDIE	CAILLOT	Michel
14.	CU CAEN LA MER	CASSIGNEUL	Cédric
15.	LISIEUX NORMANDIE	COLAS	Richard
16.	CU CAEN LA MER	COUTANCEAU	Bruno
17.	LISIEUX NORMANDIE	DALLOCCIO	Jean-Pierre
18.	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien
19.	CU CAEN LA MER	DECLOMESNIL	Christophe
20.	BAYEUX INTERCOM	DELOMEZ	Xavier
21.	CU CAEN LA MER	DUBAS	Jean-Pierre
22.	CU CAEN LA MER	DURAN	Marc
23.	VAL ES DUNES	EUDE	Christophe
24.	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FARIDE	François
25.	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FLEURY	Catherine
26.	CU CAEN LA MER	GANCEL	David
27.	BAYEUX INTERCOM	GANCEL	Jean-Marie
28.	COEUR COTE-FLEURIE	GAUDE	Jean-Claude
29.	EPCI	GOBE	Alain
30.	TERRE D'AUGE	GOHIER	Armand
31.	SEULLES - TERRES ET MER	GUELLE	Jean-Denis
32.	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel
33.	PAYS DE FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves
34.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	HUE	Sonia
35.	CU CAEN LA MER	JOLY	François
36.	COEUR DE NACRE	JOUY	Franck
37.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LAFONTAINE	Frédéric
38.	COEUR DE NACRE	LARSONNEUR	Bertrand
39.	BAYEUX INTERCOM	LAUNAY-GOURVES	Olivier
40.	PRE BOCAGE INTERCOM	LE MAZIER	Michel
41.	PRE BOCAGE INTERCOM	LECHAT	Anthony
42.	LISIEUX NORMANDIE	LEGRAIN	Gilles
43.	BAYEUX INTERCOM	LEPAULMIER	Jean
44.	CU CAEN LA MER	LOUVET	Vincent
45.	CU CAEN LA MER	MARIE	Lionel
46.	CU CAEN LA MER	MARIE	Mickaël
47.	CU CAEN LA MER	MARIE	Philippe
48.	CU CAEN LA MER	MILLET	Marc
49.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	MONTAIS	Jean-Pierre
50.	CU CAEN LA MER	MULLER DE SCHONGOR	Isabelle
51.	CU CAEN LA MER	PAGNY	Yann
52.	CU CAEN LA MER	PHILIPPE	Jean-Marc
53.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	PITRAYES	Nicolas
54.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	POISSON	Cédric
55.	CU CAEN LA MER	PRIEUX	Alain
56.	BAYEUX INTERCOM	RAFFRAY	Gilbert
57.	CU CAEN LA MER	RENARD	Nicolas

58.	COEUR COTE-FLEURIE	REVERT	David
59.	EPCI	SAINT LO	Patrick
60.	CU CAEN LA MER	SAINT	Thierry
61.	LISIEUX NORMANDIE	TARGAT	Dany
62.	CU CAEN LA MER	THOMAS	Angèle
63.	CU CAEN LA MER	VARLET	Gérard

**Autres excusés ayant donné pouvoirs\* :**

	Représentant donnant pouvoir	COLLEGE	Représentant recevant pouvoir	COLLEGE
1.	Céline COLLET	CU CAEN LA MER	CHÉRON Denis	LISIEUX NORMANDIE
2.	Henri GIRARD	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	GOURNEY-LECONTE Catherine	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
3.	Sébastien LECLERC	LISIEUX NORMANDIE	COURCHAI Pierre	LISIEUX NORMANDIE
4.	Nadine LEFEVRE-PROKOP	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO Jackie	CU CAEN LA MER
5.	Ghislaine RIBALTA	CU CAEN LA MER	LANGLOIS Jérôme	CU CAEN LA MER

\* Conformément à l'article 10 de la loi n° 2021-1465 « Vigilance sanitaire » du 10 novembre 2021, jusqu'à deux pouvoirs par élu jusqu'au 31 juillet 2022.

**ACCUEIL DES REPRESENTANTS**

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE souhaite la bienvenue aux représentants présents à ce dernier Comité Syndical de l'année. Elle remercie chacun d'entre eux pour cette mobilisation qui permet d'atteindre le quorum, et d'éviter une nouvelle convocation.

C'est une nouvelle fois que l'assemblée se tient à un nouvel et exceptionnel horaire de séance en dehors des locaux de la CCI.

Le SDEC ÉNERGIE est accueilli à l'Abbaye aux Dames, siège du Conseil Régional, avec lequel le Territoire Energie Normandie, dont le Syndicat fait partie, va signer un accord de partenariat à l'issue de notre séance.

**ORDRE DU JOUR**

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE indique que l'ordre du jour est conforme à la convocation qui a été adressée à chacun des représentants au Comité Syndical le 10 décembre dernier, à savoir :

 ➤ **Rapport de la Présidente**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021,
- Modalités de vote,
- Compte-rendu des décisions de la Présidente,
- Etat des adhésions et des transferts de compétences,
- Agenda du Comité Syndical.

 ➤ **Election d'un membre du Bureau Syndical.**

 ➤ **Finances :**

- Décisions modificatives pour chacun des 3 budgets,
- Subvention d'équilibre 2021 pour les deux budgets annexes,
- Engagement de crédits d'investissement avant le vote des budgets 2022,

- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours,
- Convention du Compte Financier Unique.

➤ **Concession électricité :**

- Avenant n° 3 au cahier des charges « Communes nouvelles et maîtrise d'ouvrage »,
- Renouvellement de la convention pour un référentiel commun terme I.

➤ **Concessions gaz :**

- Avenant n° 19 au contrat historique GRDF : évolution du périmètre.

A l'issue de la séance, les représentants au Comité Syndical seront invités à assister à la signature de l'accord partenarial Région Normandie/Territoire Energie Normandie, en présence de Monsieur Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et des Présidents du TEN (Territoire Energie Normandie).

Compte tenu des risques sanitaires, le protocole sanitaire strict, mis en place à l'occasion des derniers Comités Syndicaux, est maintenu. Chacun est invité à le respecter tout au long de cette séance et aucun pot de l'amitié ne sera, une nouvelle fois, proposé en fin de séance.

## PRESENTATION DE LA TRIBUNE

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE présente les personnalités à ses côtés à la tribune, à savoir :

- Monsieur Philippe LAGALLE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques ;
- Monsieur Rémi BOUGAULT, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, en charge des concessions Electricité et Gaz ;
- Monsieur Bruno DELIQUE, Directeur Général des Services.

## NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

---

Monsieur Gérard POULAIN, représentant de la Commission Locale d'Energie de Terre d'Auge, a été nommé secrétaire de séance.

## RAPPORT DE LA PRESIDENTE

---

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

---

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE soumet au Comité Syndical le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021, transmis aux représentants, en annexe A de la note de présentation, jointe à leur convocation.

*Le Comité Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021, sans aucune observation.*

**MODALITES DES VOTES**

Madame la Présidente rappelle que, comme annoncé dans la note de présentation jointe à votre convocation et suite à vacance de poste, le Comité Syndical sera invité à élire un nouveau membre du Bureau Syndical. Cette élection, se fera, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de nos assemblées, par vote électronique.

Ensuite, des décisions d'intérêt commun et d'intérêt spécifique relatives à la compétence Gaz seront soumises à approbation.

Madame la Présidente propose d'utiliser le vote à main levée, en rappelant que les représentants du collège des EPCI et des communes de la Communauté Urbaine Caen la mer, membres du syndicat ne pourront pas s'exprimer sur les votes relatifs à la compétence Gaz.

*Le Comité Syndical valide le vote à main levée et prend acte de ce rappel.*

**DECISIONS DE LA PRESIDENTE, EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rend compte des décisions qu'elle a prises, depuis le Comité Syndical du 30 septembre dernier, en vertu de la délégation du Comité Syndical du 13 octobre 2020, à savoir :

<b>Mobilité</b>	Aides financières	Acquisition d'un cycle électrique - Grainville sur Odon – 300€
		Acquisition d'un véhicule électrique - Saint-Manvieu-Norrey – 3 000€
		Renouvellement de l'adhésion au centre de médiation de la consommation des conciliateurs de justice pour les litiges Mobisdec – 420€ par an sur 3 ans
<b>Finances</b>		Indemnisation des frais de déplacement - Intervenants extérieurs – <i>mêmes conditions que celles adoptées pour les élus au CS du 13 octobre 2020</i>
		Virement de crédit n° 3 – Budget principal – <i>Travaux éclairage public 2019 pour 60 000€ et 2020 pour 40 000€</i>
<b>Transition Energétique</b>	Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de leurs bâtiments (CEP-niveau 1)	Communes de Bonnebosq et Moulins en Bessin
		Communes de Bénerville-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Bernières-sur-Mer et Gonneville-en-Auge
	Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé pour l'élaboration et le suivi de la stratégie de rénovation (CEP – niveau 2)	Communes de Villy Bocage et Moulins en Bessin
		Commune de Gonneville-en-Auge
		Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de Vire Normandie
	Aides financières	Etude de faisabilité "Energies Renouvelables" - Merville-Franceville - 3 000 €
Partenariat	Convention 2021 de partenariat avec l'ENSI de Caen	
	Accord de partenariat en faveur de la transition énergétique normande - Région Normandie / Territoire d'Energie Normandie	
	Poursuite de la convention de mise à disposition de 2 points de charge Mobisdec pour le service d'auto partage Renault Mobility en vue de son intégration dans la DSP transport de la Communauté Urbaine de Caen la Mer	

*Le Comité Syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, mises en œuvre et publiées depuis le Comité Syndical du 30 septembre 2021.*



**ETAT DES ADHESIONS ET DES TRANSFERTS DE COMPETENCES**

Depuis le Comité Syndical du 30 septembre 2021, le Bureau Syndical, lors de ses séances du 22 octobre et du 26 novembre 2021, a acté les nouveaux transferts de compétences sollicités.

Madame la Présidente a été chargée de les mettre en œuvre, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques que pour tous les contrats qui y sont attachés.

Cette dernière présente les différents transferts concernés, à savoir :

 ○ **Transfert de la compétence « Eclairage Public »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Options
CREULLY-SUR-SEULLES*	26 août 2021	--
MANVIEUX	3 novembre 2021	--

\* Sur l'ensemble de son territoire.

 ○ **Adhésion à l'option « Eclairage Festif » dans le cadre du transfert de la compétence « Eclairage Public »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité
MOSLES	21 octobre 2021

 ○ **Transfert de la compétence « Signalisation Lumineuse »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Options
MOSLES	28 septembre 2021	--

 ○ **Transfert de la compétence « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité
SAINT-DENIS-DE-MERE	24 septembre 2021
MOULINS-EN-BESSIN	27 septembre 2021

 ○ **Transfert de la compétence « Energies Renouvelables »**

Collectivité	Date de la délibération de la collectivité	Projet
ANISY	28 septembre 2021	Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur le toit de l'école

Au vu de l'ensemble de ces décisions, l'état actuel des collectivités adhérentes au SDEC ÉNERGIE, par compétence transférée, est le suivant :

Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse
480 communes 1 intercommunalité	449 communes 8 intercommunalités	44 communes

Gaz	Infrastructures de charges pour véhicules électriques	Energies Renouvelables
101 communes 1 intercommunalité	126 communes 1 intercommunalité	21 communes 3 intercommunalités

Contribution à la Transition Energétique	Réseaux publics de chaleur et/ou de froid
6 communes	---

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## AGENDA DU COMITE SYNDICAL

Pour permettre à chacun de s'organiser au mieux et de réserver, notamment, les dates de réunions du Comité Syndical à l'avance, Madame la Présidente rappelle les prochaines dates de ces réunions, pour la fin de l'année mais également pour tout le 1<sup>er</sup> semestre 2022, à savoir :

<b>Jeudi 3 février 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	Rapports d'Orientations Budgétaires 2022
<b>Jeudi 24 mars 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	Budgets 2022 Contributions et aides financières 2022 Exercices des compétences optionnelles
<b>Jeudi 16 juin 2022</b> 14h00 – CCI Caen Normandie - St Contest	

*Le Comité Syndical prend acte de cette communication.*

## DECOMPTE DES PRESENTS

Avant de procéder à l'annonce des présents, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE souhaite, au nom de tous, la bienvenue à Messieurs Alain AUDRIEU de Saint-Aubin-d'Arquenay et Ludwig WILLAUME de Caen, désignés le 30 septembre dernier, représentants de la Communauté Urbaine de Caen la mer au Comité Syndical (en remplacement de Christian HAMEL et de Brigitte BARILLON), que nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous aujourd'hui.

Madame la Présidente présente l'état des présents, en rappelant les dispositions en vigueur ce jour dans le cadre de la crise sanitaire :

A l'ouverture de la séance :	Votes d'intérêt commun	Votes d'intérêts spécifiques - GAZ
<b>Représentants</b>	<b>152</b>	<b>144</b>
<b>Représentants en exercice *</b>	<b>150</b>	<b>142</b>
<b>Quorum atteint à partir de **</b>	<b>51</b>	<b>48</b>
<b>Présents</b>	<b>82</b>	<b>76</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Total des votants</b>	<b>87</b>	<b>81</b>

\* Démission de Charles-Henry LEBRUN de Coquainvilliers (CLE de Lisieux-Normandie) et de Bertil SMORGRAV de Brucourt (CLE de Normandie Cabourg Pays d'Auge)

\*\* Conformément à l'article 10 de la loi n° 2021-1465 « Vigilance sanitaire » du 10 novembre 2021 remettant en vigueur l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, jusqu'au 31 juillet 2022 : Quorum : tiers des présents - Pouvoirs : jusqu'à 2 par représentant.

Madame la Présidente annonce les pouvoirs réceptionnés, listés précédemment.

Le quorum étant atteint, les représentants peuvent valablement délibérer.

## ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

Mme la Présidente rappelle que l'article 6.2. des statuts du syndicat prévoit explicitement que les membres du Bureau Syndical sont élus de façon à ce que chacun des collèges mentionnés à l'article 6.1.2 des présents statuts et la Communauté urbaine Caen la mer disposent :

- d'au moins un représentant, pour chacun des collèges des communes membres du Syndicat situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer,
- d'au moins un représentant pour chacune des deux autres catégories de collèges,
- et d'au moins quatre représentants pour la Communauté urbaine Caen la mer.

Le Comité Syndical peut donc procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté Urbaine Caen la mer, en remplacement de Madame Brigitte BARILLON, démissionnaire ; seuls Messieurs Marc LECERF, Franck GUÉGUÉNIAT et Patrick JEANNENEZ représentant actuellement la Communauté Urbaine.

Avant appel à candidatures, Mme la Présidente, charge M. Bruno DELIQUE de rappeler les différentes modalités du vote électronique :

- **Type de vote (Article L2121-21 du CGCT)**
  - Il est voté au scrutin secret ;
  - Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;
  - A égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.
- **Tous les représentants du Comité Syndical présents participent aux votes.**
- **Ne peut se présenter qu'un représentant de la CUCM, non élu au Bureau Syndical.**
- **Présentation des candidats, avant chaque élection.**
- **Votes électroniques (article 17 du règlement intérieur).**

➤ **Remise d'un boîtier individuel à l'émargement :**

- 1 représentant au Comité = 1 boîtier
- Un représentant ayant reçu pouvoir d'un ou de deux autres représentants = 2 ou 3 boîtiers (celui de la personne ayant donné pouvoir étant matérialisé par une gommette rouge)

➤ **Un élu souhaitant voter pour un représentant non candidat, le fera en tapant le numéro de l'élu correspondant (cf. liste remise sur chaise).**

➤ **Un élu disposant d'un ou de deux pouvoirs, utilisera chacun des boîtiers pour voter.**

➤ **Un élu souhaitant s'abstenir n'utilisera pas son boîtier**

➤ **Un élu souhaitant voter BLANC utilisera le code 999.**

**Ont été désignés comme scrutateurs :**

- M. Rémi BOUGAULT, représentant du collège de ISIGNY-OMAHA INTERCOM,
- M. Philippe LAGALLE, représentant du collège des EPCI.

Conformément à l'article 17 du règlement intérieur des assemblées du SDEC ÉNERGIE, le vote électronique est utilisé.

Après vote, à scrutin secret, les résultats suivants ont été affichés et prononcés :

**1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN**

**Candidat ayant présenté sa candidature et ses motivations à l'assemblée :**

- M. Romain BAIL, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer.

**Résultats du vote :**

- Nombre de votants : 87
- Voix totales : 87
- Blancs : 29
- Absentions : 1
- Voix exprimées : 57
- Majorité absolue : 29

**Ont obtenu :**

- M. Romain BAIL, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 51 voix,
- M. Marc LECERF, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 2 voix,
- Mme Nadine LEFEVRE-PROKOP, représentante du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 2 voix,
- M. Stanislas ALLAIRE, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 1 voix,
- M. Armand GOHIER, représentant du collège de Terre d'Auge, 1 voix,

**Est élu :**

M. Romain BAIL, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 25<sup>ème</sup> membre du Bureau Syndical, et a été immédiatement installé.

Le Comité Syndical après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin :

- **PROCLAME** Monsieur Romain BAIL, 25ème membre du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE, pour représenter le collège de la Communauté Urbaine Caen la mer, et le déclare installé dans cette fonction, en confirmant l'ordre du tableau comme suit :

QUALITE	NOM PRENOM	COLLEGE
<b>Présidente</b>	GOURNEY-LECONTE Catherine	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
<b>1<sup>er</sup> Vice-Président</b> Administration générale-Finances- Cartographie et usages numériques	LAGALLE Philippe	EPCI
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Concessions Electricité et GAZ	BOUGAULT Rémi	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
<b>3<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Développement économique	HEURTIN Jean-Yves	PAYS DE FALAISE
<b>4<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Relations usagers et précarité énergétique	POISSON Cédric	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
<b>5<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Transition Energétique	LECERF Marc	CU CAEN LA MER
<b>6<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Mobilités bas carbone	GUILLOUARD Jean-Luc	COEUR DE NACRE
<b>7<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Travaux sur les réseaux publics d'électricité	POULAIN Gérard	TERRE D'AUGE
<b>8<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Eclairage public et signalisation lumineuse	LEPAULMIER Jean	BAYEUX INTERCOM
<b>10<sup>ème</sup> autre membre</b>	RUON Vincent	PRE BOCAGE INTERCOM
<b>11<sup>ème</sup> autre membre</b>	GUIMBRETIÈRE Hervé	SEULLES - TERRES ET MER
<b>12<sup>ème</sup> autre membre</b>	GIRARD Henri	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
<b>13<sup>ème</sup> autre membre</b>	BOURRAD Abderrahman	CINGAL - SUISSE NORMANDE
<b>14<sup>ème</sup> autre membre</b>	LE FOLL Alain	VAL ES DUNES
<b>15<sup>ème</sup> autre membre</b>	GERMAIN Patrice	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
<b>16<sup>ème</sup> autre membre</b>	BAREAU Anne-Marie	LISIEUX NORMANDIE
<b>17<sup>ème</sup> autre membre</b>	LAMBINET-PELLE Nadine	COEUR COTE-FLEURIE
<b>18<sup>ème</sup> autre membre</b>	FLEURY Catherine	PAYS DE HONFLEUR BEUZEVILLE
<b>19<sup>ème</sup> autre membre</b>	CAPOËN Philippe	COMMUNES CU-MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE
<b>20<sup>ème</sup> autre membre</b>	GUEGUENIAT Franck	CU CAEN LA MER
<b>21<sup>ème</sup> autre membre</b>	JEANNENEZ Patrick	CU CAEN LA MER
<b>22<sup>ème</sup> autre membre</b>	CHERON Denis	LISIEUX NORMANDIE
<b>23<sup>ème</sup> autre membre</b>	MALOISEL Gilles	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
<b>24<sup>ème</sup> autre membre</b>	MORIN Christophe	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
<b>25<sup>ème</sup> autre membre</b>	BAIL Romain	CU CAEN LA MER

- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

**FINANCES**

**DECISIONS MODIFICATIVES POUR CHACUN DES 3 BUDGETS**

➤ **Budget principal 2021 :**

○ **Décision modificative n° 1**

Il est proposé, au vote du Comité Syndical, une décision modificative du budget principal primitif 2021 pour tenir compte de l'annulation d'un titre de recette d'un montant de 948.60 € dans le cadre de la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique pour le compte d'un tiers.

Cette décision modificative n° 1 modifie les inscriptions comptables comme suit :

Section	Intitulé	Chapitre	Article	Montant de l'article avant virement	Montant du virement	Montant de l'article après virement
Investissement	Dépenses	13	1318	3 350 000 €	+ 1 000 €	3 351 000 €
Investissement	Recettes	13	1311	4 500 000 €	+ 1 000 €	4 501 000 €

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative n° 1 du Budget primitif principal 2021.

➔ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

*Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*

- **VALIDE** la décision modificative n° 1 du Budget primitif principal 2021, telle que résumée ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Budget annexe « Energies Renouvelables » 2021 :**

○ **Décision modificative n° 1**

Il est proposé, au vote du Comité Syndical, une décision modificative du budget annexe primitif 2021 « ENR » portant sur la mise en œuvre, à la demande d'une entreprise intervenant pour le compte du SDEC ÉNERGIE, du dispositif d'avance forfaitaire prévu au code des marchés publics, et ce, pour une valeur de 50 000 €.

Cette décision modificative n° 1 modifie les inscriptions comptables comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Article	Montant de l'article avant DM	Montant de la DM	Montant de l'article après DM
Investissement	Dépenses	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	2315 Contrepartie de récupération d'avance forfaitaire	0 €	50 000 €	50 000 €
Investissement	Recettes	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	238 Récupération d'avance forfaitaire	0 €	50 000 €	50 000 €

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative n°1 du Budget annexe « Energies Renouvelables » 2021.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°1 du Budget primitif annexe « Energies Renouvelables » 2021, telle que résumée ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Budget annexe « Mobilité Durable » 2021 :**

○ **Décision modificative n°1**

Il est proposé, au vote du Comité Syndical, une décision modificative du budget annexe primitif 2021 « MD » pour tenir compte des écritures d'amortissement nécessaires pour actualiser de 20 000 € la valeur du patrimoine, tant en dépense d'investissement (acquisition d'infrastructure de mobilité bas-carbone) qu'en recette d'investissement (perception de subvention).

Cette décision modificative n°1 modifie les inscriptions comptables comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Article	Montant de l'article avant DM	Montant de la DM	Montant de l'article après DM
Fonctionnement	Dépenses	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	678	280 000 €	20 000 €	300 000 €
Investissement	Recettes	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	13913	280 000 €	20 000 €	300 000 €
Fonctionnement	Recettes	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	777	150 000 €	20 000 €	170 000 €
Investissement	Dépenses	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	13912	150 000 €	20 000 €	170 000 €

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative n°1 du Budget annexe « Mobilité Durable » 2021.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°1 du Budget primitif annexe « Mobilité Durable » 2021, telle que résumée ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

○ **Décision modificative n°2**

Il est proposé, au vote du Comité Syndical, une décision modificative du budget annexe primitif 2021 « MD » pour tenir compte, dans le cadre du plan France Relance 2021 et des financements associés, de l'acquisition de huit nouvelles infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

- Cette décision modificative n°2 modifie les inscriptions comptables comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Article	Montant de l'article avant DM	Montant de la DM	Montant de l'article après DM
Investissement	Dépenses	23 Immobilisations	2315 Immobilisations	300 000 €	200 000 €	500 000 €
Investissement	Recettes	Excédent de la section d'investissement		3 028 008.30 €	- 200 000 €	2 828 008.30 €

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative n°2 du Budget annexe « Mobilité Durable » 2021.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°2 du Budget primitif annexe « Mobilité Durable » 2021, telle que résumée ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.



○ **Décision modificative n°3**

Il est proposé, au vote du Comité Syndical, une décision modificative du budget annexe primitif 2021 « MD » pour tenir compte de l'accroissement en 2021, au-delà de nos prévisions, de l'utilisation par les usagers des bornes de recharges électriques.

Ces utilisations supplémentaires nécessitent d'ajuster d'une part, les dépenses à caractère général pour couvrir l'augmentation des consommations énergétiques et d'autre part, les recettes pour tenir compte du nombre de cessions réellement constatées.

➤ Cette décision modificative n°3 modifie les inscriptions comptables comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Article	Montant de l'article avant DM	Montant de la DM	Montant de l'article après DM
Fonctionnement	Dépenses	011 Charges à caractère général	6061 Achat d'énergie	105 241.52 €	60 000 €	165 241.52 €
Fonctionnement	Recette	70 Vente de produits, de prestations de services	707	130 000 €	60 000 €	190 000 €

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative n°3 du Budget annexe « Mobilité Durable » 2021.

➔ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
<b>152</b>	<b>150</b>	<b>82</b>	<b>5</b>	<b>87</b>

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°3 du Budget primitif annexe « Mobilité Durable » 2021, telle que résumée ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## SUBVENTION D'EQUILIBRE 2021 POUR LES DEUX BUDGETS ANNEXES

➤ **Subvention d'équilibre du budget annexe « ENR » 2021**

Le budget annexe « Energies renouvelables – ENR » relève des dispositions de l'article L.2224.1 et 2 du Code général des collectivités territoriales, applicable au SDEC ENERGIE, qui fait obligation d'équilibrer en recettes et en dépenses le budget des services à caractère industriel ou commercial et interdit toute prise en charge par le budget principal de la collectivité de dépenses afférentes à ces services.

Toutefois, il autorise des dérogations au principe d'équilibre dans les trois éventualités suivantes :

1. Si des exigences conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières ;
2. Si le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;
3. Si lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Compte tenu du caractère spécifique des activités de cette régie (modèle économique à consolider, recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses...) le résultat de la section de fonctionnement est négatif.

En application du régime dérogatoire prévu au cas n°1, le Comité Syndical du 1<sup>er</sup> avril 2021 avait délibéré favorablement pour équilibrer la section de fonctionnement de ce budget annexe 2021 par une subvention d'équilibre de 17 587.25 €.

Compte tenu de la formation du résultat provisoire du compte administratif 2021 de la section de fonctionnement de ce budget annexe 2021, il convient d'ajuster le montant de la subvention d'équilibre pour la porter à 8 000 €.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical de revoir à la baisse la subvention d'équilibre et de déterminer son montant à 8 000 €.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement de la subvention d'équilibre du budget principal vers la section de fonctionnement du budget annexe « Energies Renouvelables » pour un montant de 8 000 € ;
- **DECIDE** d'imputer la subvention en compte de dépense - 67441 - de fonctionnement du budget principal et en compte de recette - 774 - du budget annexe « Energies Renouvelables » ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Subvention d'équilibre du budget annexe « MD » 2021**

Le budget annexe « Mobilité Durable – MD » relève des dispositions de l'article L.2224.1 et 2 du Code général des collectivités territoriales, applicable au SDEC ÉNERGIE, qui fait obligation d'équilibrer en recettes et en dépenses le budget des services à caractère industriel ou commercial et interdit toute prise en charge par le budget principal de la collectivité de dépenses afférentes à ces services.

Toutefois, il autorise des dérogations au principe d'équilibre dans les trois éventualités suivantes :

1. Si des exigences conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières ;
2. Si le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;
3. Si lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Compte tenu du caractère spécifique des activités de cette régie (nouveaux services, modèle économique à consolider, recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses à caractère général notamment les consommations d'énergie et la maintenance des infrastructures) le résultat de la section de fonctionnement est négatif.

En application du régime dérogatoire prévu au cas n°2, le Comité Syndical du 1<sup>er</sup> avril 2021 avait délibéré favorablement pour équilibrer la section de fonctionnement de ce budget annexe 2021 par une subvention d'équilibre de 349 965.66 €.

Compte tenu de la formation du résultat provisoire du compte administratif 2021 de la section de fonctionnement de ce budget annexe 2021, il convient d'ajuster le montant de la subvention d'équilibre pour la porter à 341 000 €.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical de revoir à la baisse la subvention d'équilibre et de déterminer son montant à 341 000 €.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	82	5	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement de la subvention d'équilibre du budget principal vers la section de fonctionnement du budget annexe « Mobilité Durable » pour un montant de 341 000 € ;
- **DECIDE** d'imputer la subvention en compte de dépense - 67441 - de fonctionnement du budget principal et en compte de recette - 774 - du budget annexe « Mobilité Durable » ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

**Départ de Monsieur Pascal TOUILLON, représentant du collège de PRE BOCAGE INTERCOM, donnant pouvoir à Madame la Présidente.**

## ENGAGEMENT DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS 2022

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif d'une collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater :

- les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'exercice N-1,
- les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et à l'exclusion également des restes à réaliser et des reports. L'autorisation mentionnée ci-avant, précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel, incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des services antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Cette disposition permet la continuité de l'engagement des investissements entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la date du vote des budgets primitifs, prévue le 24 mars 2022.

Pour 2022, le montant et l'utilisation des crédits d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2022, sont les suivants :

➤ **Budget principal**

Article	Intitulé	Budget Primitif 2021, avec virement de crédits et décisions modificatives	Crédits d'investissement 2022 utilisables avant le vote du budget
<b>Chapitre 20</b>		<b>484 555,18</b>	<b>121 138,80</b>
2031	Frais d'étude	96 640,00	24 160,00
20411	Accompagnement à la compétence "Contribution à la Transition Energétique"	100 000,00	25 000,00
20414823	Subvention communes compétences gaz	100 000,00	25 000,00
2051	Logiciels informatique	187 915,18	46 978,80
<b>Chapitre 21</b>		<b>1 663 779,73</b>	<b>415 944,93</b>
2131	Construction de bâtiments publics - réseau technique de chaleur	1 200 000,00	300 000,00
2135	Installations générales et aménagement construction	225 379,73	56 344,93
2182	Achat véhicules	150 000,00	37 500,00
2183	Achat matériel informatique et de bureau	80 500,00	20 125,00
2184	Achat mobilier de bureau	3 900,00	975,00
2188	Autre matériels	4 000,00	1 000,00
<b>Chapitre 23</b>		<b>26 320 865,62</b>	<b>6 580 216,41</b>
2315	Travaux Réseaux	16 970 865,62	4 242 716,41
23152	Travaux Stations Hydrogène	50 000	12 500,00
2317	Travaux Réseaux éclairage et signalisation lumineuse mis à disposition	8 800 000,00	2 200 000,00
238	Avances forfaitaires sur marchés	500 000,00	125 000,00
<b>Chapitre 26</b>		<b>200 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
261	Participations et créances rattachées à des participations	200 000,00	50 000,00
<b>Chapitre 4581</b>		<b>2 862 641,52</b>	<b>715 660,38</b>
4581620	Travaux sous mandat Génie civil 2020	198 500,00	49 625,00
4581621	Travaux sous mandat Génie civil 2021	400 000,00	100 000,00
4581819	Travaux sous mandat Eclairage 2019	60 000,00	15 000,00
4581820	Travaux sous mandat Eclairage 2020	40 000,00	10 000,00
4581821	Travaux sous mandat Eclairage 2021	2 164 141,52	541 035,38

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition au Comité Syndical.

 ➔ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	81	6	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget principal de l'exercice N-1 ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif principal 2022 ;

- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Budget annexe « ENR »**

Article	Intitulé	Budget Primitif 2021, avec virement de crédits et décisions modificatives	Crédits d'investissement 2022 utilisables avant le vote du budget
<b>Chapitre 23</b>		<b>671 454,79</b>	<b>167 863,70</b>
<b>2317</b>	Immobilisations corporelles	666 454,79	166 613,70
<b>238</b>	Avances forfaitaires sur marchés	5 000,00	1 250,00

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition au Comité Syndical.

➔ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
<b>152</b>	<b>150</b>	<b>81</b>	<b>6</b>	<b>87</b>

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget annexe « Energies Renouvelables » de l'exercice N-1 ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, et ce avant le vote du budget primitif annexe « Energies Renouvelables » 2022 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ **Budget annexe « MD »**

Article	Intitulé	Budget Primitif 2021, avec virement de crédits et décisions modificatives	Crédits d'investissement 2021 utilisables avant le vote du budget
<b>Chapitre 21</b>		<b>3 533,38</b>	<b>883,35</b>
<b>2188</b>	Autres matériels	3 533,38	883,35
<b>Chapitre 23</b>		<b>323 025,20</b>	<b>80 756,30</b>
<b>2317</b>	Immobilisations corporelles	323 025,20	80 756,30

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle soumet cette proposition au Comité Syndical.

**→ Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	81	6	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget primitif annexe « Mobilité Durable » de l'exercice N-1 ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif annexe « Mobilité Durable » 2022 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

**FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES AUX TRAVAUX PAR FONDS DE CONCOURS**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président rappelle que, par délibérations en date du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

Madame la Présidente propose au Comité Syndical de se prononcer sur les 113 nouveaux projets présentés depuis le Comité Syndical du 30 septembre 2021 :

• Montant total des travaux HT :	7 565 204,23 €
• Montant global de la participation communale :	3 924 908,33 €
➤ Montant des fonds de concours :	3 851 696,01 €
➤ Montant du solde de fonctionnement :	73 212,32 €

La liste de ces dossiers a été transmise aux représentants du Comité Syndical, en annexe C de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette liste de 113 nouvelles demandes.

**→ Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	81	6	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la liste des 113 nouvelles demandes de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours pour un montant total de 3 851 696.01 € ;
- **DIT** que la dépense sera imputée au chapitre 13 du budget principal ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## CONVENTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Pour rappel, par délibération en date du 30 septembre dernier, le Comité Syndical a accepté la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal du SDEC ÉNERGIE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette nouvelle instruction budgétaire et comptable, applicable de plein droit à toutes les collectivités territoriales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, répond aux objectifs suivants :

- Poursuivre le mouvement de convergence vers les règles des entreprises privées,
- Fusionner les instructions budgétaires et comptables (M14, M52 et M71) en une seule,
- Simplifier les documents comptables obligatoires par la mise en place du Compte Financier Unique (CFU).

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, le SDEC ÉNERGIE souhaite se doter de moyens pour renforcer la qualité budgétaire et comptable de ses opérations. A ce titre, il a acquis un nouveau logiciel de gestion financière et s'est porté candidat à la mise en œuvre du compte financier unique.

Les ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics ont admis le SDEC ÉNERGIE à participer à l'expérimentation du compte financier unique pour les comptes des exercices 2022 et 2023.

La présente convention, transmise aux représentants du Comité Syndical, en annexe D de la note de présentation, jointe à leur convocation, a donc pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation du compte financier unique par le SDEC ÉNERGIE et de son suivi.

Les prérequis de mise en œuvre sont les suivants :

- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57,
- Dématérialisation des documents budgétaires,
- Calendrier de mise en œuvre : exercice 2022.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette convention.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	81	6	87

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de la convention du Compte Financier Unique entre l'Etat et le SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ladite convention et à procéder à toutes formalités tendant à la rendre exécutoire ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Départ de Patrick JEANNENEZ, représentant du collège de la Communauté Urbaine Caen la mer.

## CONCESSION ELECTRICITE

### AVENANT N° 3 AU CAHIER DES CHARGES « COMMUNES NOUVELLES ET MAITRISE D'OUVRAGE »

Pour rappel, Enedis, EDF et le SDEC ÉNERGIE, ont conclu, le 29 juin 2018, une convention de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs règlementés de vente.

L'article 5 de l'annexe 1 au cahier des charges annexé à ladite convention dispose que la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux concédés, est établie en fonction notamment de la catégorie des communes :

- Les communes de catégorie A relèvent du régime urbain de l'électrification pour lesquelles le SDEC ÉNERGIE ne perçoit pas la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE),
- Les communes de catégorie B relèvent du régime urbain de l'électrification qui reversent au SDEC ÉNERGIE au moins la moitié de la TCCFE qu'elles perçoivent ou lorsque le SDEC ÉNERGIE conserve au moins la moitié de la TCCFE lorsqu'il collecte cette taxe en lieu et place de ces communes. Pour les communes d'au moins 70 000 habitants, la part de la TCCFE dont l'autorité concédante doit avoir la disposition est réduite à 35 %,
- Communes de catégorie C relevant du régime rural de l'électrification.

Conformément aux dispositions combinées de l'article 257 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et du décret n°2020-1561 du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale, par arrêtés préfectoraux en date du 23 décembre 2020 et 8 février 2021, le préfet du Calvados a déterminé les communes nouvelles et parties de communes nouvelles relevant du régime rural d'électrification.

Constatant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, certaines communes nouvelles bénéficient du régime des aides à l'électrification rurale pour une partie seulement de leur territoire et que pour les parties de leur territoire ne relevant pas de ce régime, la perception ou le reversement de la TCCFE est de la compétence de la commune nouvelle et non de ces parties de leur territoire, les catégories de communes fixées par l'article 5 de l'annexe 1 au cahier des charges annexé à ladite convention ne peuvent être mises en œuvre pour ces communes nouvelles, il est donc proposé, par avenant, de cristalliser la répartition de la maîtrise d'ouvrage sur le territoire des douze communes nouvelles concernées.

Le projet d'avenant n°3 à la convention de concession, transmis aux représentants du Comité Syndical, en annexe E de la note de présentation, jointe à leur convocation, a donc pour objet de compléter les dispositions de l'article 5 de l'annexe 1 au cahier des charges par les dispositions suivantes, insérées sous le tableau de répartition de la maîtrise d'ouvrage et avant le B) définition :



- « Par exception, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre de l'année du prochain renouvellement général des conseils municipaux, les catégories de communes pour les communes préexistantes aux communes créées en application des articles L. 2113-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, mixtes au sens de l'annexe 4 de l'arrêté en date du 23 décembre 2020 modifié, sont fixées à l'annexe 1A. »
- L'annexe 1A liste, pour chacune des communes déléguées des douze communes nouvelles mixtes, leur catégorie A, B ou C au titre de la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre ENEDIS et le SDEC ÉNERGIE.

Ce projet d'avenant a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 30 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 du CGCT.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant n°3 à la convention de concession.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	80	6	86

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n°3 à la convention de concession aux termes de laquelle le SDEC ÉNERGIE concède au concessionnaire, ENEDIS et EDF SA, les missions de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente sur l'ensemble de son territoire à compter du 1er juillet 2018 et, pour une durée de 30 ans ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ledit avenant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR UN REFERENTIEL COMMUN TERME I

Pour rappel, la convention de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente conclue le 29 juin 2018 prévoit le versement d'une redevance de concession en deux parties :

- une redevance dite de fonctionnement « R1 »,
- une redevance dite d'investissement « R2 ».

La redevance R2 fait intervenir un certain nombre de valeurs dont le terme I.

Le terme I représente le montant total hors taxes en euros, mandaté au cours de l'année pénultième par le SDEC ÉNERGIE, ses communes ou groupements de communes membres, des dépenses d'investissement permettant de mettre en œuvre, pour le réseau public de distribution concédé, les dispositions légales relatives à la transition énergétique permettant notamment de différer ou d'éviter le renforcement de celui-ci.

Il s'agit notamment des investissements sur le réseau d'éclairage public répondant à ces conditions d'éligibilité.

Enedis et le SDEC ÉNERGIE ont conclu deux accords locaux successifs d'une durée d'un an dont le dernier, arrivant à terme le 31 décembre 2021 a pour objet de définir :

- un référentiel commun précisant les critères d'éligibilité de certaines dépenses d'investissement réalisées par l'autorité concédante ou par ses communes ou groupements de communes membres, au terme I de la part R2 de la redevance de concession,
- le formalisme du processus de vérification des données.

Le projet de convention proposé, transmis aux représentants du Comité Syndical, en annexe F de la note de présentation, jointe à leur convocation, d'une durée d'un an, a pour objet de renouveler cet accord pour l'année 2022.

Il a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 30 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 du CGCT.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cette convention pour un référentiel commun terme I.

→ **Délibération d'intérêt commun :**

REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL VOTANTS
152	150	80	6	86

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de la convention pour un référentiel commun terme I ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ladite convention et à procéder à toutes formalités tendant à la rendre exécutoire ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

## CONCESSIONS GAZ

### AVENANT N° 19 AU CONTRAT HISTORIQUE GRDF : EVOLUTION DU PERIMETRE

L'avenant n°19 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz du syndicat départemental d'énergies du Calvados, transmis aux représentants du Comité Syndical, en annexe G de la note de présentation, jointe à leur convocation, a pour objet de modifier le périmètre du contrat historique GRDF.

En effet, suite aux transferts en 2021 de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de gaz au SDEC ÉNERGIE pour les communes de :

- Amfréville,
- Dives-sur-Mer,
- la commune nouvelle d'Isigny-sur-Mer pour le périmètre de sa commune déléguée d'Isigny-sur-Mer.

Il est proposé la conclusion d'un avenant n°19 ayant pour objet d'élargir le périmètre de la convention de concession syndicale en date du 17 décembre 1997 aux territoires de ces communes.

Cet avenant entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 permettra de préciser que la redevance de fonctionnement « R1 » sera calculée en fonction du nombre de sous-groupes de communes contiguës comprises dans le nouveau périmètre créé.

Il sera mis fin automatiquement aux contrats de concession signés avec ces communes.

Ce projet d'avenant a été mis à disposition des membres du Comité Syndical, dès le 30 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L.1411-7 DU CGCT.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. Aucune observation n'ayant été formulée, elle propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant n° 19 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados.

→ **Délibération d'intérêt spécifique à la compétence Gaz :**

REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ	REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	VOTANTS
144	142	74	6	80

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la conclusion de l'avenant n° 19 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ledit avenant et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée.

En l'absence de questions ou d'observations, Madame la Présidente remercie, une nouvelle fois, les représentants de leur présence en leur rappelant les dates et lieux des prochaines assemblées plénières :

- Jeudi 3 février 2022 – 14h00 – CCI Caen Normandie à Saint-Contest,
- Jeudi 24 mars 2022 – 14h00 – CCI Caen Normandie à Saint-Contest,
- Jeudi 16 juin 2022 – 14h00 – CCI Caen Normandie à Saint-Contest.

Elle invite tous les élus disponibles et intéressés à attendre l'arrivée de Monsieur Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et des Présidents du TEN (Territoire Energie Normandie) pour participer à la signature du nouveau partenariat Région Normandie / TEN et lève la séance à 15h50.

La Présidente,

Le Secrétaire de séance,

Catherine GOURNEY-LECONTE

Gérard POULAIN

## TRAVAUX DES 8 REUNIONS DE BUREAU SYNDICAL ANNEE 2021

### 5 FEVRIER 2021

- Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2020.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Suivi énergétique (Post CEP) de Souleuvre en Bocage / Suivi énergétique (Post CEP) d'Evrecy / Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé de Sainte Croix sur Mer / Convention de partenariat 2021 avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie / Convention de partenariat 2021 avec le CPIE pour des animations pédagogiques - Exposition "2050" de la Maison de l'Energie / Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ARE, Arbor&sens et la commune de Valdallière pour l'organisation d'un DDTour sur le thème : Plantation, valorisation économique, insertion : la filière bois-bocage énergie comme levier de transition du Bocage Virois / MAPEO : Avenant n°2 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du portail SIG mutualisé du Calvados.
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés publics :
  - Consultations en cours : Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics / Fourniture pour 2021 de contrôleurs et nœuds communicants pour le réseau d'éclairage public / Fourniture et pose de luminaires LED et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte de la commune d'Epron.
  - Résultats de consultations : Maintenance et hébergement d'une solution mutualisée de catalogage de données géographiques avec prestations associées (groupement avec le CD14).
  - Groupements d'achats d'énergies - Prix définitifs 2021.
  - Reconductions de marchés : Actes notariés / Maintenance & Evolutions informatiques du logiciel CIATT de suivi de travaux / Fourniture de mâts d'EP / Fournitures d'armoires d'EP sur socle type 2 - Lot 2.
- Transferts de compétences : Amfreville et Isigny-sur-Mer (Gaz) / Le Brevédent (Eclairage public) / Tourgeville (IRVE) / Moulins en Bessin (Energies Renouvelables).
- Actualités : Comité Syndical du 18 février 2021 : Ordre du jour / Projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville / Conférence NOME 2020 / PPI 2019 - 2022 - Bilan du Programme Annuel 2020 et proposition pour 2021 / Commission Consultative pour la Transition Energétique - CCTE / Dernières rencontres de la Présidente avec les partenaires du Syndicat / Actualités du TEN.
- Echéancier - Commissions Locales d'Energie - CLE / Webinaires 1h pour comprendre / 1er trimestre 2020.
- Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 - Budget principal et Budgets annexes.
- Financements de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours.
- Etat des effectifs au 1er janvier 2021.
- Présentation du processus des élections professionnelles du CT et CHSCT.
- Evolution du régime FACÉ.
- Protocoles B : actualisation du prix des terres constructibles.
- Convention de partenariat 2021 avec SOLIHA pour le financement de travaux de rénovation énergétique.
- Convention de partenariat 2021 avec le CDHAT pour le financement de travaux de rénovation énergétique.
- Convention de partenariat 2021 avec INHARI pour le financement de travaux de rénovation énergétique
- Audit énergétique - Aides financières 2020 - Les Monts d'Aunay.
- Etats contradictoires - Compétence "Energies Renouvelables" - Livarot-Pays-d'Auge, Valdallière, Brémoy et Douvres-la-Délivrande.
- Délégation Temporaire de Maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la Communauté de Communes Pré Bocage Intercom pour le projet photovoltaïque du PSLA de Villers Bocage.
- Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 3ème tranche 2021.
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 2ème tranche 2021.
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 2ème tranche 2021.
- Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 2ème tranche 2021.

- Conventions de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés a des projets d'effacement de réseaux - communes de Manvieux et Villers Bocage.
- Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales - Esquay-Notre-Dame et St-Germain-le-Vasson.
- Programme de travaux d'extension, de renouvellement et d'aménagement d'éclairage public - 1ère tranche 2021.
- Signalisation Lumineuse : réglementation vert récompense.
- Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux.
- Aides aux extensions pour sites privés.

## **19 mars 2021**

- Approbation du procès-verbal du 5 février 2021.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Convention particulière d'occupation du domaine public autoroutier SDEC ÉNERGIE-SAPN - communes de REUX et ST HYMER / Validation du plan d'actions 2021 et financement pour la commune de Bavent / Validation du plan d'actions 2021 et financement pour la commune de Valdallière / Acquisition de trois cycles électriques - Aides financières - Trouville sur Mer / Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour l'animation de la filière méthanisation en Normandie / Convention Panorapresse – Territoire d'Énergie Normandie.
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés publics :
  - Consultations en cours : Données cartographiques : détection et géoréférencement de réseaux et d'équipements / Travaux aériens et souterrains sur les réseaux / Audit ISO 50001 / Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (EPRON) / Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation de caméras de vidéo-protection 2021 /Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé /Marchés subséquents n°3 transformateurs (8 lots).
  - Résultats de consultations : Fourniture de contrôleurs et nœuds communicants pour un réseau d'éclairage public – 2021 / Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics.
  - Reconductions de marchés : Prestations de communication (3 lots) / Assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante (2 lots) / Traitement des transformateurs déposés (3 lots) / Maintenance des installations incendie du SDEC ÉNERGIE / Location et maintenance d'une solution de pesée et d'affranchissement du courrier / Fourniture de carburants par cartes accréditives / Maintenance portes/portails automatiques / Hébergement et maintenance du portail web MAPEO / Contrôle technique des réseaux neufs de distribution publique d'électricité / Fourniture de luminaires peints pour éclairage résidentiel (5m).
  - Sous-traitances : Marchés de travaux aériens et souterrains.
- Transferts de compétences : Dives-sur-Mer (Gaz, Eclairage Public et Signalisation Lumineuse), Cormolain et Valdallière (Énergies Renouvelables), Giberville (Eclairage public : option 100 % lumière).
- Actualités : Ordre du jour du Comité Syndical du 1er avril 2021 / Commissions Locales d'Énergie du printemps 2021 / Actualités du TEN.
- Échéancier – Commissions d'Appel d'Offres / 1er semestre 2021.
- Déclassement et restitution à ENEDIS de la parcelle cadastrée section AE numéro 161 sis 51 Route de Falaise sur la commune de Cormelles-le-Royal.
- Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux.
- Aides aux extensions pour sites privés.
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique - INHARI - Dialan sur Chaine.
- Délégation Temporaire de Maitrise d'Ouvrage du SDEC ENERGIE à la Communauté de Communes Pré Bocage Intercom pour le projet photovoltaïque du PSLA de Caumont sur Aure.
- Sollicitation des aides régionales pour le financement d'audits énergétiques groupés.
- Accord de principe relatif aux demandes d'aides financières des audits énergétiques réalisés dans le cadre du programme ACTEE.
- Subvention 2021 - Festival « Les extraverties » – Office de Tourisme du Pays de Falaise / Festival « Condé ... vert demain » – Condé-en-Normandie / Festival "Patrimoine et Nature" – Trévières.

- Audit énergétique - Aides financières – Fresney-le-Puceux / Maizières / Dozulé / La Hoguette / Fourneaux-le-Val.
- Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 4ème tranche 2021.
- Programme d'effacement coordonné des réseaux- 2ème tranche 2021.
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 3ème tranche 2021.
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2021.
- Programme de rénovation esthétique des postes de transformation 2021.
- Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales - Evrecy, Sommervieu et Tilly-sur-Seulles.
- Convention liant la Communauté urbaine de Caen la mer et le SDEC ENERGIE pour les effacements de réseaux et d'éclairage public d'intérêt communautaire.
- Programme de travaux d'extension d'éclairage public et de signalisation lumineuse- 2ème tranche 2021.
- Diagnostics des installations d'éclairage public de Bieville-Beuville, Carpiquet, Saint-Martin-de-Fontenay Giberville et Moulins-en-Bessin.
- Diagnostics Eclairage Public pour les communes de Carpiquet, Courseulles-sur-Mer et Sannerville.
- Ouverture de postes - agents de maintenance éclairage public/signalisation lumineuse.
- Composition du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- Budget Principal : Compte administratif 2020 / Affectation du résultat 2020 / Budget primitif 2021
- Budget Budget annexe « Energies Renouvelables » - EnR : Compte administratif 2020 / Affectation du résultat 2020 / Budget primitif 2021.
- Budget Budget annexe « Mobilité Durable » - MD : Compte administratif 2020 / Affectation du résultat 2020 / Budget primitif 2021.
- Provisions de charges pour charges et risques.
- Subventions 2021 aux tiers publics et privés.
- Contributions et aides financières 2021.
- Eclairage public - Forfaits et conditions administratives, techniques et financières.
- Signalisation Lumineuse - Forfaits et conditions administratives, techniques et financières.
- Barème des extensions de réseaux électriques.
- Energies renouvelables.
- MOBILITE BAS CARBONE – Tarification et conditions administratives, techniques et financières 2021.
- Financements de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours.

## **7 MAI 2021**

- Approbation du procès-verbal du 19 mars 2021.
- Ouverture d'un poste d'ingénieur et fermeture d'un poste de technicien principal 1ere classe.
- Prévention des conflits d'intérêt.
- Processus des élections professionnelles CT et CHSCT.
- Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux.
- Aides aux extensions pour sites privés.
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique – INHARI – Les Monts d'Aunay et Aurseulles / SOLIHA – Hérouville-Saint-Clair et Mouen.
- Aides aux familles - Soutien financier pour impayé de gaz - CCAS d'ORBEC – 1 / CCAS d'ORBEC – 2.
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 4ème tranche 2021.
- Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2021.
- Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de la commune de VILLERS-SUR-MER au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné des réseaux "Secteur Bosquet phase 4 - rue Convers et Castelnau".
- Convention avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales - POTIGNY et SAINT-MANVIEU-NORREY.
- Programme de travaux d'extension, de renouvellement et d'aménagement d'éclairage public - 3ème tranche 2021.

- Diagnostics des installations d'éclairage public de SANNERVILLE et le MESNIL VILLEMENT.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (Epron) / Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières - Maisonnelles sur Ajon / Audits énergétiques - Aides financières - Sommervieu, Sainte Honorine du Fay, Bretteville sur Laize et Saint Pierre du Bû / Diagnostic territorial du patrimoine public - Communauté de Communes Seullles Terre et Mer.
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés publics :
  - Consultations en cours : Données cartographiques : détection et géoréférencement de réseaux et d'équipements / Travaux aériens et souterrains sur les réseaux / Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité / Supervision, exploitation et maintenance d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables / Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier (8m) / Marchés subséquents n°3 transformateurs (8 lots) / Construction d'une chaufferie granulé et d'un réseau de chaleur sur la commune de Livarot Pays d'Auge / Fourniture de panneaux à messages variables posés sur des mâts indépendants 2021 / Traitement dématérialisé des DT DICT ATU / Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte (Gymnase et dojo - Potigny) / Mission d'installation d'une chaufferie à granulé sur la commune de Valdallière / Mission d'installation d'une chaufferie à granulé sur la commune de Cormolain.
  - Résultats de consultations : Fourniture de contrôleurs et nœuds communicants pour un réseau d'éclairage public - 2021.
  - Reconductions de marchés : Traitement des poteaux bétons déposés / Maintenance de 2 copieurs (1er et 2ème étages) / Prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice.
  - Sous-traitances : Marchés de travaux aériens et souterrains.
- Transferts de compétences : La Vespière-Friardel (Eclairage Public : option 100% lumière), Landelles-et-Coupigny (Energies Renouvelables).
- Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS).
- Actualités : Commissions Locales d'Énergie du printemps 2021 / Workplace : réseau social interne du SDEC ÉNERGIE / Workplace : réseau social interne du SDEC ÉNERGIE / Projet photovoltaïque au sol de la FIEFFE / Avancement du programme ACTEE 2 / Projet HERCULE.
- Échéancier - fin du 1er semestre 2021 / 2ème semestre 2021 - Prévisionnel.

## **11 JUIN 2021**

- Approbation du procès-verbal du 7 mai 2021.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières de 2 500 € - Bernières-sur-Mer / Acquisition de 2 cycles électriques - Aides financières de 600 € - Trouville-sur-Mer / Acquisition groupée de 48 cycles électriques - Aides financières de 14 400 € - Communauté de communes Cœur de Nacre / Audits énergétiques - Aides financières : Bonneville la Louvet, Louvigny, Communauté de Communes du Pays de Falaise / Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Calvados 2021/2024 / Construction d'une chaufferie à granulé : Annexe de la mairie de Valdallière et Cormolain (déclaration sans suite) / Contrat de territoire avec le CD14 pour intégrer l'éclairage de l'enceinte sportive de Potigny / Fonds de Solidarité Energie (FSE) - Versement de la dotation 2021 : 20 000 € à la signature de l'avenant puis solde début 2022 sur la base des résultats du dispositif / Aides financières pour impayé de gaz propane - Convention avec le CCAS de Noues de Sienne / Convention de partenariat avec l'UAMC / Virement de crédits : Budget Principal et Budget « Energies Renouvelables - ENR ».
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés publics :
  - Consultations en cours : Travaux aériens et souterrains sur les réseaux / Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité / Supervision, exploitation et maintenance d'un réseau d'infrastructures / de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables / Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier (8m) / Marchés subséquents n°3 transformateurs (8 lots) / Traitement dématérialisé des DT DICT ATU / Fourniture de panneaux à messages variables / Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive / couverte (Gymnase et dojo - Potigny) / Mission d'installation d'une chaufferie à granulé sur la commune de Valdallière / Mission d'installation d'une chaufferie à granulé sur la commune de Cormolain / Maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaufferie bois plaquette et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Landelles-et-Coupigny.

- Résultats de consultations : Construction d'une chaufferie granulés et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Livarot-Pays-d'Auge (Fervaques) / Fourniture et mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques – marché subséquent n°3 (3 lots).
- Décisions de la Commission d'Appels d'Offres : marchés subséquents n°3 relatifs au groupement de commandes 2020 pour la fourniture de postes de transformation, transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppes de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité.
- Sous-traitances : Construction d'une chaufferie à Courtonne-La-Meurdrac.
- o Actualités : o Ordre du jour du Comité Syndical du 24 juin 2021 / Commissions Locales d'Energie – CLE / Workplace : réseau social interne du SDEC ENERGIE / Normandie Energies Tour – 5ème édition / Les Journées portes ouvertes / Retour groupe ad'hoc SEM.
- o Échéancier - Fin du 1er semestre 2021 et 2nd semestre 2021.
- o Avenant n° 4 à la convention liant le SDEC ENERGIE et le Groupe D & Associés Notaires.
- o Avenant n° 3 à la convention de concession d'électricité.
- o Avenant n° 2 à la convention d'interventions – TST – Travaux Sous Tension.
- o Avenant n° 2 à la convention de branchements.
- o Déclassement et décision de ne pas solliciter la remise de la parcelle cadastrée section AA n° 112 sise 12 rue des 4 vents sur la commune de Verson.
- o Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux.
- o Aides aux extensions pour sites privés.
- o Convention de partenariat avec la Communauté Urbaine Caen la mer dans le cadre d'ACTEE.
- o Plan de financement de la création d'une chaufferie bois énergie - Annexe Mairie de Vassy (Valdallière).
- o Plan de financement pour la création d'un réseau technique de chaleur Bois sur Livarot Pays d'Auge (Fervaques).
- o Projet photovoltaïque au sol de la FIEFFE.
- o Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules et cycles électriques - 5ème tranche 2021.
- o Procédure de "Gestes commerciaux " - Réseau MobiSDEC.
- o Programme d'effacement coordonné des réseaux - 3ème tranche 2021.
- o Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2021.
- o Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 4ème tranche 2021.
- o Contrat d'aménagement des petites communes rurales (APCR) - Conseil Départemental du Calvados - Commune - SDEC ENERGIE.
- o Eclairage Public (EP) et Signalisation Lumineuse (SL) – 4ème tranche de travaux 2021.

## 9 JUILLET 2021

- o Approbation du procès-verbal du 11 juin 2021.
- o Compte-rendu des décisions de la Présidente : Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières : Condé en Normandie et Isigny-sur-Mer / Audits énergétiques - Aides financières : Epaney, Ernes et Cagny / Adhésion de la commune de Campigny au Service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de ses bâtiments (CEP-niveau 1) / Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour la filière bois / Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Trévières / Maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaufferie bois plaquette et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Landelles-et-Coupigny / Subvention 2021 - Handi'chien / Mutualisation d'une solution logicielle pour l'application du droit des sols avec la commune de SAINT-SYLVAIN / Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (gymnase et dojo pour la commune de Potigny).
- o Compte-rendu des délégations de dépenses.
- o Marchés Publics :
  - Consultation en cours : Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain / Maintenance et évolution des solutions logicielles SYECL et X'MAP (pour la gestion et l'exploitation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse) / Traitement dématérialisé et acheminement des déclarations de projets de travaux (DT), d'intention de commencement de travaux (DICT), des DT DICT conjointes et des avis de travaux urgents (ATU).
  - Résultat de consultations : Marché subséquent n°2 : Fourniture de panneaux à messages variables posés sur des mâts indépendants (4 lots).



- Décisions de la Commission d'Appels d'Offres : Supervision, exploitation et maintenance d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables / Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier / Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité 2022 / Travaux souterrains sur les réseaux / Travaux aériens et souterrains sur les réseaux / Achat groupé d'électricité - Valorisation des droits ARENH / Accord cadre - Marché subséquent n° 3 - Fourniture de postes de transformation et de transformateurs.
- Reconstitutions de marchés : Traitement des poteaux bois déposés / Accord-cadre fourniture de bornes.
- Sous-traitance : Travaux et maintenance EP / SL / Construction d'une chaufferie à Courtonne-la-Meurdrac.
- o Transferts de compétences : Gaz (Coquavilliers), Energies Renouvelables (Extension - OUILLY-le-Tesson).
- o Actualités : Commission Consultative pour la Transition Energétique - CCTE / Les Journées portes ouvertes / Retour groupe ad'hoc SEM / Projets photovoltaïques au sol.
- o Échéancier du 2nd semestre 2021.
- o Plan de formation.
- o Adhésion au CNAS.
- o Elections professionnelles du Comité Technique.
- o Extension du bénéfice du RIFSEEP au cadre d'emploi des agents de maîtrise.
- o Principales obligations applicables dans le cadre de la passation des marchés publics.
- o Mise en place de la M57.
- o Consultation du SDEC ÉNERGIE sur l'établissement de deux nouveaux zonages et la révision d'un troisième zonage.
- o Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux.
- o Aides aux extensions pour sites privés.
- o Soutiens financiers à la rénovation énergétique - INHARI - Caumont-sur-Aure et May-sur-Orne / SOLIHA - Genneville et Hérouville-Saint-Clair.
- o Modalités de calcul du forfait d'exploitation des chaufferies bois.
- o Convention pour le financement du projet de chaufferie bois et réseau technique à OUILLY le Tesson.
- o Convention de partage des frais juridiques avec la Communauté de Communes Coeur de Nacre pour le projet de la ZAC de la Fossette.
- o Plan de financement pour la création d'une chaufferie bois énergie - Mairie de Cormolain.
- o Droits de cession pour la reproduction de l'exposition fixe 2050 (pour le syndicat de la Haute Vienne).
- o Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 6ème tranche 2021.
- o Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2021.
- o Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 4ème tranche 2021.
- o Conventions de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés aux projets d'effacement coordonné des réseaux des communes de VIRE NORMANDIE (VIRE) et PONT L'EVEQUE.
- o Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales pour les communes de Asnelles - Boulon - St-Germain-le-Vasson et St-Sylvain.
- o Programme de travaux d'extension, de renouvellement et d'aménagement d'éclairage public - 5ème tranche 2021.
- o Convention éclairage public pour le renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans à Vignats.
- o Vente de certificats d'économies d'énergies du SDEC ENERGIE.

## **17 SEPTEMBRE 2021**

- o Approbation du procès-verbal du 9 juillet 2021.
- o Marchés Publics :
  - Consultation en cours : Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités du SDEC ENERGIE et sensibilisation de ses agents / Maintenance et exploitation de la plomberie et des installations thermiques et climatiques du SDEC ENERGIE / Etude pour la réalisation d'un schéma régional de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques / Renouvellement du marché d'infogérance des serveurs, des réseaux et de la sécurité informatique du SDEC ÉNERGIE / Travaux aériens et souterrains sur les réseaux : Electricité, Eclairage, Génie civil de communications et infrastructures de recharge pour

- véhicules électriques 2022 – LOTS 1A et 11A / Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité 2022 – LOTS 1A et 2A / Fourniture de poste de transformation, transformateurs et armoires de coupure (8 lots).
- Résultat de consultations : Traitement dématérialisé et acheminement des déclarations de projets de travaux (DT), d'intention de commencement de travaux (DICT), des DT DICT conjointes et des avis de travaux urgents (ATU) / Maintenance et évolution des solutions logicielles SYECL et X'MAP / Mission d'entretien, de maintenance et de contrôle des installations d'un réseau technique de chaleur sur la commune de Courtonne-La-Meurdrac.
- Reconductions de marchés : Achat de petites fournitures de bureau & papier de reprographie et d'impression (2 lots) / Achat d'énergie en groupement de commande (gaz et électricité) / travaux et maintenance EP/SL / Gestion des recours contre les tiers / accord-cadre transformateurs.
- Sous-traitance : Travaux et maintenance EP / SL / Construction d'une chaufferie à Courtonne-la-Meurdrac.
- o Transferts de compétences : Eclairage Public - Option 100% lumière (Mézidon-Vallée d'Auge)
- o Financements de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours.
- o Ouverture poste d'agent de maintenance au grade d'adjoint technique principal 1ère classe
- o Départs et recrutements en cours
- o Convention de restitution de la parcelle cadastrée section AI n° 205 sise 22 Rue Victor Hugo sur la commune de DEAUVILLE
- o Déclassement de la parcelle cadastrée section AI n° 205 sise 22 Rue Victor Hugo sur la commune de DEAUVILLE
- o Cession de la parcelle cadastrée section AI n° 205 sise 22 Rue Victor Hugo sur la commune de DEAUVILLE à la société SEDELKA
- o Convention de rattachement d'ouvrages biométhane (La Rivière st sauveur et Ablon)
- o Convention de partenariat pour un réseau de distribution de gaz vecteur de la transition énergétique
- o Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux
- o Aides aux extensions pour sites privés
- o Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation d'études de substitution des équipements de production de chaleur dans les bâtiments publics
- o Renouvellement de l'exposition 2050 de la Maison de l'Energie
- o Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 6ème tranche 2021 (révision du schéma directeur de déploiement)
- o Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 7ème tranche 2021
- o Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 6ème tranche 2021
- o Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2021
- o Programme d'effacement coordonné des réseaux - 1ère tranche 2022
- o Conventions de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés aux projets d'effacement coordonné des réseaux des communes de Fierville-les-Parcs, Lisieux et Mondeville
- o Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales pour les communes de Esquay-sur-Seulles, Thue et Mue (Brouay) et Val d'Arry (Missy)
- o Programme de travaux d'extension, de renouvellement, d'aménagement et d'efficacité énergétique éclairage public - 6èmes tranches 2021
- o Convention éclairage public pour le renouvellement des luminaires de plus de 30 ans pour la commune Le Hom
- o Compte-rendu des décisions de la Présidente : Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain / Mise à disposition et abonnement à un logiciel de suivi énergétique et patrimonial / Convention de partenariat avec Bessin Urbanisme / Audit énergétique - Aides financières - Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon / Adhésion des communes de Moyaux et de Blangy-le-Château et Villy Bocage au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de ses bâtiments (CEP-niveau 1) / Charte partenariale pour l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités avec la Préfecture du Calvados et la Communauté Urbaine de Caen la mer / Avenant à la convention de partenariat avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie - année 2021 / Compétence Contribution à la transition énergétique Validation du plan d'actions 2021 et du plan de financement pour Noues de Sienne / Aides financières pour l'achat d'un véhicule électrique (Valdallière, Saunt-Arnoult) / Politique de protection des

données personnelles de Mapéo Calvados / Référent signalement - Convention avec le Centre de gestion du Calvados (CDG 14).

- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Actualités : Ordre du jour du Comité syndical du 30 septembre 2021 / Journées Portes Ouvertes (JPO) – 2 Jours pour Demain / Normandie Energies Tour / FACÉ / Restructuration du groupe EDF / Territoire d’Energie Normandie / Commissions Locales d’Energie de l’automne
- Echéances 2ème semestre 2021 et 1er semestre 2022

## **22 OCTOBRE 2021**

- Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2021.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Acquisition d’un cycle électrique - Aides financières - Grainville sur Odon / Nouvelle adhésion au dispositif de médiation pour les litiges Mobisdec / Indemnisation des frais de déplacement - Intervenants extérieurs / Adhésions des communes de Bonnebosq et de Moulins en Bessin au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d’énergies de leurs bâtiments (CEP - niveau 1) / Adhésions des communes de Villy Bocage et de Moulins en Bessin au service de Conseil en Energie Partagé pour l’élaboration et le suivi de la stratégie de rénovation (CEP -niveau 2) / Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de Vire Normandie / Etude de faisabilité "Energies Renouvelables" - Aides financières - Merville-Franceville / Convention de partenariat avec l'ENSI de Caen
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés Publics :
  - Consultation en cours : Infogérance des serveurs, des réseaux et de la sécurité informatique du SDEC ÉNERGIE / Acquisition, exploitation et maintenance d’une solution logicielle de gestion des ressources humaines / Vérification des installations d’éclairage public, de signalisation lumineuse et des locaux du SDEC ÉNERGIE – 2022 / Fourniture de mâts d’éclairage public – 2022 / Contrôle de stabilité mécanique des mâts d’éclairage public et potences de signalisation lumineuse – 2021 / Maintenance de l’ascenseur du SDEC ÉNERGIE.
  - Résultat de consultations : Marchés subséquents n° 3a - Fourniture de postes de transformation, transformateurs et armoires de coupure / Marchés subséquents n°2 - Achat de 25% des besoins en gaz pour 2023 pour l’ensemble des membres du groupement d’achat / Réalisation d’un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités du SDEC ÉNERGIE et sensibilisation de ses agents / Maintenance et exploitation de la plomberie et des installations thermiques et climatiques du SDEC ÉNERGIE / Etude pour la réalisation d’un schéma régional de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques – groupement de commande TEN
  - Décisions de la Commission d’Appels d’Offres : Travaux aérien et souterrains sur les réseaux : Electricité, Eclairage, Génie civil de communications et infrastructures de recharge pour véhicules électriques 2022 / Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d’électricité 2022
  - Reconductions de marchés : Réparation et entretien du parc de véhicules légers et utilitaires du SDEC ÉNERGIE - 2 lots / Maintenance & Evolutions informatiques du logiciel CIATT de suivi des opérations de travaux du SDEC ÉNERGIE / Acquisition, exploitation & maintenance du logiciel SIS Marchés - rédaction et suivi des marchés publics / Maintenance du système de télésurveillance de carrefours à feux.
  - Sous-traitance : Raccordement / Travaux souterrains 2021 et 2022
- Transferts de compétences : Eclairage Public (Creully-sur-Seulles) - Infrastructures de recharge pour véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables (Saint-Denis-de-Méré et Moulins-en-Bessin)
- Actualités : Retour sur les Journées Portes Ouvertes – 2 jours pour Demain / Commission Consultative pour la Transition Energétique / Développement des Energies Renouvelables /
- Echéances fin du 2ème semestre 2021 et 1er semestre 2022
- Modification des protocoles B pour introduction des dispositions relatives à la protection des données personnelles
- Aides aux activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux
- Aides aux extensions pour sites privés
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique - SOLIHA - Mondeville
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique - CDHAT - Isigny-sur-Mer
- Groupement de commandes pour une maîtrise d’oeuvre mutualisée avec la commune d’Ouilly le Tesson (rénovation de bâtiments et création d’un réseau technique de production de chaleur bois)

- Programme de travaux d'extension, de renouvellement, d'aménagement et d'efficacité énergétique éclairage public - 7emes tranches 2021
- Application de la Norme NF en 13201

## **26 NOVEMBRE 2021**

- Approbation du procès-verbal du 22 octobre 2021.
- Compte-rendu des décisions de la Présidente : Virement de crédit n°3 - Budget principal / Adhésions des communes de Bénerville-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Bernières-sur-Mer et Gonneville-en-Auge au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de leurs bâtiments (CEP - niveau 1) / Adhésion de la commune de Gonneville-en-Auge au service de Conseil en Energie Partagé pour l'élaboration et le suivi de la stratégie de rénovation (CEP - niveau 2) / Poursuite de la convention de mise à disposition de 2 points de charge Mobisdec pour le service d'auto partage Renault Mobility en vue de son intégration dans la DSP transport de la communauté urbaine de Caen la mer
- Compte-rendu des délégations de dépenses.
- Marchés Publics :
  - Consultation en cours : Fourniture de mâts d'éclairage public - 2022 / Infogérance des serveurs, des réseaux et de la sécurité informatique du SDEC ÉNERGIE / Acquisition, exploitation et maintenance d'une solution logicielle de gestion des ressources humaines / Vérification des installations d'éclairage public, de signalisation lumineuse et des locaux du SDEC ÉNERGIE - 2022 / Maintenance de l'ascenseur du SDEC ÉNERGIE / Mission d'entretien annuel et de dépannage de 4 chaufferies granulés et de leurs équipements annexes dans le Calvados / Groupement de commandes avec le CD14 : Maintenance des logiciels ESRI et 1SPATIAL
  - Résultat de consultations : Contrôle de stabilité mécanique des mâts d'éclairage public et potences de signalisation lumineuse - 2021 / Marché subséquent n°4 Groupement de commandes pour la fourniture de postes de transformation, transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppes de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité / Achat de 25 % des besoins en gaz pour 2023 pour l'ensemble des membres du groupement d'achat (cumul acheté : 50%)
  - Reconductions de marchés : Fourniture d'armoires EP LOT 2 (armoires sur socles de types 2 et 3)
  - Sous-traitance : Travaux souterrains et aériens
  - Avenants : Avec tous les fournisseurs de transformateurs : Avenant n°2 : Prolongation des délais de livraison et l'établissement d'une formule de révision / Avenant de transfert - Passage de CITELUM SA à CITELUM France / Avenant de transfert - Passage de Société Anonyme à Société par Actions Simplifiée - STURNO à STURNO SAS / Avec toutes les entreprises de travaux EP/SL 2020-2023 : DT-DICT : trois ouvrages supplémentaires (IRVE - PV - RC) / suppression des réponses au réseau GC de communication/prise en compte des demandes urgentes pour les câbles d'injection photovoltaïques et modification de l'article 06051-05 du BPU afin de déduire l'étude de sol pour les mâts > à 12 m : l'étude de sol fera l'objet de hors bordereaux au cas par cas.
- Transferts de compétences : Energies Renouvelables (Anisy) - Eclairage Public (Manvieux) et option Eclairage Festif (Mosles) - Signalisation Lumineuse (Mosles)
- Actualités : Signature de la convention REGION/TEN 2022 - 2026 / Réforme de la TCCFE / Ordre du jour du Comité Syndical du 16 décembre 2021 / Plan de relance FACÉ 2022
- Echancier
- Aides financières - Etude de faisabilité technique et économique de valorisation du gisement bois en granulés standardisés - Communauté de Communes Cingal Suisse Normande
- Plan de financement pour la création d'une chaufferie bois énergie - Landelles et Coupigny
- Reconduction du dispositif Soleil 14
- Affectation des fonds ACTEE pour la maitrise d'oeuvre
- Convention Compte Financier Unique
- Engagement de crédits d'investissement avant le vote des budgets 2022
- Financements de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours.
- Demande de subvention d'Electriciens sans fornières
- Mouvement du personnel - Etat des lieux
- Instauration du comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- Participation Titres Restaurant 2022

- Indemnisation des frais d'hébergement des agents en mission
- MAPEO Calvados - Convention de groupement de commandes pour la passation des marchés publics dédiées à la fourniture de matériels et prestations de services pour le SIG mutualisé porté par le Département du Calvados et le SDEC ENERGIE
- AVENANT N° 3 au contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente - communes nouvelles et maîtrise d'ouvrage
- Renouvellement de la convention pour un référentiel commun terme I
- Protocoles B : actualisation de la valeur vénale des terrains situés hors zones constructibles pour la constitution de droits réels de jouissance spéciale sur des propriétés privées
- Avenant n° 19 – au contrat historique GRDF relatif à l'élargissement du périmètre de la concession
- Aides aux activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux
- Aides aux extensions pour sites privés
- modalités de recouvrement de la part à charge des bénéficiaires de raccordement
- Avenant n° 1 à la convention liant INHARI et le SDEC ENERGIE
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique - INHARI - VILLERS BOCAGE et VALDALLIERE
- Convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) : Conditions générales d'utilisation du service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (MobiSDEC)
- Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 1ère tranche 2022
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 7ème tranche 2021
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 8ème tranche 2021
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 1ère tranche 2022
- Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 1ère tranche 2022
- Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux de la ville de Caen
- Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure des lotissements privés en communes rurales pour les communes de Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Fontenay-le-Marmion, Moulins-en-Bessin (Martragny) et Tilly-sur-Seulles
- Programme de travaux d'extension, de renouvellement, d'aménagement et d'efficacité énergétique éclairage public - 8èmes tranches 2021

## TRAVAUX DES COMMISSIONS - ANNEE 2021

**72 réunions :**

### JANVIER

- Commission Consultative pour la Transition Energétique
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Relations usagers et précarité énergétique
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### MARS

- Commission d'Appel d'Offres
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Relations usagers et précarité énergétique
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### AVRIL

- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Relations usagers et précarité énergétique
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### MAI

- Commission d'Appel d'Offres
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### JUIN

- Commission d'Appel d'Offres
- Commission Consultative pour la Transition Energétique
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### JUILLET

- Commission d'Appel d'Offres
- Relations usagers et précarité énergétique

### SEPTEMBRE

- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Relations usagers et précarité énergétique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### OCTOBRE

- Commission d'Appel d'Offres
- Commission Consultative pour la Transition Energétique
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse

### NOVEMBRE

- Commission d'Appel d'Offres
- Commission Consultative pour la Transition Energétique
- Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques
- Concessions électricité et gaz
- Commission Développement Economique
- Transition Energétique
- Mobilités bas carbone
- Travaux sur les réseaux publics d'électricité
- Éclairage public et signalisation lumineuse



## MARCHES DE TRAVAUX NOTIFIES EN 2021

### I/ MARCHES > 5 535 000 € HT :

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT (en €)		DUREE	SOCIETES ATTRIBUTAIRES	DATE DE NOTIFICATION
	N° du lot		minl	maxd			

### II/ De 90 000 € à 5 534 999 € HT :

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT (en €)		DUREE	SOCIETES ATTRIBUTAIRES	DATE DE NOTIFICATION
	N° du lot		minl	maxd			
Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac	1	VRD - Gros œuvre - Clos couvert	-	149 610,00 €	10 mois	VAUBAN GC	13/01/2021
Construction d'une chaufferie granulés et d'un réseau de chaleur sur la commune de Livarot Pays d'Auge	-	-	-	137 276,78 €	6 mois	VIMATHERMIQUE - ELAIRGIE VIMOUTIERS	07/07/2021
Travaux aériens et souterrains 2022	3	Travaux souterrains : CC Isigny Omaha Intercom	1 000 000	2 500 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STURNO / TEIM	28/07/2021
	4	Travaux souterrains : CC Bayeux Intercom	700 000	1 500 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STURNO / TEIM	28/07/2021
	5	Travaux souterrains : CC Seules Terre et Mer	400 000	900 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STEPELEC	28/07/2021
	6	Travaux souterrains : CC Cœur de Nacre - CU Caen la Mer Ouest	450 000	850 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	GARCZYNSKI TRAPLOIR	29/07/2021
	7	Travaux souterrains : CC Normandie-Cabourg Pays d'Auge- CU Caen la Mer Nord	750 000	1 400 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	GARCZYNSKI TRAPLOIR	29/07/2021
	8	Travaux souterrains : CC Couer Côte Fleurie - CC du Pays d'Honfleur et de Beuzeville	450 000	700 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	SPIE / RESEAUX ENVIRONNEMENT	04/08/2021
	9	Travaux souterrains : CC Terre d'Auge	600 000	800 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	TRP NORMANDIE	
	10	Travaux souterrains : CA Lisieux Normandie	1 700 000	2 150 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STEPELEC	28/07/2021
	12	Travaux souterrains : CC du Pays de Falaise	600 000	1 150 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	SORAPEL / SATO	28/07/2021
	13	Travaux souterrains : CC Cingal Suisse Normande	750 000	1 050 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STEPELEC	28/07/2021
	14	Travaux souterrains : CC Vallées de l'Orne et de l'Odon - CU Caen la Mer Sud	250 000	850 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	SORAPEL / SATO	02/07/2021
	15	Travaux souterrains : CC Intercom de la Vire au Noireau	1 750 000	1 900 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STURNO / TEIM	28/07/2021
	16	Travaux souterrains : CC Pré Bocage Intercom	600 000	1 300 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	STEPELEC	28/07/2021
Raccordement au réseau de distribution publique d'électricité 2022	3	PAYS D'AUGE NORD ET PAYS D'AUGE SUD	400 000,00 €	1 600 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	RESEAUX ENVIRONNEMENT	28/07/2021

### III/ De 25 000 à 89 999 € HT

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT ANNUEL (en €)		DUREE	SOCIETE ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
	N° du lot		minl	maxd			
Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Valdallière	-	-	-	29 594,62 €	4 mois	BLC CONFORT	30/06/2021
Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain	-	-	-	29 206,16 €	4 mois	BLC CONFORT	25/08/2021

## I/ MARCHES > 214 000 € HT :

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT (en €)		DUREE	SOCIETES ATTRIBUTAIRES	DATE DE NOTIFICATION
	N° lot		mini	maxi			
Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics	1	Nord-Ouest	-	-	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	BUREAU VERITAS SOLUTIONS	14/04/2021
	2	Nord-Est	-	-	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	QCS SERVICES	15/04/2021
	3	Sud-Ouest	-	-	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	BUREAU VERITAS SOLUTIONS	14/04/2021
	4	Sud-Est	-	-	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	QCS SERVICES	15/04/2021
Données cartographiques : détection et géoréférencement de réseaux et d'équipements	1	Ouest	-	-	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	CERENE SERVICES	26/05/2021
	2	Est	-	-	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	TOPO ETUDES	26/05/2021
Fourniture et mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques Marché subséquent n°3	1	Fourniture de bornes de recharge d'une puissance de 22 Kva	-	-	6 mois	E TOTEM	02/08/2021
	2	Fourniture de bornes de recharge d'une puissance de 50 Kva	-	-	6 mois	DBT CEV	16/07/2021
	3	Fourniture de bornes de recharge d'une puissance supérieure ou égale à 100 Kva	-	-	6 mois	DBT CEV	16/07/2021
Supervision, exploitation et maintenance d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables	-	-	-	-	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	GT FORLUX - Citeos Ingénierie Normandie + CITEOS CAEN + COGELUM IDF + FRESHMILE	27/07/2021
Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier 2021	-	-	-	-	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	SIMON LIGHTING	05/08/2021
Groupement de commandes pour la fourniture de postes de transformation, transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppes de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité Marché subséquent n°3a	1	POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT PSSA-PSSB de puissance 100, 160 et 250 kVA de tension 15 ou 20 KV	-	-	2 mois	EPSYS	19/11/2021
	2	TRANSFORMATEUR HTA/BT - TPC - de type INTERIEUR H59 pour cabine préfabriquée de puissance 100, 160 et 250 kVA, en 15 ou 20 KV en Ecodesign Tier 2	-	-	2 mois	REMALELEC	22/11/2021
	3	TRANSFORMATEUR HTA/BT - non TPC - de type INTERIEUR H59 pour cabine préfabriquée de puissance 160, 250, 400, 630 et 1000 kVA, en 15 ou 20 KV en Ecodesign Tier 2	-	-	2 mois	REMALELEC	22/11/2021
	4	TRANSFORMATEUR TPC HAUT DE POTEAU H61 de puissance 100, 160 kVA, en 15 ou 20 KV en Ecodesign Tier 2	-	-	2 mois	TRANSFIX	19/11/2021
	5	POSTES DE TRANSFORMATION à pertes réduites TPC de type PRCS de puissance 100 et 160 kVA, de tension 15 ou 20 KV en Ecodesign Tier 2	-	-	2 mois	TRANSFIX	19/11/2021
	6	Armoires de coupure HTA évolutives	-	-	2 mois	EPSYS	19/11/2021
	7	ENVELOPPE DE POSTE DE TRANSFORMATION type Poste Urbain Compact (PUC), non équipée de transformateur	-	-	2 mois	EPSYS	19/11/2021
	8	ENVELOPPE DE POSTE DE TRANSFORMATION type Poste à Couloir de Manoeuvre (PAC), non équipée de transformateur	-	-	2 mois	EPSYS	19/11/2021



II/ De 90 000 à 213 999 € HT :

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT (en €)		DUREE	SOCIETES ATTRIBUTAIRES	DATE DE NOTIFICATION
	N° lot		mini	maxi			
Maintenance du système de télésurveillance de carrefours à feux	-	-	-	120 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	GERTRUDE	05/01/2021
Acquisition , exploitation & maintenance d'une solution logicielle de gestion financière	-	-	-	120 000,00 €	24 mois Reconductible 2 x 12 mois	BERGER LEVRAULT	05/01/2021
Fourniture de contrôleurs et nœuds communicants	-	-	-	100 000,00 €	12 mois	LACROIX CITY	01/04/2021
Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	1	Bessin-Bocage	-	70 000,00 €	12 mois Reconductible 2 x 12 mois	TOPO ETUDES	20/05/2021
	2	Calvados Centre	-	70 000,00 €	12 mois Reconductible 2 x 12 mois	DEKRA INDUSTRIAL	21/05/2021
	3	Pays d'Auge Nord et Sud	-	70 000,00 €	12 mois Reconductible 2 x 12 mois	TOPO ETUDES	20/05/2021
Fourniture de panneaux à messages variables posés sur des mâts indépendants 2021	1	Simple face monochrome - format paysage	-	52 500,00 €	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	CHARVET INDUSTRIES	20/07/2021
	2	Simple face monochrome - format portrait	-	52 500,00 €	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	CHARVET INDUSTRIES	20/07/2021
	3	Simple face couleur - format paysage	-	52 500,00 €	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	CHARVET INDUSTRIES	20/07/2021
	4	Simple face couleur - format portrait	-	52 500,00 €	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	CHARVET INDUSTRIES	20/07/2021
Traitement dématérialisé et acheminement des déclarations de projets de travaux (DT), d'intention de commencement des travaux (DICT), des DT DICT conjointes et des avis de travaux urgents (ATU)	-	-	-	200 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	SOGELINK	29/09/2021
Contrôle de stabilité mécanique des mâts d'éclairage public et potences de signalisation lumineuse	1	Ouest	-	70 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	REI LUX CONTROLES	10/12/2021
	2	Est	-	70 000,00 €	12 mois Reconductible 3 x 12 mois	REI LUX CONTROLES	10/12/2021

III/ De 25 000 à 89 999 € HT

OBJET	ALLOTISSEMENT		MONTANT HT (en €)		DUREE	SOCIETE ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
	N° lot		mini	maxi			
Maintenance et hébergement d'une solution mutualisée de catalogage de données géographiques avec prestations associées	-	-	5 000,00 €	60 000,00 €	48 mois	ISOGEO	23/02/2021
Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (Epron)	-	-	-	25 420,00 €	6 mois	DBEG	27/04/2021
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation de caméras de vidéoprotection 2021	-	-	-	19 150,00 €	12 mois Reconductible 1 x 12 mois	PROTECNA	25/05/2021
Mise à disposition et abonnement à un logiciel de suivi énergétique et patrimonial	-	-	-	40 000,00 €	17 mois Reconductible 2 x 12 mois	MCMA SOLUTIONS	19/08/2021
Maintenance et évolution des solutions logicielles SYECL et XMAP	-	-	-	60 000,00 €	12 mois Reconductible 2 x 12 mois	SIRAP SASU	01/10/2021
Etude pour la réalisation d'un schéma régional de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques	-	-	-	70 000,00 €	12 mois	ARTELIA	16/11/2021

**RECUEIL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE**  
 EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020  
**ANNEE 2021**

NUMERO	OBJET
2021-DEC-1	MAPEO : Avenant n° 2 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du portail SIG mutualisé du Calvados
2021-DEC-2	Suivi énergétique (Post CEP) de Souleuvre en Bocage
2021-DEC-3	Suivi énergétique (Post CEP) d'Evrecy
2021-DEC-4	Convention de partenariat avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie - année 2021
2021-DEC-5	Convention de partenariat avec le CPIE pour des animations pédagogiques - Exposition "2050" de la Maison de l'Energie - année 2021
2021-DEC-6	Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé de Sainte Croix sur Mer
2021-DEC-7	Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ARE, Arbor&sens et la commune de Valdallière pour l'organisation d'un DDTour sur le thème : Plantation, valorisation économique, insertion : la filière bois-bocage énergie comme levier de transition du Bocage Virois
2021-DEC-8	Création d'un groupement de commande pour l'élaboration du Schéma directeur des IRVE avec les syndicats normands du TEN (SDEC ENERGIE - Coordonnateur du Groupement)
2021-DEC-9	Réfection d'une couverture en ardoises sur la salle multi-activités de Fontaine-Etoupefour sous maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïques
2021-DEC-10	Indemnisation des frais de déplacement et de restauration des élus du comité syndical
2021-DEC-11	Mise en place de cartes d'achat public
2021-DEC-12	Convention de prestation de services pour la journée du personnel du SDEC ÉNERGIE
2021-DEC-13	Convention particulière d'occupation du domaine public autoroutier SDEC ENERGIE-SAPN - communes de REUX et ST HYMER
2021-DEC-14	Convention Panorapresse - Territoire d'Énergie Normandie
2021-DEC-15	Compétence Contribution à la Transition Énergétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Bavent
2021-DEC-16	Compétence Contribution à la Transition Énergétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Valdallière
2021-DEC-17	Acquisition de trois cycles électriques - Aides financières - Trouville sur Mer
2021-DEC-18	Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour l'animation de la filière méthanisation en Normandie
2021-DEC-19	Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (Epron)
2021-DEC-20	Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières - Maisoncelles sur Ajon
2021-DEC-21	Audits énergétiques - Aides financières - Sommervieu, Sainte-Honorine-du-Fay, Bretteville-sur-Laize et Saint-Pierre-du-Bû
2021-DEC-22	Diagnostic territorial du patrimoine public - Communauté de Communes Seules Terre et Mer
2021-DEC-23	Partenariat Fonds de Solidarité Energie (FSE) - Versement de la dotation 2021
2021-DEC-24	Audits énergétiques - Aides financières - Bonneville la Louvet, Louvigny et Communauté de Communes du Pays de Falaise
2021-DEC-25	Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières - Bernières sur Mer
2021-DEC-26	Acquisition de cycles électriques - Aides financières - Communauté de Communes Cœur de Nacre
2021-DEC-27	Acquisition de cycles électriques - Aides financières - Trouville-sur-Mer
2021-DEC-28	Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Calvados 2021/2024
2021-DEC-29	Contrat de territoire avec le Conseil Départemental du Calvados pour l'enceinte sportive de Potigny
2021-DEC-30	Virement de crédits Budget principal
2021-DEC-31	Virement de crédits Budget annexe "Energies Renouvelables - ENR"
2021-DEC-32	Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain
2021-DEC-33	Convention de partenariat « Communication » avec l'UAMC
2021-DEC-34	Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Valdallière
2021-DEC-35	Soutien financier impayés de gaz _CCAS de Noues de Sienne
2021-DEC-36	Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières - Condé en Normandie
2021-DEC-37	Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières - Isigny sur Mer

2021-DEC-38	Audits énergétiques - Aides financières - Epaney, Ernes et Cagny
2021-DEC-39	Adhésion de la commune de Campigny au Service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de ses bâtiments (CEP-niveau 1)
2021-DEC-40	Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour l'animation de la filière bois-énergie
2021-DEC-41	Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Trévières
2021-DEC-42	Mutualisation d'une solution logicielle pour l'application du droit des sols avec la commune de SAINT-SYLVAIN
2021-DEC-43	Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (gymnase et dojo pour la commune de Potigny)
2021-DEC-44	Maîtrise d'oeuvre pour l'installation d'une chaufferie bois plaquette et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Landelles-et-Coupigny
2021-DEC-45	Subvention 2021 - Handi'chien
2021-DEC-46	Mise à disposition et abonnement à un logiciel de suivi énergétique et patrimonial
2021-DEC-47	Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain - relance
2021-DEC-48	Aides financières - Acquisition d'un véhicule électrique - Valdallière
2021-DEC-49	Virement de crédits - Budget principal
2021-DEC-50	Convention pour la gestion de la procédure de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
2021-DEC-51	Politique de protection des données personnelles MAPEO
2021-DEC-52	Etude ENR - Aides financières - Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
2021-DEC-53	Adhésions des communes de Moyaux, Blangy-le-Château et Villy Bocage au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de leurs bâtiments (CEP-niveau 1)
2021-DEC-54	Aides financières - acquisition d'un véhicule électrique - Saint Arnout
2021-DEC-55	Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de Noues de Sienna
2021-DEC-56	Charte partenariale pour l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités avec la Préfecture du Calvados et la Communauté Urbaine de Caen la mer
2021-DEC-57	Avenant à la convention de partenariat avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie - année 2021
2021-DEC-58	Convention de partenariat avec Bessin Urbanisme
2021-DEC-59	Indemnisation des frais de déplacements Intervenants extérieurs
2021-DEC-60	Acquisition d'un cycle électrique - Aides financières - Grainville-sur-Odon
2021-DEC-61	Adhésions des communes de Villy Bocage et Moulins en Bessin au service de Conseil en Energie Partagé pour l'élaboration et le suivi de la stratégie de rénovation (CEP-niveau 2)
2021-DEC-62	Adhésions des communes de Bonnebosq et Moulins-en-Bessin au service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de leurs bâtiments (CEP-niveau 1)
2021-DEC-63	Convention de partenariat avec l'ENSI Caen
2021-DEC-64	Nouvelle adhésion au dispositif de médiation pour les litiges Mobisdec
2021-DEC-65	Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de Vire Normandie
2021-DEC-66	Etude énergétique - Aides financières - Merville-Franceville-Plage
2021-DEC-67	Virement de crédits n°3 - Budget Principal
2021-DEC-68	Adhésions des communes de Bénerville-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Bernières-sur-Mer et Gonnevill-en-Auge au service de Conseil en Energie Partagé (Niveau 1) - Suivi des consommations et dépenses d'énergies des bâtiments
2021-DEC-69	Adhésion de la commune de Gonnevill-en-Auge au service de Conseil en Energie Partagé (Niveau 2)
2021-DEC-70	Convention pour la mise à disposition de 2 points de charge Mobisdec dans le cadre de la poursuite de l'expérimentation du service d'auto partage de Renault Mobility en vue de son intégration dans la Délégation de service public (DSP) transport de la com
2021-DEC-71	Acquisition d'un véhicule électrique - aides financières - Saint-Manvieu-Norrey
2021-DEC-72	Accord de partenariat 2022-2026 en faveur de la transition énergétique normande - Région Normandie / Territoire d'Energie Normandie
2021-DEC-73	Virement de crédits n°4 - Budget principal
2021-DEC-74	Acquisition de deux véhicules électriques - aides financières - Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

## Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14001	Ablon	1	1	0	1	0	0	0	0
14003	Agy	1	1	0	0	0	0	0	0
14006	Amayé-sur-Orne	1	1	0	1	1	0	0	0
14007	Amayé-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14009	Amfreville	1	1	0	1	0	0	0	0
14012	Angerville	1	1	0	0	0	0	0	0
14015	Anisy	1	1	0	1	0	0	1	0
14016	Annebault	1	1	0	0	1	0	0	0
14019	Arganchy	1	0	0	0	0	0	0	0
14020	Argences	1	1	0	1	1	0	0	0
14021	Arromanches-les-Bains	1	1	0	0	1	0	0	0
14022	Asnelles	1	0	0	0	0	0	0	0
14023	Asnières-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14024	Auberville	1	1	0	0	1	0	0	0
14025	Aubigny	1	1	0	0	0	0	0	0
14026	Audrieu	1	1	0	0	1	0	0	0
14591	Aure sur Mer	1	1	0	0	1	0	0	0
14011	Aurseulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14030	Authie	0	1	0	0	0	0	0	0
14033	Auvillars	1	1	0	0	0	0	0	0
14034	Avenay	1	1	0	1	0	0	0	0
14035	Balleroy-sur-Drôme	1	1	1	0	1	0	0	0
14036	Banneville-la-Campagne	1	1	0	0	0	0	0	0
14038	Banville	1	1	0	0	0	0	0	0
14039	Barbery	1	1	0	0	0	0	0	0
14040	Barbeville	1	0	0	0	0	0	0	0
14041	Barneville-la-Bertran	1	0	0	0	0	0	0	0
14042	Baron-sur-Odon	1	1	0	1	0	0	0	0
14043	Barou-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14044	Basly	1	1	0	1	0	0	0	0
14045	Basseneville	1	1	0	0	0	0	0	0
14046	Bavent	1	1	0	0	1	0	0	1
14047	Bayeux	1	1	1	1	1	0	0	0
14049	Bazenville	1	0	0	0	0	0	0	0
14231	Beaufour-Druval	1	1	0	0	0	0	0	0
14053	Beaumais	1	1	0	0	0	0	0	0
14054	Beaumesnil	1	1	0	0	0	0	0	0
14055	Beaumont-en-Auge	1	1	0	0	1	0	0	0
14057	Bellengreville	1	1	1	0	1	0	0	0
14527	Belle Vie en Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14059	Benerville-sur-Mer	1	1	0	1	0	0	0	0
14060	Bénouville	0	1	0	0	0	0	0	0
14062	Bény-sur-Mer	1	1	0	1	1	0	0	0
14063	Bernesq	1	1	0	0	0	0	0	0
14064	Bernières-d'Ailly	1	1	0	0	0	0	0	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14066	Bernières-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14069	Beuvillers	1	1	0	1	0	0	0	0
14070	Beuvron-en-Auge	1	1	0	0	1	0	0	0
14068	Biéville-Beuville	0	1	0	0	0	0	0	0
14077	Blangy-le-Château	1	1	0	0	1	0	0	0
14078	Blay	1	1	0	0	0	0	0	0
14079	Blonville-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14083	Bonnebosq	1	1	1	1	1	0	0	0
14084	Bonnemaison	1	0	0	0	0	0	0	0
14085	Bonneville-la-Louvet	1	1	0	0	1	0	0	0
14086	Bonneville-sur-Touques	1	1	0	1	0	0	0	0
14087	Bonnoeil	1	1	0	0	0	0	0	0
14088	Bons-Tassilly	1	1	0	0	0	0	0	0
14089	Bougy	1	1	0	1	0	0	0	0
14090	Boulon	1	1	0	0	0	0	0	0
14091	Bourgeauville	1	1	0	0	0	0	0	0
14093	Branville	1	1	0	0	0	0	0	0
14096	Brémoy	1	1	0	0	0	0	1	0
14097	Bretteville-le-Rabet	1	1	0	0	0	0	0	0
14100	Bretteville-sur-Laize	1	1	0	0	1	0	0	0
14101	Bretteville-sur-Odon	0	1	0	0	0	0	0	0
14106	Bréville-les-Monts	1	1	0	0	0	0	0	0
14107	Bricqueville	1	1	0	0	0	0	0	0
14110	Brucourt	1	0	0	0	0	0	0	0
14111	Bucéels	1	1	0	0	0	0	0	0
14117	Cabourg	1	0	0	1	1	0	0	0
14119	Cagny	1	1	1	1	1	0	0	0
14120	Cahagnes	1	1	0	0	1	0	0	0
14121	Cahagnolles	1	1	0	0	1	0	0	0
14123	Cairon	0	1	0	0	0	0	0	0
14125	Cambes-en-Plaine	0	1	0	0	0	0	0	0
14126	Cambremer	1	1	0	0	1	0	1	0
14127	Campagnolles	1	1	0	0	1	0	0	0
14130	Campigny	1	1	0	0	0	0	0	0
14131	Canapville	1	1	0	1	0	0	0	0
14132	Canchy	1	0	0	0	0	0	0	0
14134	Canteloup	1	1	0	0	0	0	0	0
14135	Carcagny	1	1	0	0	0	0	0	0
14136	Cardonville	1	0	0	0	0	0	0	0
14137	Carpiquet	0	1	0	0	0	0	0	0
14138	Cartigny-l'Épinay	1	1	0	0	0	0	0	0
14140	Castillon	1	1	0	0	0	0	0	0
14141	Castillon-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14143	Caumont-sur-Aure	1	1	0	1	1	0	0	0
14145	Caucicourt	1	1	0	0	0	0	0	0

Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14146	Cauville	1	1	0	0	0	0	0	0
14147	Cernay	1	1	0	0	0	0	0	0
14149	Cesny-aux-Vignes	1	1	0	0	0	0	0	0
14150	Cesny-les-Sources	1	1	0	0	0	0	0	0
14159	Chouain	1	1	0	0	0	0	0	0
14160	Cintheaux	1	1	0	0	0	0	0	0
14161	Clarbec	1	1	0	0	0	0	0	0
14162	Clécy	1	1	0	0	1	0	0	0
14163	Cléville	1	1	0	0	0	0	0	0
14166	Colleville-Montgomery	0	1	0	0	0	0	0	0
14165	Colleville-sur-Mer	1	1	0	0	1	0	0	0
14168	Colombières	1	1	0	0	0	0	0	0
14169	Colombiers-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14014	Colomby-Angueryn	1	1	0	1	1	0	0	0
14171	Combray	1	1	0	0	0	0	0	0
14172	Commes	1	1	0	0	0	0	0	0
14174	Condé-en-Normandie	1	1	0	1	1	0	0	0
14173	Condé-sur-Iffs	1	1	0	0	0	0	0	0
14175	Condé-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14177	Coquainvilliers	1	1	0	1	1	0	0	0
14179	Cordebugle	1	0	0	0	0	0	0	0
14180	Cordey	1	1	0	0	0	0	0	0
14181	Cormelles-le-Royal	0	1	0	0	0	0	0	0
14182	Cormolain	1	1	0	0	1	0	1	0
14183	Cossesseville	1	0	0	0	0	0	0	0
14184	Cottun	1	1	0	0	0	0	0	0
14190	Courcy	1	1	0	0	1	0	0	0
14191	Courseulles-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14193	Courttonne-la-Meurdrac	1	1	0	0	0	0	1	0
14194	Courttonne-les-Deux-Églises	1	1	0	0	0	0	0	0
14195	Courvaudon	1	0	0	0	0	0	0	0
14196	Crépon	1	1	0	0	0	0	0	0
14197	Cresserons	1	1	0	1	0	0	0	0
14198	Cresseveuille	1	1	0	0	0	0	0	0
14200	Creully-sur-Seulles	1	1	0	1	1	0	0	0
14202	Cricqueboeuf	1	1	0	1	1	0	0	0
14203	Cricqueville-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14204	Cricqueville-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14205	Cristot	1	1	0	0	0	0	0	0
14206	Crocly	1	1	0	0	0	0	0	0
14207	Croisilles	1	1	0	0	0	0	0	0
14209	Crouay	1	1	0	0	0	0	0	0
14211	Culey-le-Patry	1	1	0	0	0	0	0	0
14214	Cussy	1	0	0	0	0	0	0	0
14215	Cuville	0	1	0	0	0	0	1	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14216	Damblainville	1	1	0	0	0	0	0	0
14218	Danestal	1	1	0	0	0	0	0	0
14220	Deauville	1	0	0	0	0	0	0	0
14221	Démouville	0	1	0	0	0	0	0	0
14224	Deux-Jumeaux	1	0	0	0	0	0	0	0
14347	Dialan sur Chaîne	1	1	0	0	1	0	0	0
14225	Dives-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14226	Donnay	1	1	0	0	0	0	0	0
14227	Douville-en-Auge	1	0	0	0	0	0	0	0
14228	Douvres-la-Déivrande	1	1	1	1	1	0	1	0
14229	Dozulé	1	1	0	1	1	0	0	0
14230	Drubec	1	0	0	0	0	0	0	0
14232	Ducy-Sainte-Marguerite	1	1	0	0	0	0	0	0
14236	Eillon	1	1	0	0	1	0	0	0
14237	Émiéville	1	1	0	0	0	0	0	0
14238	Englesqueville-en-Auge	1	0	0	0	0	0	0	0
14239	Englesqueville-la-Percée	1	0	0	0	0	0	0	0
14240	Épaney	1	1	0	0	0	0	0	0
14241	Épinay-sur-Odon	1	1	0	0	0	0	0	0
14242	Épron	0	1	0	0	0	0	1	0
14243	Équemauville	1	1	0	1	1	0	0	0
14244	Eraines	1	1	0	0	0	0	0	0
14245	Ernes	1	1	0	0	0	0	0	0
14246	Escoville	1	1	0	1	1	0	0	0
14248	Espins	1	1	0	0	0	0	0	0
14249	Esquay-Notre-Dame	1	1	0	1	0	0	0	0
14250	Esquay-sur-Seulles	1	1	1	0	0	0	0	0
14251	Esson	1	1	1	0	0	0	0	0
14252	Estrées-la-Campagne	1	1	0	0	0	0	0	0
14254	Éterville	0	1	0	0	0	0	0	0
14256	Étréham	1	1	0	0	0	0	0	0
14257	Évrecy	1	1	0	1	1	0	0	0
14258	Falaise	1	1	0	1	1	0	0	0
14260	Fauguernon	1	1	0	0	0	0	0	0
14266	Feuguerolles-Bully	1	1	0	1	1	0	1	0
14269	Fierville-les-Parcs	1	0	0	0	1	0	0	0
14270	Firfol	1	1	0	0	1	0	0	0
14271	Fleury-sur-Orne	0	1	0	0	0	0	0	0
14274	Fontaine-Étoupefour	1	1	0	1	1	0	1	0
14275	Fontaine-Henry	1	1	0	0	1	0	0	0
14276	Fontaine-le-Pin	1	1	0	0	0	0	0	0
14277	Fontenay-le-Marmion	1	1	1	1	0	0	0	0
14278	Fontenay-le-Pesnel	1	1	0	0	0	0	0	0
14280	Formentin	1	0	0	0	0	0	0	0
14281	Formigny La Bataille	1	1	0	0	0	0	0	0

## Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14282	Foulognes	1	1	0	0	0	0	0	0
14283	Fourches	1	1	0	0	0	0	0	0
14284	Fourneaux-le-Val	1	1	0	0	0	0	0	0
14286	Fourneville	1	1	0	0	0	0	0	0
14287	Frénouville	1	1	0	1	0	0	0	0
14289	Fresné-la-Mère	1	1	0	0	0	0	0	0
14290	Fresney-le-Puceux	1	1	0	0	0	0	0	0
14291	Fresney-le-Vieux	1	1	0	0	0	0	0	0
14293	Fumichon	1	0	0	0	0	0	0	0
14297	Gavrus	1	1	0	1	0	0	1	0
14298	Géfosse-Fontenay	1	1	0	0	0	0	0	0
14299	Genneville	1	1	0	0	0	0	0	0
14300	Gerrots	1	1	0	0	0	0	0	0
14301	Giberville	0	1	0	0	0	0	0	0
14302	Glanville	1	0	0	0	0	0	0	0
14303	Glos	1	1	1	1	1	0	0	0
14306	Gonneville-en-Auge	1	1	0	1	0	0	0	0
14304	Gonneville-sur-Honfleur	1	1	0	1	0	0	0	0
14305	Gonneville-sur-Mer	1	1	0	1	0	0	0	0
14308	Goustranville	1	1	0	0	0	0	0	0
14309	Gouvix	1	1	0	1	1	0	0	0
14310	Grainville-Langannerie	1	1	0	0	1	0	0	0
14311	Grainville-sur-Odon	1	1	0	1	1	0	0	0
14312	Grandcamp-Maisy	1	1	0	1	1	0	0	0
14316	Grangues	1	1	0	0	0	0	0	0
14318	Graye-sur-Mer	1	1	1	1	0	0	0	0
14320	Grimbosq	1	1	0	0	1	0	0	0
14322	Guéron	1	1	0	0	0	0	0	0
14325	Hermanville-sur-Mer	0	1	0	0	0	0	1	0
14326	Hermival-Hes-Vaux	1	1	0	0	0	0	0	0
14328	Hérouvillette	1	1	0	1	0	0	0	0
14329	Heuland	1	1	0	0	0	0	0	0
14333	Honfleur	1	0	0	1	1	0	0	0
14335	Hotot-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14336	Hottot-les-Bagues	1	1	0	0	0	0	0	0
14338	Houlgate	1	1	1	0	1	0	0	0
14342	Isigny-sur-Mer	1	1	0	1	1	0	0	0
14344	Janville	1	1	0	0	0	0	0	0
14345	Jort	1	1	0	0	1	0	0	0
14346	Juaye-Mondaye	1	1	0	0	0	0	0	0
14348	Juvigny-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14050	La Bazoque	1	1	0	0	0	0	0	0
14082	La Boissière	1	0	0	0	0	0	0	0
14122	La Caine	1	1	0	0	0	0	0	0
14124	La Cambe	1	1	0	0	0	0	0	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14272	La Folie	1	0	0	0	0	0	0	0
14273	La Folletière-Abenon	1	1	0	0	0	0	0	0
14332	La Hoguette	1	1	0	0	0	0	0	0
14337	La Houblonnière	1	0	0	0	0	0	0	0
14510	La Pommeraye	1	1	0	0	0	0	0	0
14536	La Rivière-Saint-Sauveur	1	1	1	1	1	0	0	0
14541	La Roque-Baignard	1	0	0	0	0	0	0	0
14740	La Vespière-Friardel	1	1	0	1	1	0	0	0
14756	La Villette	1	1	0	0	0	0	0	0
14349	Laize-Clinchamps	1	1	0	1	1	0	0	0
14352	Landelles-et-Coupigny	1	1	0	0	0	0	1	0
14353	Landes-sur-Ajon	1	0	0	0	0	0	0	0
14354	Langrune-sur-Mer	1	1	1	0	1	0	0	0
14080	Le Bô	1	0	0	0	0	0	0	0
14102	Le Breuil-en-Auge	1	1	1	0	0	0	0	0
14103	Le Breuil-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14104	Le Brévedent	1	1	0	0	0	0	0	0
14116	Le Bû-sur-Rouvres	1	1	0	0	0	0	0	0
14223	Le Détroit	1	0	0	0	0	0	0	0
14261	Le Faulq	1	0	0	0	0	0	0	0
14285	Le Fournet	1	0	0	0	0	0	0	0
14288	Le Fresne-Camilly	0	1	0	0	0	0	0	0
14400	Le Manoir	1	1	0	0	0	0	0	0
14402	Le Marais-la-Chapelle	1	1	0	0	0	0	0	0
14412	Le Mesnil-au-Grain	1	0	0	0	0	0	0	0
14419	Le Mesnil-Eudes	1	1	0	0	0	0	0	0
14421	Le Mesnil-Guillaume	1	1	1	0	1	0	0	0
14424	Le Mesnil-Robert	1	1	0	0	0	0	0	0
14425	Le Mesnil-Simon	1	1	0	0	0	0	0	0
14426	Le Mesnil-sur-Blangy	1	1	0	0	0	0	0	0
14427	Le Mesnil-Villement	1	1	0	0	0	0	0	0
14370	Le Molay-Littry	1	1	1	1	1	0	0	0
14504	Le Pin	1	1	0	0	0	0	0	0
14520	Le Pré-d'Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14687	Le Theil-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14694	Le Torquesne	1	1	0	0	0	0	0	0
14714	Le Tronquay	1	1	0	0	1	0	0	0
14741	Le Vey	1	1	0	0	0	0	0	0
14358	Léaupartie	1	1	0	0	0	0	0	0
14360	Leffard	1	1	0	0	0	0	0	0
14032	Les Authieux-sur-Calonne	1	1	0	0	0	0	0	0
14343	Les Isles-Bardel	1	0	0	0	0	0	0	0
14374	Les Loges	1	1	0	0	0	0	0	0
14375	Les Loges-Saulces	1	0	0	0	0	0	0	0
14435	Les Monceaux	1	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14027	Les Monts d'Aunay	1	1	0	1	1	0	0	0
14457	Les Moutiers-en-Auge	1	0	0	0	0	0	0	0
14458	Les Moutiers-en-Cinglais	1	1	0	0	0	0	0	0
14362	Lessard-et-le-Chêne	1	1	0	0	0	0	0	0
14334	L'Hôtellerie	1	1	0	0	0	0	0	0
14364	Lingèvres	1	1	0	0	0	0	0	0
14365	Lion-sur-Mer	0	1	0	0	0	0	0	0
14366	Lisieux	1	0	0	0	1	0	0	0
14367	Lison	1	1	0	0	1	0	0	0
14368	Lisores	1	1	0	0	0	0	0	0
14369	Litteau	1	1	0	0	0	0	0	0
14371	Livarot-Pays-d'Auge	1	1	1	1	1	0	1	1
14377	Longues-sur-Mer	1	1	1	0	0	0	0	0
14378	Longueville	1	1	0	0	0	0	0	0
14379	Longvillers	1	1	0	0	0	0	0	0
14380	Loucelles	1	1	0	0	0	0	0	0
14381	Louvagny	1	0	0	0	0	0	0	0
14383	Louvigny	0	1	0	0	0	0	0	0
14384	Luc-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14385	Magny-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14389	Maisoncelles-Pelvey	1	1	0	0	0	0	0	0
14390	Maisoncelles-sur-Ajon	1	1	0	0	0	0	0	0
14391	Maisons	1	1	1	0	0	0	0	0
14393	Maizet	1	1	0	0	0	0	0	0
14394	Maizières	1	1	0	0	0	0	0	0
14037	Malherbe-sur-Ajon	1	1	0	0	0	0	0	0
14396	Maltot	1	1	0	1	1	0	0	0
14397	Mandeville-en-Bessin	1	0	0	0	0	0	0	0
14398	Manerbe	1	1	0	0	0	0	0	0
14399	Manneville-la-Pipard	1	1	0	0	0	0	0	0
14401	Manvieux	1	1	0	0	0	0	0	0
14403	Marolles	1	1	0	0	1	0	0	0
14404	Martainville	1	1	0	0	0	0	0	0
14405	Martigny-sur-l'Ante	1	0	0	0	0	0	0	0
14407	Mathieu	0	1	0	0	0	0	0	0
14408	May-sur-Orne	1	1	1	1	0	0	0	0
14409	Merville-Franceville-Plage	1	1	0	1	1	0	0	0
14410	Méry-Bissières-en-Auge	1	1	0	0	1	0	0	0
14411	Meslay	1	1	0	0	0	0	0	0
14430	Meuvaines	1	0	0	0	0	0	0	0
14431	Mézidon Vallée d'Auge	1	1	1	1	1	0	0	0
14436	Monceaux-en-Bessin	1	1	0	1	0	0	0	0
14438	Mondrainville	1	1	0	1	0	0	0	0
14439	Monfréville	1	1	0	0	0	0	0	0
14445	Montfiquet	1	1	0	0	0	0	0	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14446	Montigny	1	1	0	0	0	0	0	0
14713	Montillières-sur-Orne	1	1	0	0	1	0	0	0
14448	Montreuil-en-Auge	1	0	0	0	0	0	0	0
14449	Monts-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14452	Morteaux-Couliboeuf	1	1	0	0	1	0	0	0
14453	Mosles	1	1	1	0	0	0	0	0
14454	Mouen	0	1	0	0	0	0	0	0
14455	Moulines	1	1	0	0	0	0	0	0
14406	Moullins-en-Bessin	1	1	0	0	1	0	1	0
14456	Moult-Chicheboville	1	1	1	1	1	0	0	0
14460	Moyaux	1	1	0	0	1	0	0	0
14461	Mutrécy	1	1	0	0	0	0	0	0
14465	Nonant	1	1	0	1	0	0	0	0
14466	Norrolles	1	1	0	0	1	0	0	0
14467	Noron-l'Abbaye	1	1	0	0	0	0	0	0
14468	Noron-la-Poterie	1	1	0	0	0	0	0	0
14469	Norrey-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14473	Notre-Dame-de-Livaye	1	0	0	0	0	0	0	0
14474	Notre-Dame-d'Estrées-Corbon	1	1	0	0	1	0	0	0
14658	Noues de Sienne	1	1	0	1	1	0	0	1
14476	Olendon	1	1	0	0	0	0	0	0
14478	Orbec	1	1	1	1	1	0	0	0
14480	Osmanville	1	1	0	1	0	0	0	0
14482	Ouézy	1	1	0	0	0	0	0	0
14483	Ouffières	1	1	0	0	0	0	0	0
14484	Ouilly-du-Houley	1	1	0	0	0	0	0	0
14486	Ouilly-le-Tesson	1	1	0	0	0	0	1	0
14487	Ouilly-le-Vicomte	1	1	0	0	1	0	0	0
14488	Ouistreham	0	1	0	0	0	0	0	0
14491	Parfouru-sur-Odon	1	1	0	0	0	0	0	0
14492	Pennedepie	1	1	0	0	0	0	0	0
14494	Périers-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14495	Périers-sur-le-Dan	0	1	0	0	0	0	0	0
14496	Périgny	1	1	0	0	0	0	0	0
14497	Perrières	1	1	0	0	0	0	0	0
14498	Pertheville-Ners	1	1	0	0	0	0	0	0
14499	Petiville	1	1	0	0	0	0	0	0
14500	Pierrefitte-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14501	Pierrefitte-en-Cinglais	1	1	0	0	0	0	0	0
14502	Pierrepoint	1	1	0	0	0	0	0	0
14506	Planquery	1	1	0	0	0	0	0	0
14509	Plumetot	1	1	0	0	0	0	0	0
14511	Pont-Bellanger	1	1	0	0	0	0	0	0
14764	Pont-d'Ouille	1	1	0	0	1	0	0	0
14512	Pontécoulant	1	1	0	0	0	0	0	0

## Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14514	Pont-l'Évêque	1	0	0	1	1	0	0	0
14355	Ponts sur Seulles	1	0	0	1	0	0	0	0
14515	Port-en-Bessin-Huppain	1	1	0	0	1	0	0	0
14516	Potigny	1	1	0	0	1	0	1	0
14519	Préaux-Bocage	1	1	0	0	0	0	0	0
14522	Prêteville	1	1	0	0	0	0	0	0
14524	Putot-en-Auge	1	1	0	1	0	0	0	0
14528	Quetteville	1	1	0	0	0	0	0	0
14529	Ranchy	1	1	0	0	0	0	0	0
14530	Ranville	1	1	1	1	1	0	0	0
14531	Rapilly	1	0	0	0	0	0	0	0
14533	Repenigny	1	0	0	0	0	0	0	0
14534	Reux	1	1	0	0	0	0	0	0
14535	Reviars	1	1	0	0	0	0	0	0
14540	Rocques	1	1	0	0	0	0	0	0
14542	Rosel	0	1	0	0	0	0	0	0
14543	Rots	0	1	0	0	0	0	0	0
14546	Rouvres	1	1	0	0	0	0	0	0
14547	Rubercy	1	1	0	0	0	0	0	0
14550	Rumesnil	1	0	0	0	0	0	0	0
14552	Ryes	1	1	0	0	0	0	0	0
14555	Saint-André-d'Hébertot	1	1	0	0	0	0	0	0
14556	Saint-André-sur-Orne	0	1	0	0	0	0	0	0
14557	Saint-Arnoult	1	1	1	1	1	0	0	0
14558	Saint-Aubin-d'Arquenay	0	1	0	0	0	0	0	0
14559	Saint-Aubin-des-Bois	1	1	0	0	0	0	0	0
14562	Saint-Aubin-sur-Mer	1	1	0	1	1	0	0	0
14563	Saint-Benoît-d'Hébertot	1	1	0	0	1	0	0	0
14565	Saint-Côme-de-Fresné	1	1	0	0	0	0	0	0
14566	Saint-Contest	0	1	0	0	0	0	0	0
14571	Saint-Denis-de-Mailloc	1	1	0	0	0	0	0	0
14572	Saint-Denis-de-Méré	1	1	0	0	1	0	0	0
14574	Saint-Désir	1	1	0	0	1	0	0	0
14569	Sainte-Croix-sur-Mer	1	1	0	0	0	0	0	0
14590	Sainte-Honorine-de-Ducy	1	1	0	0	0	0	0	0
14592	Sainte-Honorine-du-Fay	1	1	0	0	1	0	1	0
14614	Sainte-Marguerite-d'Elle	1	1	0	0	0	0	0	0
14619	Sainte-Marie-Outre-l'Eau	1	1	0	0	0	0	0	0
14575	Saint-Étienne-la-Thillaye	1	1	0	0	0	0	0	0
14578	Saint-Gatien-des-Bois	1	1	0	1	1	0	0	0
14582	Saint-Germain-de-Livet	1	1	0	0	0	0	0	0
14586	Saint-Germain-du-Pert	1	0	0	0	0	0	0	0
14587	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe	0	1	0	0	0	0	0	0
14588	Saint-Germain-Langot	1	1	0	0	0	0	0	0
14589	Saint-Germain-le-Vasson	1	1	0	1	1	0	0	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14593	Saint-Hymer	1	1	0	0	0	0	0	0
14595	Saint-Jean-de-Livet	1	0	0	0	0	0	0	0
14598	Saint-Jouin	1	0	0	0	0	0	0	0
14601	Saint-Julien-sur-Calonne	1	0	0	0	0	0	0	0
14602	Saint-Lambert	1	1	0	0	0	0	0	0
14603	Saint-Laurent-de-Condol	1	1	0	0	0	0	0	0
14605	Saint-Laurent-sur-Mer	1	1	0	0	0	0	0	0
14606	Saint-Léger-Dubosq	1	0	0	0	0	0	0	0
14607	Saint-Louet-sur-Seulles	1	0	0	0	0	0	0	0
14609	Saint-Loup-Hors	1	1	0	0	0	0	0	0
14610	Saint-Marvieu-Norrey	0	1	0	0	0	0	0	0
14613	Saint-Marcouf	1	0	0	0	0	0	0	0
14620	Saint-Martin-aux-Chartrains	1	1	0	1	1	0	0	0
14621	Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière	1	1	0	1	0	0	0	0
14622	Saint-Martin-de-Blagny	1	0	0	0	0	0	0	0
14623	Saint-Martin-de-Fontenay	1	1	1	1	0	0	0	0
14625	Saint-Martin-de-la-Lieue	1	1	0	1	0	0	0	0
14626	Saint-Martin-de-Mailloc	1	1	0	1	0	0	1	0
14627	Saint-Martin-de-Mieux	1	1	0	0	0	0	0	0
14630	Saint-Martin-des-Entrées	1	1	0	1	1	0	0	0
14635	Saint-Omer	1	1	0	0	0	0	0	0
14637	Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	1	1	0	0	0	0	0	0
14639	Saint-Ouen-le-Pin	1	1	0	0	0	0	0	0
14640	Saint-Pair	1	1	0	0	0	0	0	0
14643	Saint-Paul-du-Vernay	1	1	0	0	0	0	0	0
14644	Saint-Philbert-des-Champs	1	1	0	0	0	0	0	0
14645	Saint-Pierre-Azif	1	0	0	0	0	0	0	0
14646	Saint-Pierre-Canivet	1	1	1	0	0	0	0	0
14648	Saint-Pierre-des-Ifs	1	1	0	0	0	0	0	0
14649	Saint-Pierre-du-Bû	1	1	0	0	0	0	0	0
14650	Saint-Pierre-du-Fresne	1	1	0	0	0	0	0	0
14651	Saint-Pierre-du-Jonquet	1	1	0	0	0	0	0	0
14652	Saint-Pierre-du-Mont	1	1	0	0	0	0	0	0
14654	Saint-Pierre-en-Auge	1	1	1	1	1	0	0	0
14656	Saint-Rémy	1	1	0	0	0	0	0	0
14657	Saint-Samson	1	1	0	0	0	0	0	0
14659	Saint-Sylvain	1	1	0	1	1	0	0	0
14660	Saint-Vaast-en-Auge	1	0	0	0	0	0	0	0
14661	Saint-Vaast-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14663	Saint-Vigor-le-Grand	1	1	1	1	0	0	0	0
14664	Sallen	1	1	0	0	0	0	0	0
14665	Sallenelles	1	1	0	0	0	0	0	0
14666	Sannerville	0	1	0	0	0	0	0	0
14667	Saon	1	1	0	0	0	0	0	0
14668	Saonnet	1	1	0	0	0	0	0	0



Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14669	Sassy	1	1	0	0	0	0	0	0
14579	Seulline	1	1	0	0	0	0	0	0
14674	Soignolles	1	1	0	0	0	0	0	0
14676	Sommervieu	1	1	0	0	1	0	0	0
14677	Soulangy	1	1	0	0	0	0	0	0
14061	Souleuvre-en- Bocage	1	1	1	1	1	0	0	0
14678	Soumont-Saint-Quentin	1	1	0	0	0	0	0	0
14679	Subles	1	1	0	0	1	0	1	0
14680	Sully	1	0	0	0	0	0	0	0
14681	Surrain	1	1	0	0	0	0	0	0
14682	Surville	1	1	0	0	1	0	0	0
14357	Terres de Druance	1	1	0	0	0	0	0	0
14684	Tessel	1	1	0	0	0	0	0	0
14685	Thaon	0	1	0	0	0	0	0	0
14098	Thue et Mue	0	1	0	0	0	0	0	0
14689	Thury-Harcourt-Le-Hom	1	1	1	1	1	0	0	0
14692	Tilly-sur-Seulles	1	1	0	0	1	0	0	0
14698	Touffréville	1	1	0	0	0	0	0	0
14699	Touques	1	1	1	0	1	0	0	0
14700	Tour-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14701	Tourgéville	1	1	1	1	1	0	0	0
14705	Tournières	1	1	0	0	0	0	0	0
14706	Tourville-en-Auge	1	1	0	0	0	0	0	0
14708	Tracy-Bocage	1	1	0	0	0	0	0	0
14709	Tracy-sur-Mer	1	1	0	0	0	0	0	0
14710	Tréprel	1	1	0	0	0	0	0	0
14711	Trévières	1	1	0	1	1	0	0	1
14712	Troarn	0	1	0	0	0	0	0	0
14715	Trouville-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14716	Trungy	1	1	0	0	0	0	0	0
14719	Urville	1	1	0	0	1	0	0	0
14720	Ussy	1	1	0	0	0	0	0	0
14721	Vacognes-Neuilly	1	1	0	0	0	0	0	0
14475	Val d'Arry	1	1	0	1	1	0	1	0
14672	Val de Drôme	1	1	0	0	0	0	0	0
14005	Valambray	1	1	0	1	1	0	0	0
14726	Valdallière	1	1	0	0	1	1	1	1
14576	Val-de-Vie	1	1	0	0	0	0	0	0
14570	Valorbiquet	1	1	1	0	1	0	0	0
14723	Valsemé	1	1	0	0	0	0	0	0
14724	Varaville	1	1	0	1	1	0	0	0
14728	Vaucelles	1	1	1	1	0	0	0	0
14731	Vauville	1	1	0	0	0	0	0	0
14732	Vaux-sur-Aure	1	1	0	0	0	0	0	0

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
14733	Vaux-sur-Seulles	1	1	0	0	0	0	0	0
14734	Vendes	1	1	0	0	0	0	0	0
14735	Vendeuvre	1	1	0	0	0	0	0	0
14737	Versainville	1	1	0	0	0	0	0	0
14739	Ver-sur-Mer	1	1	1	1	1	0	0	0
14742	Vicques	1	1	0	0	0	0	0	0
14743	Victot-Pontfol	1	0	0	0	0	0	0	0
14744	Vienne-en-Bessin	1	1	0	0	0	0	0	0
14745	Vierville-sur-Mer	1	1	0	0	1	0	0	0
14747	Vieux	1	1	0	0	0	0	0	0
14748	Vieux-Bourg	1	1	0	0	0	0	0	0
14751	Vignats	1	1	0	0	0	0	0	0
14752	Villers-Bocage	1	0	0	1	1	0	0	0
14753	Villers-Canivet	1	1	0	0	0	0	0	0
14754	Villers-sur-Mer	1	0	0	1	0	0	0	0
14755	Villerville	1	1	0	1	1	0	0	0
14758	Villons-les-Buissons	0	1	0	0	0	0	0	0
14760	Villy-Bocage	1	1	0	1	0	0	0	0
14759	Villy-lez-Falaise	1	1	0	0	0	0	0	0
14761	Vimont	1	1	1	1	0	0	0	0
14762	Vire Normandie	1	1	0	1	1	0	0	1

## Annexe 1 : Liste des membres et compétences transférées par chacun des membres au 3 février 2022

Code géographique	Communes	Electricité	Eclairage public	Signalisation lumineuse	Gaz	IRVE	RC	ENR	Transition Energétique
200066710	CC CINGAL-SUISSE NORMANDE	0	1	0	0	0	0	0	0
241400860	CC CŒUR DE NACRE	0	0	0	0	0	0	1	0
241400514	CC DU PAYS DE FALAISE	0	1	0	0	0	0	0	0
200066801	CC ISIGNY OMAHA INTERCOM	0	1	0	0	0	0	0	0
200069524	CC PRE BOCAGE INTERCOM	0	1	0	0	0	0	1	0
241400878	CC TERRE D'AUGE	0	1	0	0	0	0	0	0
200066728	CC VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	0	1	0	0	0	0	1	0
200065597	CU CAEN LA MER	1	1	0	1	1	0	0	0
241400480	SIVOM D'ORBEC et DE LA VESPIERE	0	1	0	0	0	0	0	0

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14023	Asnières-en-Bessin	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14591	Aure-sur-Mer	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14035	Balleroy-sur-Drôme	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14063	Bernesq	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14078	Blay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14107	Bricqueville	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14121	Cahagnolles	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14132	Canchy	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14136	Cardonville	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14138	Cartigny-l'Épinay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14140	Castillon	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14165	Colleville-sur-Mer	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14168	Colombières	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14182	Cormolain	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14204	Cricqueville-en-Bessin	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14209	Crouay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14224	Deux-Jumeaux	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14239	Englesqueville-la-Percée	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14256	Étréham	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14281	Formigny-La-Bataille	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14282	Foulognes	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14298	Géfosse-Fontenay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14312	Grandcamp-Maisy	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14342	Isigny-sur-Mer	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14050	La Bazoque	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14124	La Cambe	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14272	La Folie	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14103	Le Breuil-en-Bessin	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14370	Le Molay-Littry	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14714	Le Tronquay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14367	Lison	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14369	Litteau	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14378	Longueville	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14391	Maisons	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14397	Mandeville-en-Bessin	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14439	Monfréville	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14445	Montfiquet	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14453	Mosles	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14468	Noron-la-Poterie	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14480	Osmanville	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14506	Planquery	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14547	Rubercy	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14590	Sainte-Honorine-de-Ducy	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14614	Sainte-Marguerite-d'Elle	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14586	Saint-Germain-du-Pert	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14605	Saint-Laurent-sur-Mer	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14613	Saint-Marcouf	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14622	Saint-Martin-de-Blagny	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14643	Saint-Paul-du-Vernay	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14652	Saint-Pierre-du-Mont	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14664	Sallen	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14667	Saon	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14668	Saonnet	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14681	Surraïn	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14700	Tour-en-Bessin	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14705	Tournières	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14711	Trévières	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14716	Trungy	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM
14745	Vierville-sur-Mer	A - ISIGNY-OMAHA INTERCOM

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14003	Agy	B - BAYEUX INTERCOM
14019	Arganchy	B - BAYEUX INTERCOM
14021	Arromanches-les-Bains	B - BAYEUX INTERCOM
14040	Barbeville	B - BAYEUX INTERCOM
14047	Bayeux	B - BAYEUX INTERCOM
14130	Campigny	B - BAYEUX INTERCOM
14159	Chouain	B - BAYEUX INTERCOM
14172	Commes	B - BAYEUX INTERCOM
14175	Condé-sur-Seulles	B - BAYEUX INTERCOM
14184	Cottun	B - BAYEUX INTERCOM
14214	Cussy	B - BAYEUX INTERCOM
14236	Ellon	B - BAYEUX INTERCOM
14250	Esquay-sur-Seulles	B - BAYEUX INTERCOM
14322	Guéron	B - BAYEUX INTERCOM
14346	Juaye-Mondaye	B - BAYEUX INTERCOM
14400	Le Manoir	B - BAYEUX INTERCOM
14377	Longues-sur-Mer	B - BAYEUX INTERCOM
14385	Magny-en-Bessin	B - BAYEUX INTERCOM
14401	Manvieux	B - BAYEUX INTERCOM
14436	Monceaux-en-Bessin	B - BAYEUX INTERCOM
14465	Nonant	B - BAYEUX INTERCOM
14515	Port-en-Bessin-Huppain	B - BAYEUX INTERCOM
14529	Ranchy	B - BAYEUX INTERCOM
14552	Ryes	B - BAYEUX INTERCOM
14565	Saint-Côme-de-Fresné	B - BAYEUX INTERCOM
14609	Saint-Loup-Hors	B - BAYEUX INTERCOM
14630	Saint-Martin-des-Entrées	B - BAYEUX INTERCOM
14663	Saint-Vigor-le-Grand	B - BAYEUX INTERCOM
14676	Sommervieu	B - BAYEUX INTERCOM
14679	Subles	B - BAYEUX INTERCOM
14680	Sully	B - BAYEUX INTERCOM
14709	Tracy-sur-Mer	B - BAYEUX INTERCOM
14728	Vaucelles	B - BAYEUX INTERCOM
14732	Vaux-sur-Aure	B - BAYEUX INTERCOM
14733	Vaux-sur-Seulles	B - BAYEUX INTERCOM
14744	Vienne-en-Bessin	B - BAYEUX INTERCOM
14007	Amayé-sur-Seulles	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14011	Aurseulles	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14084	Bonnemaison	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14096	Brémoy	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14120	Cahagnes	C - PRE BOCAGE INTERCOM

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14143	Caumont-sur-Aure	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14195	Courvaudon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14347	Dialan-sur-Chaine	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14241	Épinay-sur-Odon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14353	Landes-sur-Ajon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14412	Le Mesnil-au-Grain	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14374	Les Loges	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14027	Les Monts d'Aunay	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14379	Longvillers	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14389	Maisoncelles-Pelvey	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14390	Maisoncelles-sur-Ajon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14037	Malherbe-sur-Ajon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14449	Monts-en-Bessin	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14491	Parfouru-sur-Odon	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14607	Saint-Louet-sur-Seulles	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14650	Saint-Pierre-du-Fresne	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14579	Seulline	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14708	Tracy-Bocage	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14475	Val d'Arry	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14672	Val de Drôme	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14752	Villers-Bocage	C - PRE BOCAGE INTERCOM
14760	Villy-Bocage	C - PRE BOCAGE INTERCOM

14054	Beaumesnil	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14127	Campagnolles	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14174	Condé-en-Normandie	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14756	La Villette	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14352	Landelles-et-Coupigny	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14424	Le Mesnil-Robert	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14658	Noues-de-Sienne	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14496	Périgny	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14511	Pont-Bellanger	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14512	Pontécoulant	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14559	Saint-Aubin-des-Bois	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14572	Saint-Denis-de-Méré	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14619	Sainte-Marie-Outre-l'Eau	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14061	Souleuvre-en-Bocage	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14357	Terres de Druance	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14726	Valdallière	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
14762	Vire Normandie	D - INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14022	Asnelles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14026	Audrieu	E - SEULLES, TERRES ET MER
14038	Banville	E - SEULLES, TERRES ET MER
14049	Bazenville	E - SEULLES, TERRES ET MER
14062	Bény-sur-Mer	E - SEULLES, TERRES ET MER
14111	Bucéels	E - SEULLES, TERRES ET MER
14135	Carcagny	E - SEULLES, TERRES ET MER
14169	Colombiers-sur-Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14196	Crépon	E - SEULLES, TERRES ET MER
14200	Creully-sur-Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14205	Cristot	E - SEULLES, TERRES ET MER
14232	Ducy-Sainte-Marguerite	E - SEULLES, TERRES ET MER
14275	Fontaine-Henry	E - SEULLES, TERRES ET MER
14278	Fontenay-le-Pesnel	E - SEULLES, TERRES ET MER
14318	Graye-sur-Mer	E - SEULLES, TERRES ET MER
14336	Hottot-les-Bagues	E - SEULLES, TERRES ET MER
14348	Juvigny-sur-Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14364	Lingèvres	E - SEULLES, TERRES ET MER
14380	Loucelles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14430	Meuvaines	E - SEULLES, TERRES ET MER
14406	Moulins-en-Bessin	E - SEULLES, TERRES ET MER
14355	Ponts sur Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14569	Sainte-Croix-sur-Mer	E - SEULLES, TERRES ET MER
14661	Saint-Vaast-sur-Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14684	Tessel	E - SEULLES, TERRES ET MER
14692	Tilly-sur-Seulles	E - SEULLES, TERRES ET MER
14734	Vendes	E - SEULLES, TERRES ET MER
14739	Ver-sur-Mer	E - SEULLES, TERRES ET MER

14015	Anisy	F - CŒUR DE NACRE
14044	Basly	F - CŒUR DE NACRE
14066	Berrières-sur-Mer	F - CŒUR DE NACRE
14191	Courseulles-sur-Mer	F - CŒUR DE NACRE
14014	Colomby-Anguerny	F - CŒUR DE NACRE
14197	Cresserons	F - CŒUR DE NACRE
14228	Douvres-la-Délivrande	F - CŒUR DE NACRE
14354	Langrune-sur-Mer	F - CŒUR DE NACRE
14384	Luc-sur-Mer	F - CŒUR DE NACRE
14509	Plumetot	F - CŒUR DE NACRE
14535	Reviers	F - CŒUR DE NACRE
14562	Saint-Aubin-sur-Mer	F - CŒUR DE NACRE

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14006	Amayé-sur-Orne	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14034	Avenay	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14042	Baron-sur-Odon	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14089	Bougy	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14249	Esquay-Notre-Dame	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14257	Évrecy	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14266	Feuguerolles-Bully	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14274	Fontaine-Étoupefour	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14277	Fontenay-le-Marmion	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14297	Gavrus	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14311	Grainville-sur-Odon	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14122	La Caine	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14349	Laize-Clainchamps	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14393	Maizet	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14396	Maltot	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14408	May-sur-Orne	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14438	Mondrainville	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14446	Montigny	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14519	Préaux-Bocage	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14592	Sainte-Honorine-du-Fay	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14623	Saint-Martin-de-Fontenay	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14721	Vacognes-Neuilly	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
14747	Vieux	G - VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

14039	Barbery	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14090	Boulon	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14097	Bretteville-le-Rabet	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14100	Bretteville-sur-Laize	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14145	Cauvicourt	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14146	Cauville	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14150	Cesny-les-Sources	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14160	Cintheaux	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14162	Clécy	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14171	Combray	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14183	Cossesseville	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14207	Croisilles	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14211	Culey-le-Patry	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14226	Donnay	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14248	Espins	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14251	Esson	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14252	Estrées-la-Campagne	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14290	Fresney-le-Puceux	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14291	Fresney-le-Vieux	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14309	Gouvix	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14310	Grainville-Langannerie	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14320	Grimbosq	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14510	La Pommeraye	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14080	Le Bô	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14116	Le Bû-sur-Rouvres	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14741	Le Vey	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14458	Les Moutiers-en-Cinglais	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14404	Martainville	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14411	Meslay	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14713	Montillières-sur-Orne	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14455	Moulines	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14461	Mutrécý	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14483	Ouffières	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14589	Saint-Germain-le-Vasson	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14602	Saint-Lambert	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14603	Saint-Laurent-de-Condé	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14635	Saint-Omer	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14656	Saint-Rémy	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14659	Saint-Sylvain	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14674	Soignolles	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14689	Thury-Harcourt-Le-Hom	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE
14719	Urville	H - CINGAL-SUISSE NORMANDE

14020	Argences	I - VAL ES DUNES
14036	Banneville-la-Campagne	I - VAL ES DUNES
14057	Bellengreville	I - VAL ES DUNES
14119	Cagny	I - VAL ES DUNES
14134	Canteloup	I - VAL ES DUNES
14149	Cesny-aux-Vignes	I - VAL ES DUNES
14163	Cléville	I - VAL ES DUNES
14173	Condé-sur-Ifs	I - VAL ES DUNES
14237	Émiéville	I - VAL ES DUNES
14287	Frénouville	I - VAL ES DUNES
14344	Janville	I - VAL ES DUNES
14456	Moult-Chicheboville	I - VAL ES DUNES
14482	Ouézy	I - VAL ES DUNES
14637	Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	I - VAL ES DUNES
14640	Saint-Pair	I - VAL ES DUNES
14651	Saint-Pierre-du-Jonquet	I - VAL ES DUNES
14005	Valambray	I - VAL ES DUNES
14761	Vimont	I - VAL ES DUNES

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14009	Amfreville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14012	Angerville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14024	Auberville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14045	Basseneville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14046	Bavent	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14231	Beaufour-Druval	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14070	Beuvron-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14106	Bréville-les-Monts	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14110	Brucourt	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14117	Cabourg	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14198	Cresseveuille	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14203	Cricqueville-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14225	Dives-sur-Mer	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14227	Douville-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14229	Dozulé	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14246	Escoville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14300	Gerrots	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14306	Gonneville-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14305	Gonneville-sur-Mer	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14308	Goustranville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14316	Grangues	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14328	Hérouvillette	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14329	Heuland	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14335	Hotot-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14338	Houlgate	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14409	Merville-Franceville-Plage	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14494	Périers-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14499	Petiville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14524	Putot-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14530	Ranville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14550	Rumesnil	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14598	Saint-Jouin	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14606	Saint-Léger-Dubosq	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14657	Saint-Samson	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14660	Saint-Vaast-en-Auge	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14665	Saillenelles	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14698	Touffréville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14724	Varaville	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
14743	Victot-Ponfol	J - NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14016	Annebault	K - TERRE D'AUGE
14033	Auvillars	K - TERRE D'AUGE
14055	Beaumont-en-Auge	K - TERRE D'AUGE
14077	Blangy-le-Château	K - TERRE D'AUGE
14083	Bonnebosq	K - TERRE D'AUGE
14085	Bonneville-la-Louvet	K - TERRE D'AUGE
14086	Bonneville-sur-Touques	K - TERRE D'AUGE
14091	Bourgeauville	K - TERRE D'AUGE
14093	Branville	K - TERRE D'AUGE
14131	Canapville	K - TERRE D'AUGE
14161	Clarbec	K - TERRE D'AUGE
14218	Danestal	K - TERRE D'AUGE
14230	Drubec	K - TERRE D'AUGE
14238	Englesqueville-en-Auge	K - TERRE D'AUGE
14269	Fierville-les-Parcs	K - TERRE D'AUGE
14280	Formentin	K - TERRE D'AUGE
14302	Glanville	K - TERRE D'AUGE
14541	La Roque-Baignard	K - TERRE D'AUGE
14102	Le Breuil-en-Auge	K - TERRE D'AUGE
14104	Le Brévedent	K - TERRE D'AUGE
14261	Le Faulq	K - TERRE D'AUGE
14285	Le Fournet	K - TERRE D'AUGE
14426	Le Mesnil-sur-Blangy	K - TERRE D'AUGE
14694	Le Torquesne	K - TERRE D'AUGE
14358	Léaupartie	K - TERRE D'AUGE
14032	Les Authieux-sur-Calonne	K - TERRE D'AUGE
14398	Manerbe	K - TERRE D'AUGE
14399	Manneville-la-Pipard	K - TERRE D'AUGE
14466	Norolles	K - TERRE D'AUGE
14500	Pierrefitte-en-Auge	K - TERRE D'AUGE
14514	Pont-l'Évêque	K - TERRE D'AUGE
14533	Repentigny	K - TERRE D'AUGE
14534	Reux	K - TERRE D'AUGE
14555	Saint-André-d'Hébertot	K - TERRE D'AUGE
14563	Saint-Benoît-d'Hébertot	K - TERRE D'AUGE
14575	Saint-Étienne-la-Thillaye	K - TERRE D'AUGE
14593	Saint-Hymer	K - TERRE D'AUGE
14601	Saint-Julien-sur-Calonne	K - TERRE D'AUGE

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14620	Saint-Martin-aux-Chartrains	K - TERRE D'AUGE
14644	Saint-Philbert-des-Champs	K - TERRE D'AUGE
14682	Surville	K - TERRE D'AUGE
14706	Tourville-en-Auge	K - TERRE D'AUGE
14723	Valsemé	K - TERRE D'AUGE
14748	Vieux-Bourg	K - TERRE D'AUGE

14527	Belle Vie en Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14069	Beuwillers	L - LISIEUX NORMANDIE
14126	Cambremer	L - LISIEUX NORMANDIE
14141	Castillon-en-Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14147	Cernay	L - LISIEUX NORMANDIE
14177	Coquainvilliers	L - LISIEUX NORMANDIE
14179	Cordebugle	L - LISIEUX NORMANDIE
14193	Courtonne-la-Meurdrac	L - LISIEUX NORMANDIE
14194	Courtonne-les-Deux-Églises	L - LISIEUX NORMANDIE
14260	Fauguernon	L - LISIEUX NORMANDIE
14270	Firfol	L - LISIEUX NORMANDIE
14293	Fumichon	L - LISIEUX NORMANDIE
14303	Glos	L - LISIEUX NORMANDIE
14326	Hermival-Hes-Vaux	L - LISIEUX NORMANDIE
14082	La Boissière	L - LISIEUX NORMANDIE
14273	La Folletière-Abenon	L - LISIEUX NORMANDIE
14337	La Houblonnière	L - LISIEUX NORMANDIE
14740	La Vespière-Friardel	L - LISIEUX NORMANDIE
14419	Le Mesnil-Eudes	L - LISIEUX NORMANDIE
14421	Le Mesnil-Guillaume	L - LISIEUX NORMANDIE
14425	Le Mesnil-Simon	L - LISIEUX NORMANDIE
14504	Le Pin	L - LISIEUX NORMANDIE
14520	Le Pré-d'Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14435	Les Monceaux	L - LISIEUX NORMANDIE
14362	Lessard-et-le-Chêne	L - LISIEUX NORMANDIE
14334	L'Hôtellerie	L - LISIEUX NORMANDIE
14366	Lisieux	L - LISIEUX NORMANDIE
14368	Lisores	L - LISIEUX NORMANDIE
14371	Livarot-Pays-d'Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14403	Marolles	L - LISIEUX NORMANDIE
14410	Méry-Bissière-en-Auge	L - LISIEUX NORMANDIE

**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14431	Mézidon Vallée d'Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14448	Montreuil-en-Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14460	Moyaux	L - LISIEUX NORMANDIE
14473	Notre Dame de Livaye	L - LISIEUX NORMANDIE
14474	Notre Dame d'Estrées Corbon	L - LISIEUX NORMANDIE
14478	Orbec	L - LISIEUX NORMANDIE
14484	Ouilly-du-Houley	L - LISIEUX NORMANDIE
14487	Ouilly-le-Vicomte	L - LISIEUX NORMANDIE
14522	Prêreville	L - LISIEUX NORMANDIE
14540	Rocques	L - LISIEUX NORMANDIE
14571	Saint-Denis-de-Mailloc	L - LISIEUX NORMANDIE
14574	Saint-Désir	L - LISIEUX NORMANDIE
14582	Saint-Germain-de-Livet	L - LISIEUX NORMANDIE
14595	Saint-Jean-de-Livet	L - LISIEUX NORMANDIE
14621	Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière	L - LISIEUX NORMANDIE
14625	Saint-Martin-de-la-Lieue	L - LISIEUX NORMANDIE
14626	Saint-Martin-de-Mailloc	L - LISIEUX NORMANDIE
14639	Saint-Ouen le Pin	L - LISIEUX NORMANDIE
14654	Saint-Pierre-en-Auge	L - LISIEUX NORMANDIE
14648	Saint-Pierre-des-Ifs	L - LISIEUX NORMANDIE
14576	Val-de-Vie	L - LISIEUX NORMANDIE
14570	Valorbiquet	L - LISIEUX NORMANDIE

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14059	Benerville-sur-Mer	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14079	Blonville-sur-Mer	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14220	Deauville	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14557	Saint-Arnoult	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14578	Saint-Gatien-des-Bois	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14645	Saint-Pierre-Azif	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14699	Touques	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14701	Tourgéville	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14715	Trouville-sur-Mer	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14731	Vauville	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14754	Villers-sur-Mer	M - CŒUR COTE-FLEURIE
14755	Villerville	M - CŒUR COTE-FLEURIE

14001	Ablon	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14041	Barneville-la-Bertran	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14202	Cricqueboeuf	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14243	Équemauville	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14286	Fourneville	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14299	Genneville	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14304	Gonneville-sur-Honfleur	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14333	Honfleur	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14536	La Rivière-Saint-Sauveur	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14687	Le Theil-en-Auge	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14492	Pennedepie	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE
14528	Quetteville	N - PAYS DE HONFLEUR ET BEUZEVILLE

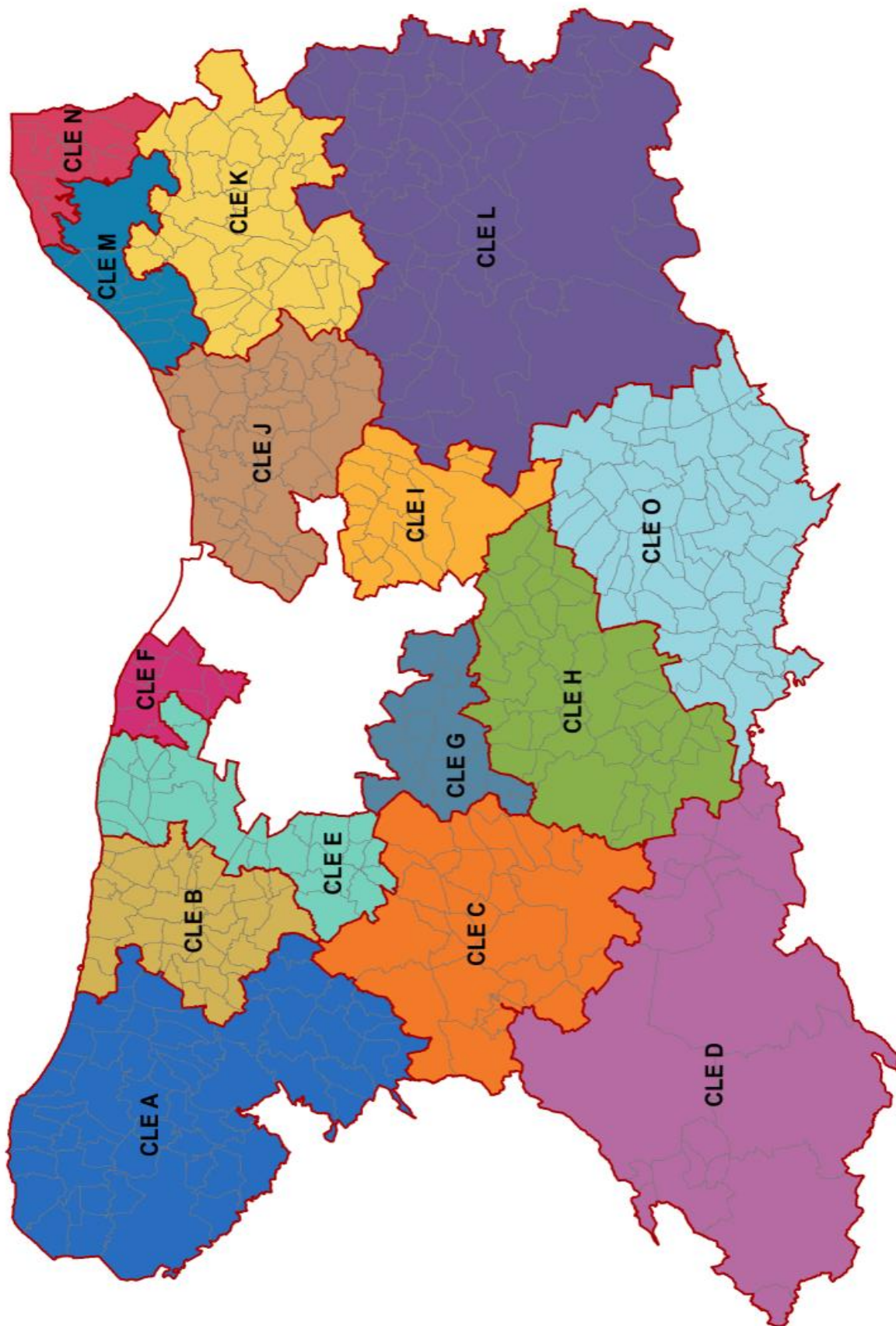


**Annexe 3 aux statuts : Périmètre des collèges électoraux des communes situées en dehors du périmètre de la Communauté urbaine de Caen la Mer,  
à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014**

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14025	Aubigny	O - PAYS DE FALAISE
14043	Barou-en-Auge	O - PAYS DE FALAISE
14053	Beaumais	O - PAYS DE FALAISE
14064	Bernières-d'Ailly	O - PAYS DE FALAISE
14087	Bonnoeil	O - PAYS DE FALAISE
14088	Bons-Tassilly	O - PAYS DE FALAISE
14180	Cordey	O - PAYS DE FALAISE
14190	Courcy	O - PAYS DE FALAISE
14206	Crocly	O - PAYS DE FALAISE
14216	Damblainville	O - PAYS DE FALAISE
14240	Épaney	O - PAYS DE FALAISE
14244	Eraines	O - PAYS DE FALAISE
14245	Ernes	O - PAYS DE FALAISE
14258	Falaise	O - PAYS DE FALAISE
14276	Fontaine-le-Pin	O - PAYS DE FALAISE
14283	Fourches	O - PAYS DE FALAISE
14284	Fourneaux-le-Val	O - PAYS DE FALAISE
14289	Fresné-la-Mère	O - PAYS DE FALAISE
14345	Jort	O - PAYS DE FALAISE
14332	La Hoguette	O - PAYS DE FALAISE
14223	Le Détroit	O - PAYS DE FALAISE
14402	Le Marais-la-Chapelle	O - PAYS DE FALAISE
14427	Le Mesnil-Villement	O - PAYS DE FALAISE
14360	Leffard	O - PAYS DE FALAISE
14343	Les Isles-Bardel	O - PAYS DE FALAISE
14375	Les Loges-Saulces	O - PAYS DE FALAISE
14457	Les Moutiers-en-Auge	O - PAYS DE FALAISE
14381	Louvagny	O - PAYS DE FALAISE
14394	Maizières	O - PAYS DE FALAISE
14405	Martigny-sur-l'Ante	O - PAYS DE FALAISE
14452	Morteaux-Coulboeuf	O - PAYS DE FALAISE
14467	Noron-l'Abbaye	O - PAYS DE FALAISE
14469	Norrey-en-Auge	O - PAYS DE FALAISE
14476	Olendon	O - PAYS DE FALAISE
14486	Ouilly-le-Tesson	O - PAYS DE FALAISE
14497	Perrières	O - PAYS DE FALAISE
14498	Pertheville-Ners	O - PAYS DE FALAISE
14501	Pierrefitte-en-Cinglais	O - PAYS DE FALAISE

Code géographique	Communes	Dénomination du collège électoral
14502	Pierrepont	O - PAYS DE FALAISE
14764	Pont-d'Ouilly	O - PAYS DE FALAISE
14516	Potigny	O - PAYS DE FALAISE
14531	Rapilly	O - PAYS DE FALAISE
14546	Rouvres	O - PAYS DE FALAISE
14588	Saint-Germain-Langot	O - PAYS DE FALAISE
14627	Saint-Martin-de-Mieux	O - PAYS DE FALAISE
14646	Saint-Pierre-Canivet	O - PAYS DE FALAISE
14649	Saint-Pierre-du-Bû	O - PAYS DE FALAISE
14669	Sassy	O - PAYS DE FALAISE
14677	Soulangy	O - PAYS DE FALAISE
14678	Soumont-Saint-Quentin	O - PAYS DE FALAISE
14710	Tréprel	O - PAYS DE FALAISE
14720	Ussy	O - PAYS DE FALAISE
14735	Vendeuvre	O - PAYS DE FALAISE
14737	Versainville	O - PAYS DE FALAISE
14742	Vicques	O - PAYS DE FALAISE
14751	Vignats	O - PAYS DE FALAISE
14753	Villers-Canivet	O - PAYS DE FALAISE
14759	Villy-lez-Falaise	O - PAYS DE FALAISE

Annexe 3 aux statuts :  
Périmètre des Collèges électoraux, à compter du renouvellement général des conseils municipaux postérieur à 2014



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

## PREAMBULE

Le Débat d'Orientations Budgétaires – DOB - représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des Collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du Budget Primitif.

Imposé par la loi du 6 février 1992, le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

A ce titre, le SDEC ÉNERGIE, ayant le statut de syndicat mixte fermé réunissant les communes du Calvados et les intercommunalités est tenu d'organiser son Débat d'Orientations Budgétaires.

Avant l'examen du budget, l'exécutif du syndicat présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière financières notamment,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget ...
- la présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Cette obligation permet aux élus de débattre des orientations budgétaires qui fixent les priorités à venir qui seront reprises dans le budget primitif et les deux budgets annexes.

Il donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique et à la publication de ce rapport par les moyens adéquats.

Pour rappel, en adéquation avec les compétences statutaires que le SDEC ÉNERGIE exerce, le syndicat a mis en œuvre trois budgets selon l'application de la réglementation fiscale.

### 1 Le budget principal

Il couvre notamment les activités :

- Des fonctions supports : direction générale, communication, informatique, cartographie, marchés publics, ressources humaines, comptabilité ;
- Des investissements sur les réseaux : effacement des réseaux, raccordement des réseaux, extension des réseaux, éclairage public, signalisation lumineuse ;
- De la transition énergétique : l'accompagnement PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial, le conseil en énergie partagé, les études sur les bâtiments, les animations de la Maison de l'Énergie, le développement de projets bois sans vente de chaleur, les groupements d'achats d'énergie, la valorisation des CEE – Certificat d'Économie d'Énergie ...

### 2 Le budget annexe « Energies Renouvelables »

Il porte les activités marchandes comptabilisées dans la régie « EnR » comme les projets de production d'électricité photovoltaïque avec vente d'énergie ou bien l'installation de réseaux de chaleur.

### 3 Le budget annexe « Mobilité Durable »

Il rassemble les activités marchandes comptabilisées dans la régie «MD» notamment l'exploitation des bornes de recharges électriques du réseau « Mobisdec ». Les deux stations hydrogènes installées récemment bénéficient d'un statut dérogatoire validé par la Préfecture du Calvados du fait du caractère innovant de ce type de mobilité. A ce titre, elles sont rattachées pour une période définie au budget principal.

La réglementation encadrant le DOB ne donne ni recommandation, ni obligation concernant la forme du ROB. Il est donc proposé d'établir un seul ROB réunissant les trois budgets afin de renforcer la compréhension et la cohérence entre ces derniers.

Dans l'esprit de la réglementation, le ROB est composé de trois parties :

- I) Une analyse de la situation budgétaire et financière sur la période triennale 2019-2021 ;
- II) Une expertise des ressources humaines sur la même période ;
- III) La définition des perspectives d'activités permettant d'établir les maquettes budgétaires des trois budgets pour la période 2022-2024.

## **PARTIE I : L'EVOLUTION DE LA SITUATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE 2019-2021**

Cette première partie consiste à faire une analyse budgétaire et financière de la période écoulée – 2019/2021 – à partir des éléments suivants :

- Les ratios financiers permettant d'évaluer la structure financière du SDEC ENERGIE, à savoir la dette, la trésorerie et la capacité d'autofinancement ;
- L'état de la section de fonctionnement ;
- L'état de la section d'investissement.

### **1. L'ANALYSE FINANCIERE**

L'analyse financière permet d'évaluer le niveau de solidité financière du syndicat et ainsi de dégager des perspectives sur les orientations budgétaires du syndicat.

#### **1.1. LA DETTE**

##### **1.1.1. NATURE DE LA DETTE**

Il convient de distinguer deux natures de dette selon l'immobilisation à financer :

- La dette supportée par le syndicat pour le financement de ses immobilisations en dehors des réseaux et de la transition énergétique. Le SDEC ÉNERGIE n'a pas de dette en cours de cette nature.
- La dette gérée par le syndicat pour le financement des travaux sur les réseaux. Le SDEC ÉNERGIE a fait appel à l'emprunt uniquement pour financer la part à charge de ses membres via le dispositif de l'étalement de charges. Il s'agit d'emprunts qui n'entrent pas dans la catégorie des emprunts dits « toxiques ». Le syndicat rembourse les organismes bancaires et en contrepartie, les collectivités membres remboursent annuellement le syndicat à due concurrence. A ce jour, et depuis que ce mécanisme existe, aucune collectivité n'a fait défaut.

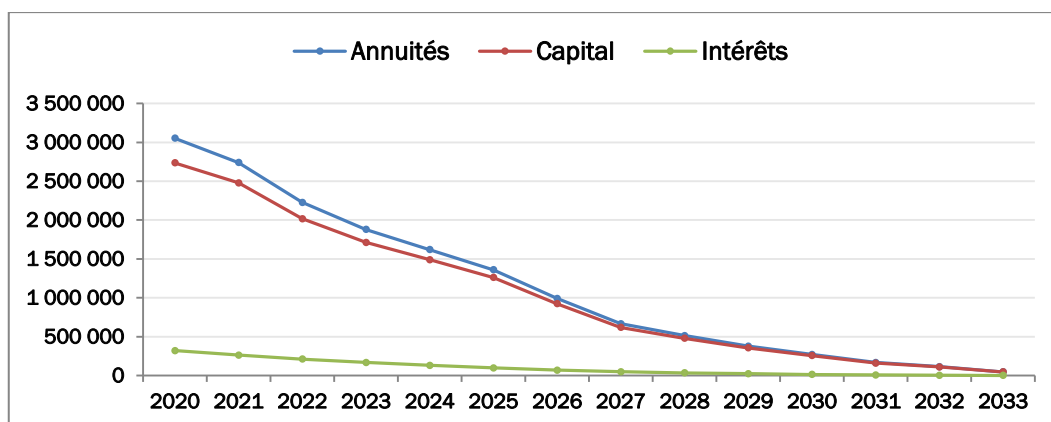
Le Comité syndical du 12 décembre 2017 a abrogé ce dispositif financier pour le remplacer par le mécanisme des fonds de concours ouverts aux collectivités.

##### **1.1.2. L'EVOLUTION DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE**

La décision du Comité Syndical, de ne plus recourir à l'emprunt pour le financement des travaux sur réseaux, a pour effet le désendettement progressif du syndicat qui se traduit par une diminution constante et régulière des annuités (intérêts et capital des emprunts).

Remboursement annuel	2019	2020	2021
Intérêts	360 K€	300 K€	250 K€
Capital	2 800 K€	2 750 K€	2 500 K€
<b>TOTAL</b>	<b>3 160 K€</b>	<b>3 050 K€</b>	<b>2 750 K€</b>

Les prévisions des annuités établissent l'extinction de la dette en 2033, à périmètre constant sans recours à de nouveaux emprunts.



Les caractéristiques des emprunts sont les suivants :

- 95 contrats en cours auprès de deux établissements bancaires : le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne suite à la mise en concurrence systématique des établissements bancaires ;
- La durée des contrats varie de 5 à 18 ans ;
- Le syndicat a fait le choix d'un taux fixe pour tous les emprunts réalisés ;
- Selon l'évolution de la conjoncture, les taux d'intérêts varient entre 4.7 % pour les emprunts les plus anciens et 0.15 % pour les emprunts les plus récents, sans possibilité de renégociation.

### 1.1.3. L'ÉVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement est un ratio qui mesure la charge de la dette qui pèse sur les ressources de la collectivité. Il s'obtient en faisant le rapport de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement.

Le niveau d'endettement du syndicat est particulièrement faible, ce qui laisse des marges de manœuvre pour le syndicat dans le financement de ses dépenses.

Taux d'endettement	2019	2020	2021
Pour le financement des immobilisations hors réseaux	0 %	0 %	0 %
Pour le financement des réseaux	11.40 %	10.61 %	9.43 %

### 1.2. LA TRÉSORERIE

Le niveau de trésorerie permet de couvrir toutes les dépenses pour une période de 4 à 5 mois.

Montant moyen annuel de la trésorerie	2019	2020	2021
Budget principal	17 300 K€	15 500 K€	13 800 K€
Budget annexe « ENR »	1 250 K€	1 130 K€	843 K€
Budget annexe « MD »	2 915 K€	2 930 K€	2 970 K€

Pour le budget principal, la trésorerie s'érode en raison du retard de perception de certaines recettes comme le FACÉ ou le FCTVA.

Pour le budget annexe « ENR », la trésorerie suit une tendance baissière du fait de dépenses d'investissement soutenues chaque année et de la faiblesse des recettes d'investissement. A ce rythme et sans nouvelles dispositions, la capacité de financement de nouveaux projets s'éteint fin 2022.

Pour le budget annexe « MD », la trésorerie est stable et se maintient à un niveau permettant de soutenir à l'avenir des efforts d'investissement.

### 1.3. LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La Capacité d'Autofinancement a pour fonction de couvrir le fonctionnement du syndicat, le remboursement d'emprunt et les investissements entrepris pour le compte des collectivités adhérentes. Elle permet de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Il convient de souligner l'amélioration du niveau de la CAF depuis trois ans. Cette situation s'explique par la reprise des recettes de fonctionnement (notamment des participations des collectivités et de la TCCFE) et une réduction des dépenses de fonctionnement.

	2019	2020	2021
CAF brute (a)	13 700 K€	15 200 K€	15 500 K€
Capital remboursé (b)	2 800 K€	2 750 K€	2 500 K€
CAF nette France (a) - (b)	10 900 K€	12 450 K€	13 000 K€

## 2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 2.1. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

#### 2.1.1. LE BUDGET PRINCIPAL

Les principales recettes de fonctionnement sont la TCCFE – Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, les participations des collectivités membres aux travaux et les redevances de concession Electricité et gaz – R1 pour les redevances de fonctionnement et R2 pour les redevances d'investissement.

Après deux années de stabilité (2019 et 2020), le montant de la TCCFE est en augmentation de 2.9 % pour l'année 2021. Cette situation s'explique par la reprise d'activité (d'où une forte demande de consommation d'électricité) et par le rattrapage de l'année 2020 ; le confinement strict et total observé pendant plusieurs mois en 2020 ayant gelé l'économie du pays sur cette période.

La participation des collectivités progresse en raison du développement de l'activité du syndicat notamment des compétences optionnelles et des activités connexes.

La progression des redevances s'explique par la mise en œuvre du nouveau contrat de concession Electricité en 2019 et le transfert de la compétence « Gaz » par plusieurs communes.

Budget principal	2019	2020	2021
TCCFE	10 300 K€	10 300 K€	10 600 K€
Participation des adhérents	12 300 K€	12 750 K€	12 800 K€
Redevances de concession	4 500 K€	4 500 K€	4 500 K€

### 2.1.2. LE BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

Depuis 2018, le syndicat, par transfert de compétences, construit et exploite des centrales photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics mises à disposition par les collectivités.

Budget annexe « ENR »	2019	2020	2021
Vente d'électricité	11 K€	41 K€	60 K€
Subventions de fonctionnement	6.5 K€	4.5 K€	7.5 K€

La vente d'électricité issue de la production des centrales de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un contrat de rachat d'électricité entre le syndicat et EDF, augmente progressivement en fonction de la mise en service de nouvelles centrales de production. Au 31 décembre 2021, 16 centrales panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie.

Les subventions de fonctionnement représentent la participation des collectivités, sous forme d'un forfait de maintenance et d'exploitation des ouvrages transférés.

### 2.1.3. LE BUDGET ANNEXE « MOBILITES DURABLES »

Ce budget porte exclusivement sur l'exploitation, la maintenance et la supervision de bornes de recharges pour véhicules électriques du réseau Mobisdec.

Les 231 bornes de recharges installées sur l'ensemble du territoire du Calvados sont de deux catégories : les bornes normales qui délivrent une puissance maximale d'électricité jusqu'à 22 KVA et les bornes rapides qui peuvent délivrer jusqu'à 100 KVA.

Le Bureau Syndical du 30 novembre 2018 a acté un schéma départemental de déploiement des bornes de recharges : les charges d'exploitation des bornes relevant de ce schéma sont intégralement prises en charge par le syndicat pour 5 ans, les coûts d'exploitation des bornes hors schéma départemental sont supportés à 80 % par les collectivités concernées.

Budget annexe « MD »	2019	2020	2021
Vente de produits	36.5 K€	80 K€	180 K€
Subventions de fonctionnement	8.2 K€	29.8 K€	2 K€

La vente de produits provient de la tarification des charges et services payés par les usagers des bornes, directement proportionnelle aux nombres d'usagers utilisant ces installations. Cette recette a plus que doublé en un an, passant de 80 K€ à 180 K€, en raison :

- De la forte croissance de véhicules électriques mis en circulation :

	2019	2020	2021
Nb de véhicules 100% électriques en circulation en France	42 000	111 000	162 000
Part des ventes des véhicules électriques en France	1.9 %	6.7 %	9.8 %
Nb d'usagers utilisant Mobisdec	3 224	5 202	9 971



- De la hausse soutenue du nombre de cessions facturées par le syndicat

	2019	2020	2021
Nombre de cessions facturées pour le compte du SDEC	15 000	21 000	42 000

- De la revalorisation du tarif de recharge appliqué à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 :

	2019	2020	2021
Variation tarifaire moyenne n/n-1	0%	0%	+30% pour les bornes accélérées +50% pour les bornes rapides

Les subventions de fonctionnement représentent la participation des collectivités, sous forme d'un forfait.

Malgré le taux d'accroissement important de l'utilisation de ces bornes, l'équilibre financier de ce budget annexe n'est pas atteint, du fait des coûts inhérents à l'exploitation de ces bornes, du nombre encore insuffisant d'utilisation malgré l'augmentation croissante constatés et d'un niveau tarifaire couvrant à peine les coûts de fourniture d'énergie et d'exploitation. En 2021, seules quelques bornes étaient financièrement positives.

L'équilibre budgétaire de ce budget est une obligation qui pourra être atteinte en premier lieu par les recettes émanant de la vente de ce service. Ce niveau de recette est directement lié à celui de la tarification appliquée et au nombre de sessions annuelles.

## 2.2. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

### 2.2.1. LE BUDGET PRINCIPAL

La maîtrise des charges à caractère général se confirme depuis 3 ans. Celles-ci se situent autour de 1 000 K€, soit 3.5 % des dépenses de fonctionnement. Notons tout de même une légère reprise des dépenses en 2021 par effet de rattrapage de dépenses prévues en 2020 mais réalisées en 2021.

L'évolution de la redevance d'investissement R2 reversée à certaines collectivités est fluctuante selon les dépenses d'investissement éligibles à cette redevance, réalisées par les communes.

La baisse du reversement de la TCCFE s'explique par la régularisation des montants suite à une erreur d'un fournisseur d'électricité.

Budget principal	2019	2020	2021
Charges à caractère général hors compétences optionnelles	985 K€	975 K€	1 000 K€
Charges du personnel	3 360 K€	3 480 K€	3 460 K€
Reversements TCCFE et redevances R2	1 775 K€	1 825 K€	1 615 K€
<i>TCCFE</i>	1 632 K€	1 697 K€	1 470 K€
<i>Redevance R2</i>	143 K€	128 K€	145 K€

L'évolution des charges du personnel connaît une diminution entre 2020 et 2021 liée aux difficultés de recrutement. Alors que le SDEC ENERGIE enregistre le départ de trois agents en 2021, les fortes tensions du marché de l'emploi retardent de plusieurs mois le recrutement de ces agents. En moyenne, la durée d'un recrutement est supérieure à 6 mois.

Par conséquent, le montant des charges du personnel 2022 sera en nette progression par effet de rattrapage de la situation 2021 et des besoins de renfort d'agents pour absorber le développement des activités du syndicat.

### 2.2.2. LE BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

Budget annexe « ENR »	2019	2020	2021
Charges à caractère général	8.8 K€	16 K€	13 K€
Charges de personnel	28.8 K€	30 K€	30 K€

Les charges à caractère général sont les charges indirectes issues du budget principal et des charges directes supportées par la régie (maintenance, contrôle technique des installations, assurance ...).

Les charges de personnel correspondent à la mise à disposition d'agents employés par le SDEC ENERGIE pour 0,5 ETP de la masse salariale du budget principal.

### 2.2.3. LE BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

Budget annexe « MD »	2019	2020	2021
Charges à caractère général	310 K€	295 K€	360 K€
Charges du personnel	28.8 K€	30 K€	30 K€

Les charges à caractère général regroupent les charges indirectes du syndicat et les charges directes de la régie (*exploitation, maintenance, assurances*). La hausse de cette dépense est liée à l'augmentation de l'utilisation des IRVE par les usagers notamment de la consommation d'énergie.

Les charges de personnel correspondent à la mise à disposition d'agents employés par le SDEC ENERGIE pour 0,5 ETP de la masse salariale du budget principal.

## 3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 3.1. LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

#### 3.1.1. LE BUDGET PRINCIPAL

Les subventions d'investissement se composent comme suit :

- La dotation FACÉ - Fonds d'Amortissement des charges d'Électrification - qui permet de financer les travaux d'électrification comme le renforcement rural et certains raccordements électriques, est en baisse de 25% entre 2019 et 2021 (*pour mémoire, le pic des dotations FACÉ perçues en 2017 s'élève à 7 800 K€, soit le double de ce qui a été perçu en 2021*). La baisse de cette dotation a pour effet de limiter la capacité de nos investissements notamment pour le renforcement du réseau électrique en zone rurale ;

- Le montant de la PCT - Part Couverte par le Tarif - est calculé sur le volume de travaux de raccordement aux réseaux publics d'électricité, éligibles à ce type de financement ;
- La participation des collectivités via les fonds de concours en hausse, en lieu et place des étalements de charges ;
- Les soutiens de la Région et de l'ADEME sont fléchés pour le financement de projets de transition énergétique ;
- Les effets du contrat de concession signé en 2018 :
  - o Une forte croissance de l'activité de raccordement, le SDEC ENERGIE réalisant depuis courant 2018 la maîtrise d'ouvrage des raccordements électriques au bénéfice de tiers privés (lotisseurs, aménageurs, usagers ...) : les recettes émanant de ces tiers privés passant de 725 K€ à 1 300 K€.
  - o La participation d'Enedis fléchée au principal pour l'effacement des réseaux en application de l'article 8 du nouveau contrat de concession - 500 K€ pour le précédant contrat.

Budget principal	2019	2020	2021
Subventions d'investissement dont :	11 000 K€	9 500 K€	12 950 K€
<i>FACé</i>	4 990 K€	4 650 K€	3 750 K€
<i>PCT</i>	110 K€	450 K€	780 K€
<i>Région</i>	65 K€	0 K€	510 K€
<i>Département</i>	160 K€	0 K€	80 K€
<i>Fonds de concours</i>	4 000 K€	2 400 K€	3 700 K€
<i>ADEME</i>	300 K€	0 K€	230 K€
<i>Enedis</i>	650 K€	650 K€	650 K€
<i>Tiers privés</i>	725 K€	1 350 K€	1 300 K€
Emprunts pour étalement	970 K€	740 K€	950 K€
FCTVA	1 500 K€	1 270 K€	1 000 K€

### 3.1.2. LE BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

Budget annexe « ENR »	2019	2020	2021
Subventions d'investissement	135 K€	200 K€	34.5 K€

Les subventions d'investissement correspondent à la contribution de la Région au financement des projets d'équipement comme les centrales de panneaux photovoltaïques. Les nouvelles modalités d'attribution de subventions définies par la Région expliquent le net décrochage de perception de recettes d'investissement.

### 3.1.3. LE BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

Budget annexe « MD »	2019	2020	2021
Subventions d'investissement	23 K€	0 K€	135 K€

Les subventions d'investissement obtenues pour le financement de l'installation des infrastructures de recharge de véhicules électriques sont constituées uniquement du solde de la participation de l'ADEME à l'AMI 2017.

## 3.2. LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

### 3.2.1. LE BUDGET PRINCIPAL

Les emprunts pour couvrir le besoin d'étalement des communes représentent 9% des dépenses réelles d'investissement.

Budget principal	2019	2020	2021
Remboursement d'emprunt	2 920 K€	2 800 K€	2 750 K€

Les immobilisations corporelles représentent 91% des dépenses réelles d'investissement et regroupent trois types de dépenses :

- Au principal - 97% des dépenses réelles d'investissement, les travaux réalisés sur les réseaux (raccordements, renforcements, sécurisation, effacements, éclairage public et signalisation lumineuse...)
- Les acquisitions de biens relevant de la transition énergétique, à savoir l'installation de stations d'hydrogène et de réseaux techniques de chaleur,

Budget principal	2019	2020	2021
Transition énergétique :	0 K€	1 300€	800K€
<i>Station H2</i>	0 K€	500 K€	0 K€
<i>Réseau de chaleur</i>	0 K€	800 K€	800 K€
Réseaux électricité :	23 500 K€	26 800 K€	24 300 K€
<i>Raccordement, sécurisation, renforcement</i>	6 350 K€	8 700 K€	8 350 K€
<i>Effacements des réseaux</i>	11 350 K€	11 700 K€	11 650 K€
<i>Eclairage public / Signalisation lumineuse</i>	5 800 K€	6 400 K€	4 300 K€
<b>TOTAL</b>	<b>23 500 K€</b>	<b>28 100 K€</b>	<b>25 100 K€</b>

- L'acquisition d'équipements du syndicat (véhicules, matériels bureautiques et informatiques, le mobilier, l'aménagement des locaux) est de 550 K€ en 2021.

A la lecture du tableau ci-dessus, soulignons que :

- Le niveau d'investissement est étroitement lié à la capacité d'intervention du syndicat en termes notamment de ses ressources humaines ;
- Le départ de deux techniciens au service « Eclairage public » en début d'année 2021 et les difficultés pour les remplacer se traduit par une diminution du montant d'investissement pour ce réseau ; un rattrapage pour l'année 2022 est nécessaire.

### **3.2.2. LE BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »**

Les dépenses d'investissement sont totalement dédiées à la réalisation des activités du SPIC – Service Public Industriel et Commercial. A ce titre, les dépenses d'investissement couvrent l'installation de panneaux photovoltaïques. Le SDEC ENERGIE soutient, depuis la création de la régie en 2018, 16 projets en service. Pour l'année 2021, le syndicat a financé 5 nouveaux projets.

<b>Budget annexe « ENR »</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Installations de centrales photovoltaïques	425 K€	200 K€	430 K€

### **3.2.3. LE BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »**

Les dépenses d'investissement du budget annexe « MD » sont uniquement concentrées au déploiement du schéma directeur de la mobilité durable. Ainsi, pas moins de 231 bornes de recharges sont en fonctionnement sur l'ensemble du territoire du Calvados, dans le souci d'un aménagement équilibré du territoire. En 2021, le SDEC ENERGIE a installé 3 nouveaux projets.

Pour rappel, le SDEC ENERGIE s'est porté candidat au programme de mobilité durable du Plan de relance national. Sa candidature ayant été retenue par les services de l'Etat, le SDEC ENERGIE a programmé l'installation de 8 bornes rapides supplémentaires.

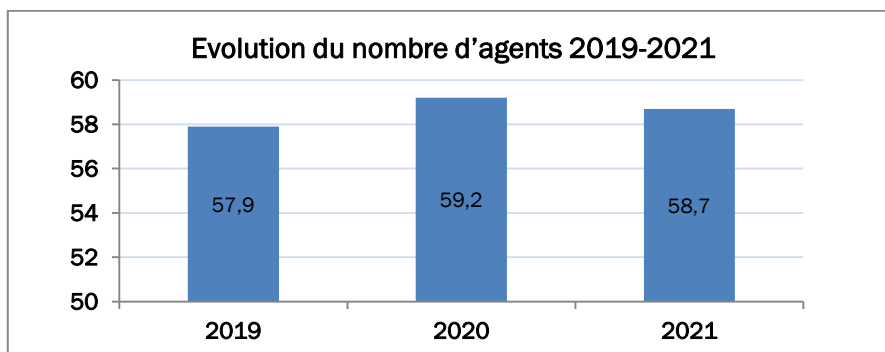
<b>Budget annexe « MD »</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Installations de bornes de recharge électrique	0 K€	120 K€	150 K€

## PARTIE II : LES RESSOURCES HUMAINES 2019-2021

### 1. LES EFFECTIFS DU PERSONNEL

#### 1.1. L'EVOLUTION DES EFFECTIFS 2019-2021

Le calcul des effectifs exprimés en ETP – Equivalent Temps Plein - permet de prendre en compte tous les mouvements du personnel sur les 12 mois.

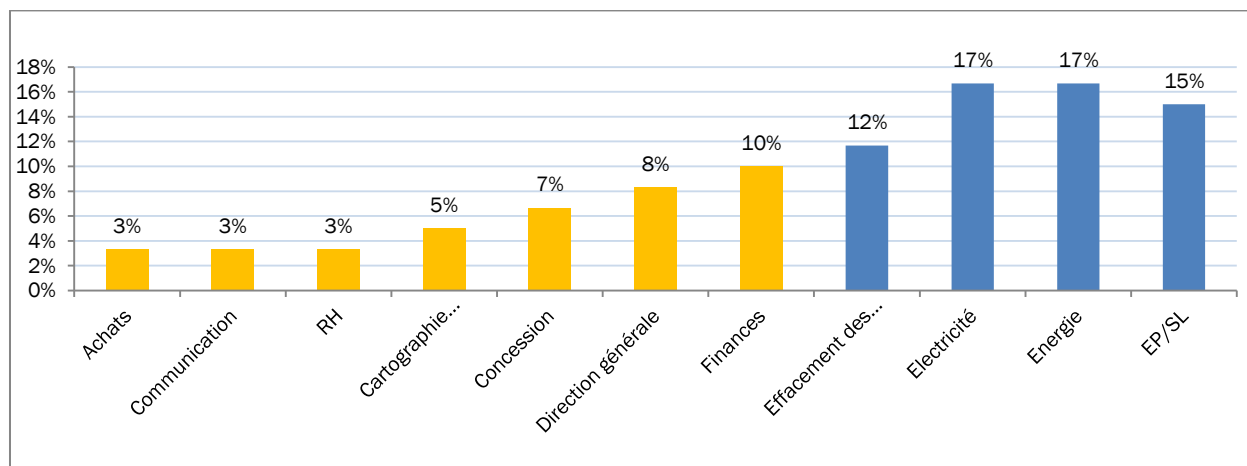


Les effectifs comprennent des fonctionnaires, des contractuels et des agents mis à disposition, toutes catégories confondues, sur emplois permanents.

#### 1.2. LA REPARTITION DES EFFECTIFS

La répartition des effectifs, en 2021, par service, montre le poids de chacun des effectifs :

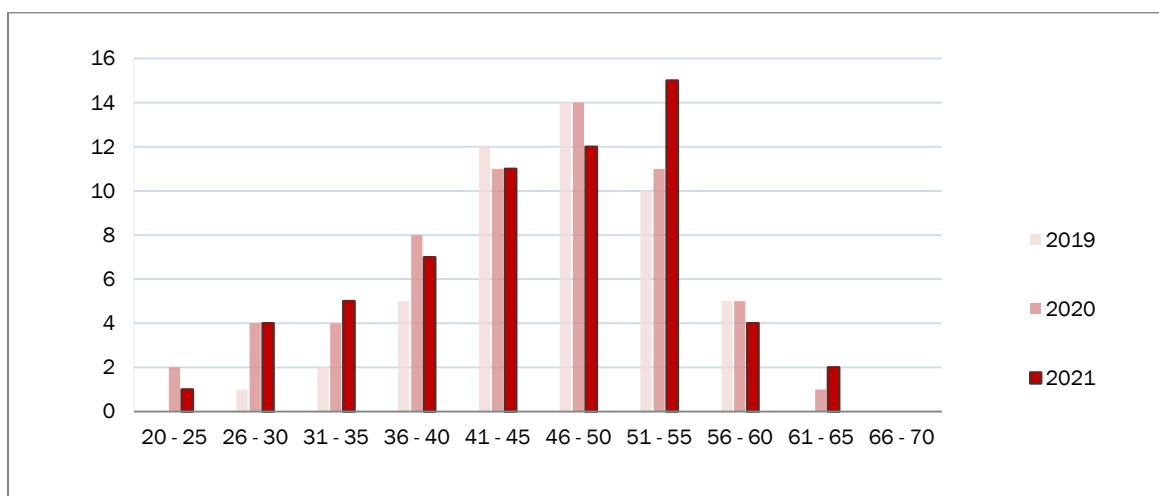
- Les services opérationnels rassemblent 61% des effectifs :
  - o Le Département « Investissements » composé de trois services (Electricité, Effacement et Eclairage Public) représente 44% des effectifs.
  - o Le Département « Transition Energétique » représente 17% des effectifs ; Il est en croissance pour répondre au développement de cette activité.
- Les services « supports » représentent 39% des effectifs.



### 1.3. LA PYRAMIDE DES AGES

La pyramide des âges du SDEC ÉNERGIE présente une forme déséquilibrée, dite en champignon, ce qui signifie que :

- La base étroite témoigne d'un effectif d'agents de moins de 30 ans peu important (5 agents) ;
- Le chapeau large correspond au plus fort contingent d'agents situés dans la tranche d'âge 51-55 ans (15 agents) suivie de la tranche d'âge 46-50 ans (avec 12 agents) ;
- Le sommet du chapeau étroit composé de 6 agents pouvant prétendre aux droits à la retraite pendant le mandat 2020-2026.



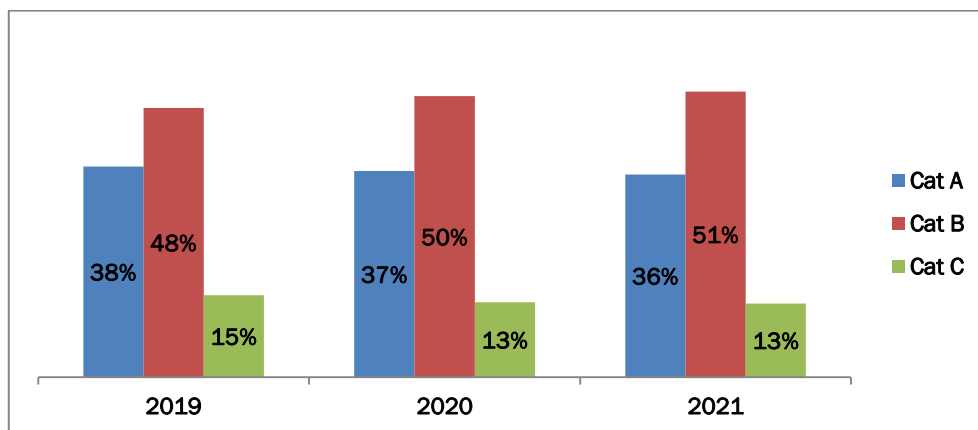
Cette structure de pyramide met en avant les éléments majeurs suivants :

- Un âge moyen des agents de 45 ans et une ancienneté moyenne de 15 ans, qui se stabilisent en raison de l'intégration de jeunes agents lors des derniers recrutements ;
- Un mur à anticiper : un quart des agents partira en retraite entre 2030 et 2035 et 10 % dans les 5 prochaines années ;
- Le recrutement de jeunes actifs ne suffit pas à compenser le départ potentiel du plus fort contingent ;
- Les effets de la GVT - Glissement Vieillesse Technicité - impactent directement la masse salariale et confirment le vieillissement des effectifs d'agents ;
- La mise en place de deux outils - la Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences et les Lignes Directrices de Gestion - est indispensable pour anticiper les enjeux des ressources humaines comportant une dimension quantitative et qualitative (renouvellement des effectifs et maintien du niveau de compétences).

### 1.4. LA REPARTITION DES AGENTS SELON LES CATEGORIES

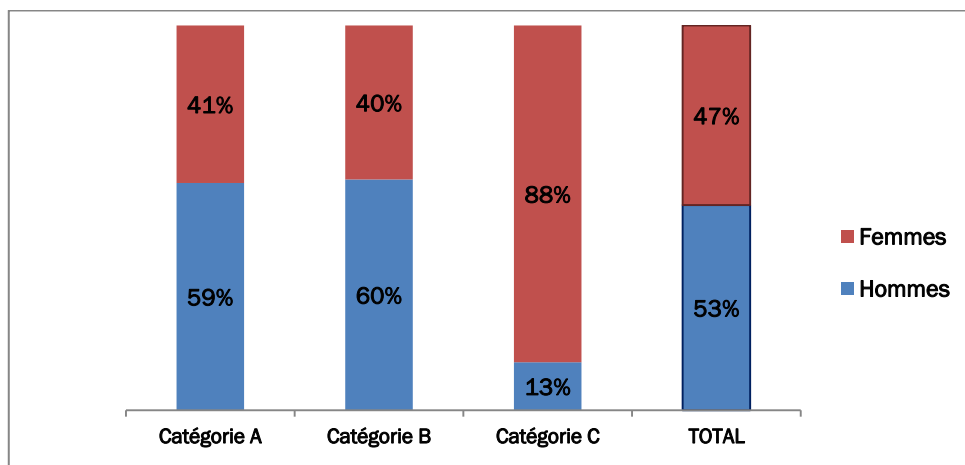
Les missions du SDEC ÉNERGIE portent principalement sur la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, l'expertise technique, le conseil et l'assistance dans différents domaines spécialisés. Ainsi la répartition des agents entre les différentes catégories d'emplois est atypique car majoritairement composée d'agents de catégories A et B (87 %), et issus principalement de la filière technique.

Cette répartition particulière des agents par catégorie a des incidences sur les ratios moyens des charges du personnel.



### 1.5. LA PARITE DES AGENTS

Globalement, la parité hommes - femmes est assez bien respectée dans ses effectifs. Par ailleurs, l'accès à l'emploi et les conditions de travail sont identiques quel que soit le genre. Tous les agents bénéficient d'un accompagnement de ses compétences (formation, tutorat, bilan de compétences ...) et ont accès aux équipements de la même manière.



Néanmoins, il convient de pointer quelques disparités :

- Les emplois d'encadrement et les emplois techniques sont principalement occupés par des hommes pour 59% des emplois de catégorie A et 60% des emplois de catégorie B.
- Les emplois administratifs sont fortement féminisés pour 88% des emplois de catégorie C.



## 1.6. LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le SDEC ÉNERGIE participe à l'insertion professionnelle des personnels reconnus travailleurs handicapés, à travers trois leviers : sa contribution au FIPHFP - Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique - le recrutement d'agent et sa commande publique. Cette dernière porte notamment sur des prestations auprès des ateliers protégés pour l'achat de produits d'entretien, de fournitures bureautiques et pour la réalisation de tâches manuelles (ex : mise sous pli pour les envois de courriers en nombre, entretien des espaces verts).

	2019	2020	2021
FIPHFP	2 K€	2,5 K€	1 K€
Agent du syndicat	19 K€	10 K€	0 K€
Prestations de service	6 K€	5 K€	5 K€
<b>TOTAL</b>	<b>27 K€</b>	<b>17.5 K€</b>	<b>6 K€</b>

## 1.7. LE TEMPS DE TRAVAIL

### 1.7.1. LE TRAVAIL EFFECTIF

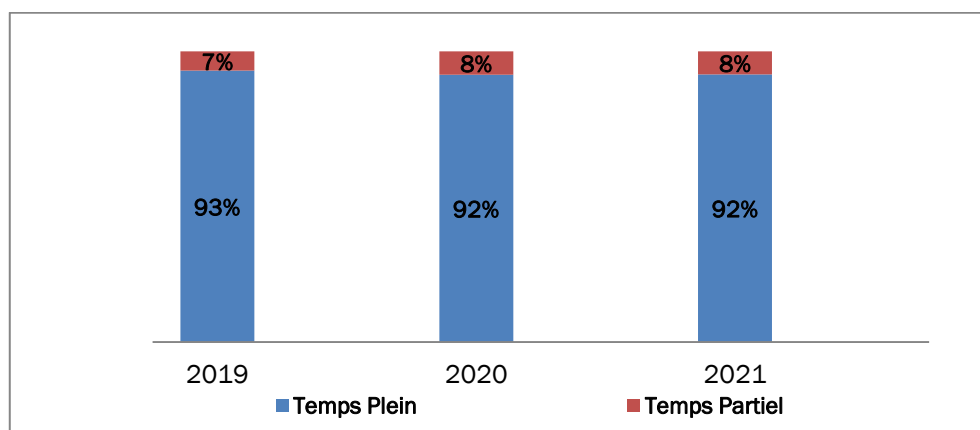
Tous les agents du SDEC ÉNERGIE travaillent 1 607 heures par an. Conformément au décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, le temps de travail au SDEC ÉNERGIE est fixé sur la base hebdomadaire de 38 heures, déclenchant ainsi un nombre jours de RTT actualisé chaque année.

Le temps de travail est défini dans le cadre de plages horaires obligatoires permettant d'assurer la continuité de service.

Le SDEC ÉNERGIE sollicite rarement les agents en dehors des plages horaires. A la demande de la Direction Générale et à titre exceptionnel, les agents peuvent effectués des heures supplémentaires pour assurer des missions techniques (test d'éclairage de nuit, participation et intervention en réunion d'élus) ou pour participer à des actions évènementielles. Elles sont organisées le weekend comme le Normandie Energies Tour. Ces heures supplémentaires sont prises en charge par le syndicat et font l'objet des compensations horaires et/ou monétaires réglementaires.

### 1.7.2. LE TEMPS PARTIEL

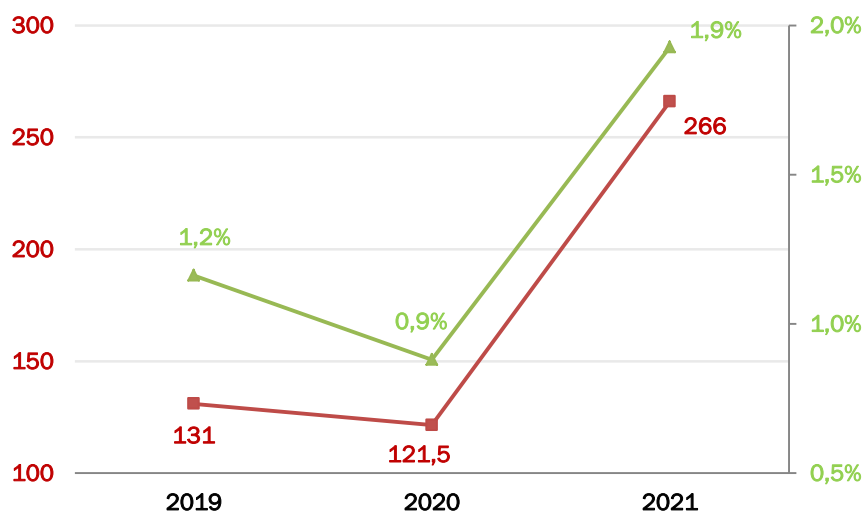
Tous les postes sont ouverts à temps complets et moins de 10% des agents ont sollicité un temps partiel. En 2021, le temps partiel concerne 8% des agents soit 1.2 ETP.



### 1.7.3. L'ABSENTEISME

Jusqu'en 2020, le taux d'absentéisme se caractérise par un niveau très bas et une tendance baissière continue. Il atteint 0,9% en 2020 soit 120 jours.

A partir d'octobre 2021, le taux d'absentéisme connaît une hausse soudaine et importante, ce qui le situe à 1,9% représentant 266 jours.



Cette évolution du taux d'absentéisme traduit une situation inédite pour le syndicat : il s'agit de l'expression d'un mal être au travail vécu par les agents qui trouve ses origines dans :

- La situation personnelle complexe des agents dépassant la sphère privée et impactant la vie professionnelle ;
- Les effets de la crise sanitaire bouleversant les codes du monde professionnel ;
- Le cadre professionnel notamment lié à la charge de travail, à la quête de sens, à la perte de valeurs professionnelles, à l'organisation du travail ...

Face à cette situation, mise en place de deux types de mesures :

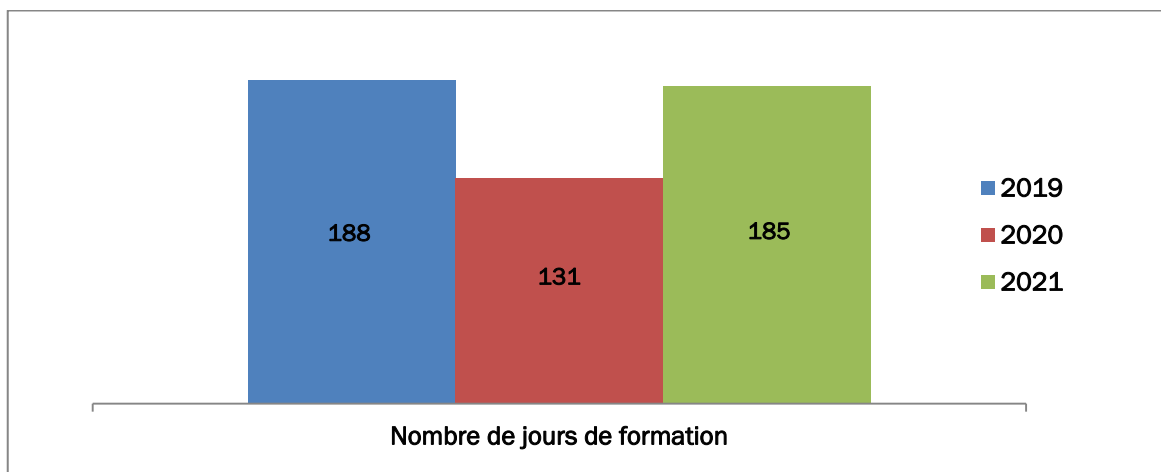
- Mesures immédiates : réorganisation de services, recrutement d'agents,
- Mesures à moyen terme : réalisation d'un audit externe, évolution de l'organigramme des services, révision des missions des postes.

### 1.8. LA FORMATION DES AGENTS

La formation est un levier essentiel dans l'accompagnement des agents pour renforcer leurs compétences dans le cadre de l'exercice de leurs missions et de la réalisation de leurs activités. Le SDEC ÉNERGIE soutient une politique de formation :

- Elaboration d'un plan de formation triennal,
- Participation à des actions de formation pour toutes les catégories d'agents, quel que soit les postes occupés et les missions réalisées,
- Validation d'un budget consacré à la formation.

Depuis la crise sanitaire, notons la réduction de l'offre de formations en présentiel et le développement des formations à distance.



### 1.9. LE DIALOGUE SOCIAL

Le SDEC ÉNERGIE met en place deux outils favorisant le dialogue social entre les élus, la Direction Générale et l'ensemble des agents.

- Le Comité technique, instauré à l'issue des résultats des élections professionnelles organisées en décembre 2020, a pour mission de rendre une expertise et un avis sur toutes les questions d'ordre collectif. Il s'est réuni les 6 juillet et 7 décembre 2021 pour traiter des sujets suivants :
  - Adoption du règlement intérieur du Comité Technique,
  - Présentation des Lignes Directrices de Gestion,
  - Absentéisme pour raison de santé et climat social,
  - Etat d'avancement de la mise en œuvre du télétravail.
  
- Les Lignes Directrices de Gestion, proposées par la Direction générale, ont fait l'objet d'un travail de concertation lors de réunions du Comité technique et ont été présentées aux membres du Bureau Syndical.

Elles définissent un cadre du parcours professionnel des agents et plus particulièrement de l'évolution de carrière comme les avancements de grades et la promotion interne. Les Lignes Directrices de Gestion sont opérationnelles à compter de janvier 2022.

### 1.10. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le SDEC ÉNERGIE soutient, par son financement, quatre dispositifs sociaux mentionnés dans le tableau suivant :

Participation du SDEC ÉNERGIE	2019	2020	2021
Amicale du Personnel	40 K€	29 K€	37 K€
CNAS	11 K€	14 K€	14 K€
Prévoyance	18 K€	17 K€	18 K€
Tickets restaurant - <i>Part employeur uniquement</i>	35 K€	45 K€	53 K€
<b>TOTAL</b>	<b>104 K€</b>	<b>105 K€</b>	<b>122 K€</b>

Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, l'ensemble des missions d'assistante de prévention est assuré par un agent habilité qui veille à :

- L'organisation des formations obligatoires : AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, habilitations électriques, secourisme, manipulation d'extincteurs ;
- La mise à jour de deux registres obligatoires (accidents de service-santé & sécurité) ;
- Le renouvellement du document unique des risques ;
- La vérification annuelle de la pharmacie et du défibrillateur ;
- La réalisation d'exercices « incendie » ;
- L'actualisation des plans d'évacuation.

## **PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022-2024**

Cette dernière partie est consacrée aux orientations budgétaires déterminées par le syndicat, pour la période triennale 2022-2024. La méthodologie utilisée pour l'élaboration des orientations budgétaires est la suivante :

- I) Le bilan de la mise en œuvre de la première année du plan stratégique ;
- II) La présentation des perspectives 2022-2024 ;
- III) La définition de leviers d'actions.

Les orientations budgétaires couvrent les activités des trois budgets du SDEC ENERGIE. Tous les chiffres présentés dans cette partie sont la consolidation des trois budgets.

### **1. LE BILAN DU PLAN STRATEGIQUE**

#### **1.1. LES ORIENTATIONS DU PLAN STRATEGIQUE**

Le Comité Syndical, réuni le 17 décembre 2020, a validé, par délibération, le plan stratégique 2021-2026, structuré comme suit :

- **Cinq orientations stratégiques :**
  - o Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable ;
  - o Etre au plus près des communes et des EPCI pour les accompagner dans leur transition énergétique ;
  - o Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages ;
  - o Renforcer les relations avec les usagers ;
  - o Valoriser les données patrimoniales et énergétiques.
- **Une orientation support et transversale :**
  - o Mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des orientations stratégiques : les ressources humaines, les finances, les marchés publiques, la communication, la qualité.

#### **1.2. LE BILAN DE REALISATION**

Pour rappel, le 18 février 2021, le Comité Syndical a approuvé la déclinaison du plan stratégique dans le ROB 2021 et notamment :

- **Deux axes majeurs :**
  - o Maintenir le niveau de nos investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public ;
  - o Renforcer progressivement nos investissements et nos actions d'accompagnement en faveur de la transition énergétique.
- **Un plan d'investissement prévisionnel :**

Dépenses d'investissement	2019	2020	2021	TOTAL
Réseaux d'électricité	27 000 K€	27 000 K€	27 000 K€	81 000 K€
Transition énergétique	3 000 K€	4 000 K€	5 000 K€	12 000 K€
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 K€</b>	<b>31 000 K€</b>	<b>32 000 K€</b>	<b>93 000 K€</b>

Le plan d'investissement réalisé en 2021 fait état d'un taux de réalisation de 90%.

Dépenses d'investissement	BP 2021	CA 2021
<b>Réseaux d'électricité :</b>	<b>26 800 K€</b>	<b>24 300 K€</b>
<i>Raccordement, sécurisation, renforcement, effacement des réseaux</i>	18 800 K€	18 400 K€
<i>Eclairage public / Signalisation lumineuse</i>	5 000 K€	4 300 K€
<i>Opérations sous mandat</i>	3 000 K€	1 600 K€
<b>Transition énergétique :</b>	<b>3 185 K€</b>	<b>2 315 K€</b>
<i>Construction de réseaux de chaleur</i>	700 K€	800 K€
<i>Réalisation du programme ACTEE</i>	500 K€	0 K€
<i>Installations de stations de recharge Hydrogène</i>	50 K€	10 K€
<i>Apport de capitaux à une SEM</i>	200 K€	0 K€
<i>Installation de panneaux photovoltaïques</i>	735 K€	430 K€
<i>Installation de bornes de recharges</i>	300 K€	150 K€
<i>Eclairage intérieur</i>	200 K€	75 K€
<i>Efficacité énergétique EP</i>	500 K€	850 K€
<b>TOTAL</b>	<b>29 985 K€</b>	<b>26 615 K€</b>

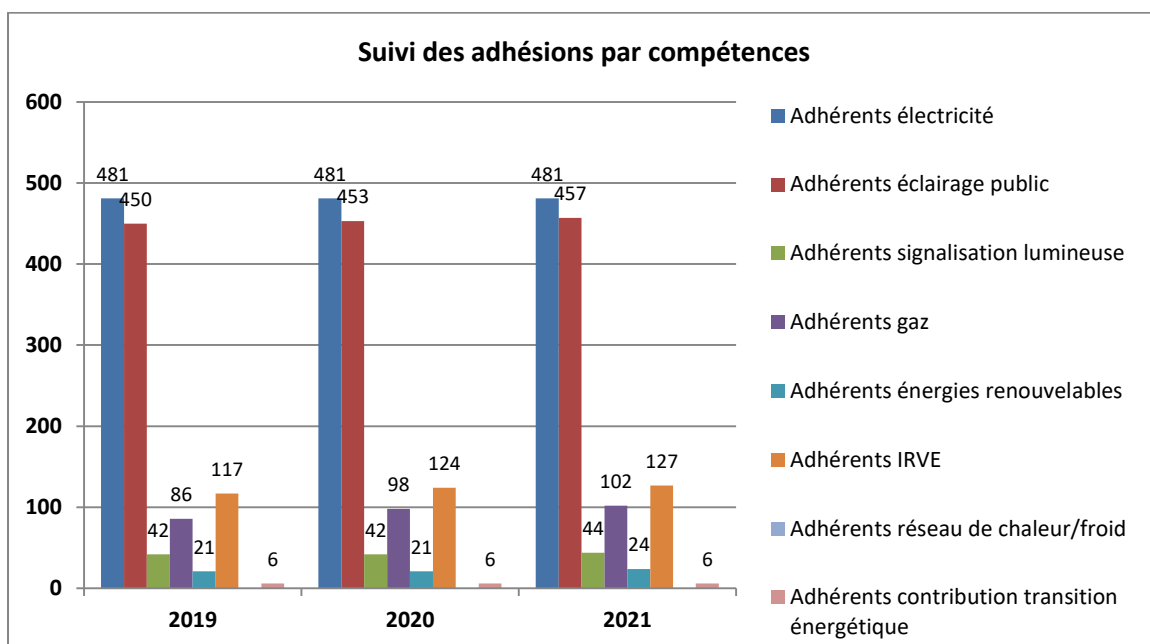
La première année d'exécution du plan stratégique met en exergue trois tendances :

- Pour les réseaux d'électricité :  
Le taux de réalisation de 90% s'explique par une diminution des capacités en ressources humaines, notamment en raison des difficultés de recrutement d'agents devant compensés le départ de deux agents au service Eclairage public.
- Pour la transition énergétique :  
Le taux de réalisation de 73% se justifie par le lancement du programme ACTEE en 2021 (qui enregistre les premières dépenses de fonctionnement, notamment le financement des audits énergétiques en 2021 et qui concrétisera les dépenses d'investissement en 2022) et par la finalisation du programme de mobilité durable dans le cadre du plan de relance dont les dépenses seront mandatées en 2022.

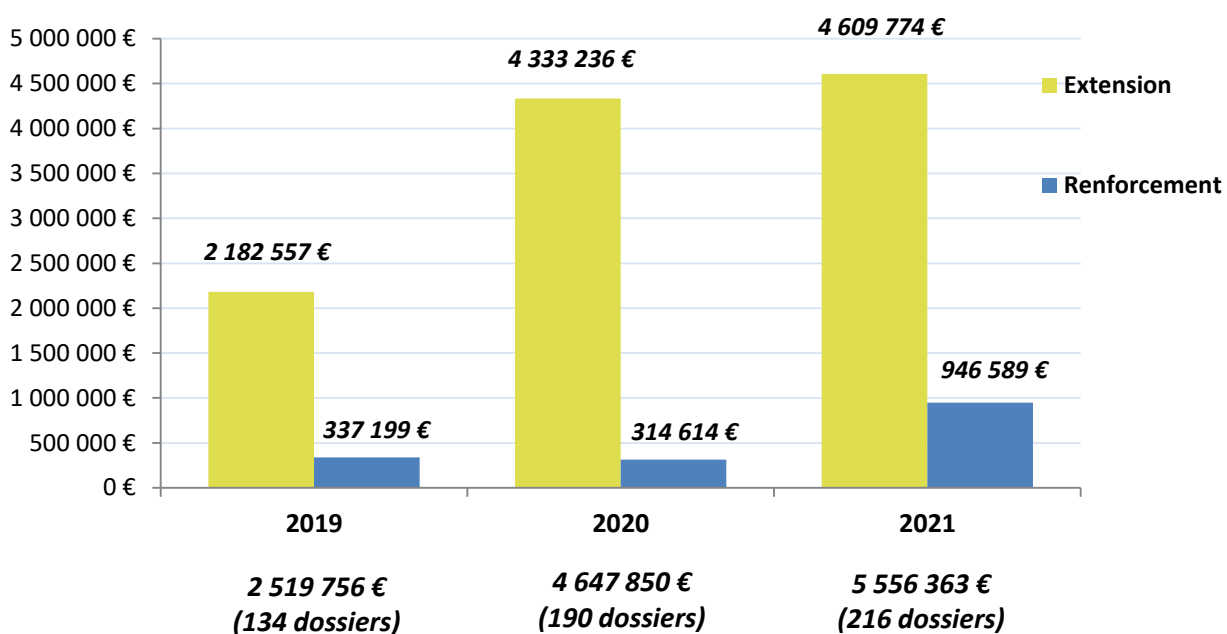
Pour l'ensemble des services proposés par le syndicat, l'accompagnement des collectivités se caractérise par un développement de l'activité :

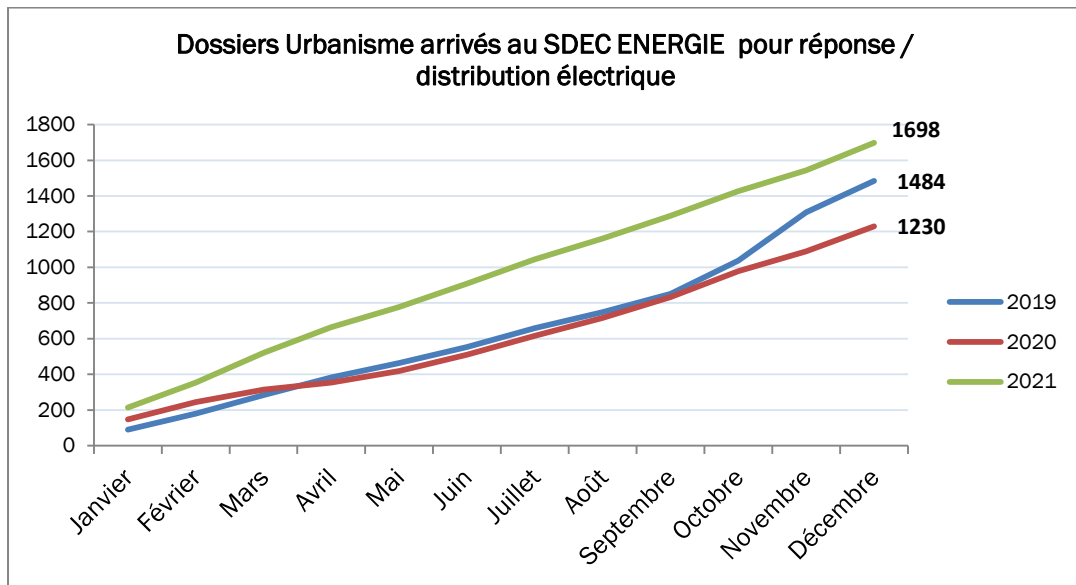
- L'augmentation des demandes des collectivités pour bénéficier de l'expertise du syndicat en matière :
  - o D'installation de panneaux à messages variables,
  - o De gestion de l'éclairage intérieur des bâtiments publics,
  - o D'étude pour le développement de service d'auto-partage,
  - o De production d'énergie par autoconsommation collective,
  - o De groupements d'achat d'énergie, de matériels d'éclairage public, de transformateurs
  - o etc...

- Le transfert de 55 nouvelles compétences en 3 ans :
  - o Transition énergétique (+9%)
  - o Eclairage public (+2%)
  - o Gaz (+36%)

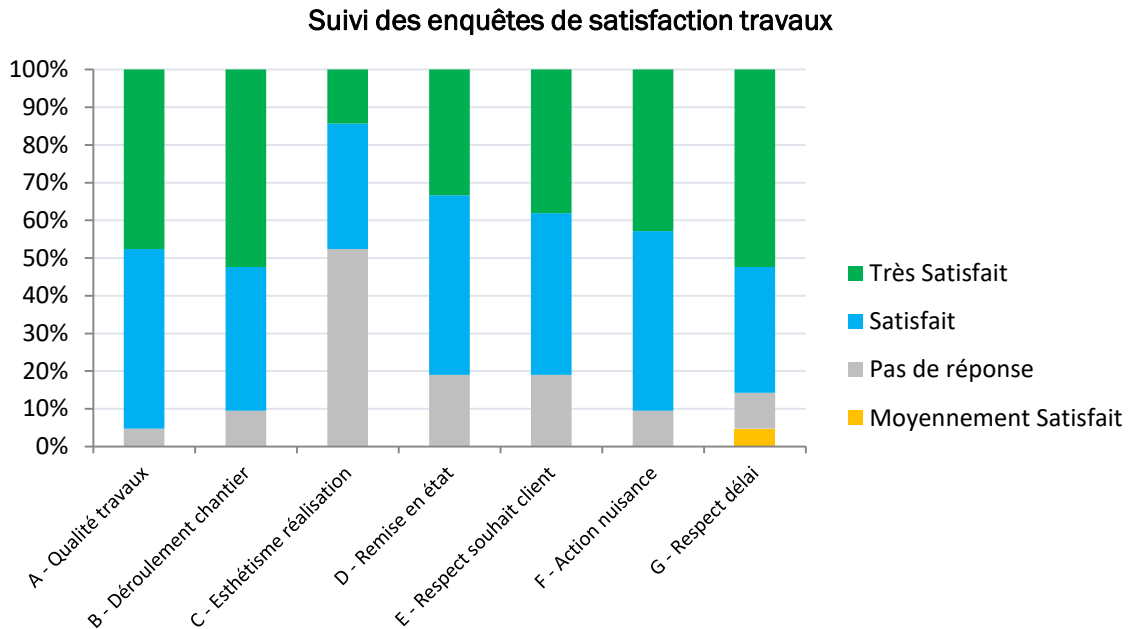


- Le raccordement au réseau public d'électricité voit plus qu'un doublement de l'investissement et des réponses aux actes d'urbanisme ;





Malgré cet accroissement constant de l'activité, la qualité des services apportés aux collectivités est restée très satisfaisante voir s'est améliorée.



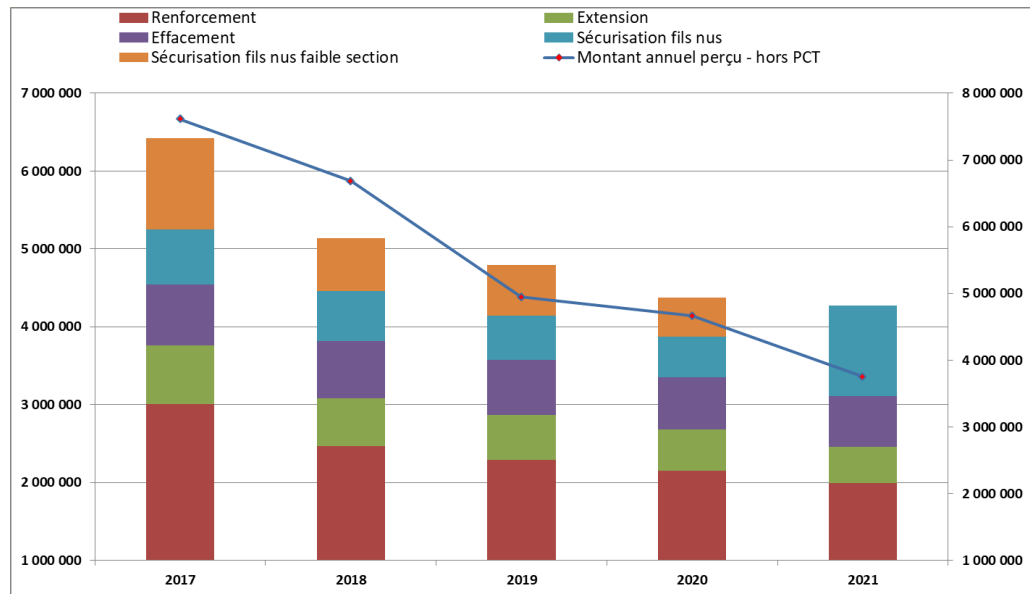


## 2. LES PERSPECTIVES 2022-2024

Dans le cadre de la définition des perspectives, le syndicat doit intégrer trois tendances majeures :

### 1. L'incertitude sur la pérennité des recettes « historiques » du syndicat :

- La baisse de la dotation FACÉ s'inscrit dans le temps pour atteindre un niveau historiquement bas comme l'indique le graphe ci-dessous :



- La loi de finances du 29 décembre 2020, pour 2021, réforme le régime de taxation de l'électricité.

A partir de 2023, les trois composantes actuelles de la taxe sur l'électricité (TCCFE, TDCFE et TICFE) seront, regroupées sous l'unique acronyme TICFE et seront versées par les fournisseurs d'électricité directement aux services fiscaux de l'Etat. A charge pour ces derniers de reverser ensuite aux collectivités la part qui leur revient.

Les syndicats doivent rester vigilants sur les modalités de reversement de ces parts de taxe leur revenant car toutes les dispositions n'ont pas encore été fixées, notamment, le mode de reversement de la TCCFE par l'Etat et les modalités de contrôle de cette taxe à partir de 2023.

Pour rappel, le produit de la TCCFE est un enjeu financier majeur pour le syndicat ; il représente environ 10M€ par an et 35 % des recettes réelles de fonctionnement – le coefficient appliqué est de 8.5.

L'application de cette réforme n'est pas sans conséquence pour le syndicat par la possible réduction du montant perçu par décision unilatérale de l'Etat.

**2. La crise sanitaire génère des tensions économiques qui impactent le déploiement de nos travaux d'investissement :**

- L'extrême volatilité du marché des énergies (électricité et gaz) représente une augmentation conséquente des dépenses de fonctionnement pour le syndicat comme pour les communes ;
- Les difficultés d'approvisionnement en matériaux pour les entreprises peuvent créer des retards dans l'exécution des marchés ;
- Le renchérissement du coût des matières premières nécessaires à la réalisation des prestations des entreprises mandatées par le syndicat est répercuté dans les propositions financières pour les nouveaux marchés – *Notons qu'une augmentation de 1% d'inflation représente 250 000 € de dépenses supplémentaires.*
  - + 300 000 € pour les transformateurs achetés en 2021,
  - +10% pour le matériel d'éclairage public,
  - Demande des prestataires d'actualisation des formules de révision des prix pour tenir compte du taux d'inflation sur les matières premières.

**3. Les perspectives, en termes d'activités, sont placées sous le signe de l'accroissement des demandes de la part des collectivités adhérentes :**

- Pour les réseaux d'électricité :
  - Le recensement des projets 2022 d'effacement des réseaux évalue les besoins financiers à hauteur de 18 M€ pour une capacité budgétaire de 14 M€ ;
  - L'activité de raccordement des réseaux se situe à un niveau jamais atteints d'environ 5 M€ par an – pour mémoire à peine 2 M€ avant 2018 ;
  - Les négociations avec nos partenaires du contrat de concession - Enedis et EDF - devront aboutir à l'élaboration du 2<sup>ème</sup> Plan Pluriannuel d'Investissement - 2023 / 2026 ;
  - L'activité reste très soutenue en Eclairage Public - EP :
    - Le programme de renouvellement des foyers de plus de 30 ans – R30 - devra compenser le retard de réalisation constaté en 2021, par insuffisance de personnel ;
    - Les activités connexes – PMV, vidéo surveillance.., sont en fort développement – 1/3 du budget EP en 2022 ;
    - Les demandes pour l'efficacité éclairage intérieur notamment dans les gymnases sont nombreuses et concordent avec l'augmentation substantielle des coûts de l'énergie ;
    - De nombreux transferts de compétences sont à mettre en œuvre ou attendus.
- Pour la Transition énergétique :
  - Le développement de la production d'énergies renouvelables :
    - L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics doit prendre en compte :
      - La dotation initiale, venant du budget principal et versée en 2018, est totalement consommée en 2022. Il est nécessaire d'établir un nouveau modèle de financement pour continuer à répondre aux attentes des collectivités en la matière.

- Les premiers projets d'autoconsommation collective devront être étudiés et engagés dans leur processus de réalisation ;
- La réponse aux nombreuses sollicitations pour des projets de PV sur des friches industrielles devrait se traduire par :
  - La montée au capital de sociétés de projets spécifiquement créées pour la réalisation d'opérations dont le syndicat serait partie prenante (Vire Normandie + Condé en Normandie ...);
  - La création d'un GIE ou GIP afin d'apporter aux collectivités membres des réponses financières, juridiques et techniques en matière de développement de projets d'importance de production d'énergies renouvelables.
- Le financement des raccordements au réseau gaz et la définition de plans de zonage pour favoriser le développement des projets de méthanisation ;
- La mobilité durable est encouragée et organisée par la mise en œuvre du Schéma Départemental des IRVE mais aussi par les projets d'auto-partage et la structuration du réseau notamment en site urbain ;
- La construction de réseaux de chaleur devrait se poursuivre et une première réalisation d'un service public de la chaleur devrait être réalisée pour la commune de Valdallière ;
- Dans le cadre du programme ACTEE2, le programme de diagnostic des bâtiments publics et de renouvellement d'installations de chauffage des bâtiments public se poursuivra ; la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat d'énergie, de travaux d'efficacité énergétique, à titre expérimental, sera réalisé dans le cadre du CEP niveau 3 ;
- Le renouvellement des groupements d'achat d'énergie doit être préparé pour assurer une continuité de services proposées aux collectivités ;
- Le renouvellement de la Maison de l'Énergie est un projet structurant majeur pour les années à venir en termes de sensibilisation des publics aux enjeux de la transition énergétique ;
- La Commission Consultative pour la Transition Énergétique – CCTE - mettra en œuvre sa feuille de route, en particulier pour la poursuite de SOLEIL 14, l'achat groupé de véhicules électriques, la trame noire ....

Les perspectives 2022-2024 confirment le développement des activités du syndicat et les besoins budgétaires sont conformes à la stratégie mise en place dès 2021, à savoir :

- Maintenir le niveau de nos investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public ;
- Renforcer progressivement nos investissements et nos actions d'accompagnement en faveur de la transition énergétique.

Leurs correspondances trouvent leurs traductions budgétaires dans le tableau ci-après :

PLAN PREVISIONNEL PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT			
Nature des dépenses d'investissement	BP 2022	BP 2023	BP 2024
<b>Réseaux d'électricité :</b>	<b>26 000 K€</b>	<b>26 000 K€</b>	<b>26 000 K€</b>
<i>Raccordement, sécurisation, renforcement, effacement des réseaux</i>	18 500 K€	18 500 K€	18 500 K€
<i>Eclairage public / Signalisation lumineuse</i>	5 500 K€	5 500 K€	5 500 K€
<i>Opérations sous mandat</i>	2 000 K€	2 000 K€	2 000 K€
<b>Transition énergétique :</b>	<b>3 500 K€</b>	<b>4 000 K€</b>	<b>5 000 K€</b>
<i>Construction de réseaux de chaleur</i>	800 K€	800 K€	1 000 K€
<i>Réalisation du programme ACTEE</i>	500 K€	200 K€	0 K€
<i>Installations de stations de recharge Hydrogène</i>	0 K€	0 K€	700 K€
<i>Apport de capitaux à une SEM</i>	200 K€	0 K€	200 K€
<i>Installation de panneaux photovoltaïques</i>	500 K€	500 K€	500 K€
<i>Installation de bornes de recharges</i>	200 K€	200 K€	200 K€
<i>Eclairage intérieur</i>	300 K€	500 K€	600 K€
<i>Efficacité énergétique EP</i>	650 K€	500 K€	300 K€
<i>Efficacité énergétique des bâtiments publics</i>	350 K€	1 300 K€	1 500 K€
<b>TOTAL</b>	<b>29 500 K€</b>	<b>30 000 K€</b>	<b>31 000 K€</b>
	<b>90 500 k€ soit 30 165 k€ par an</b>		

La définition du plan pluriannuel d'investissement met en évidence pour la période triennale au regard de la situation 2021 :

- Des besoins supplémentaires annuels de dépenses d'investissement de **3 165K€** (30 165 K€ annuels sur la période comparés au 27 000 K€ - BP 2021) ;
- Compte tenu des niveaux d'aide appliqués en 2021 par nature d'opération, le besoin de financement pour couvrir cet investissement supplémentaire est évalué annuellement à **1 100 K€**.

### 3. LES LEVIERS D'ACTIONS

La description des perspectives de développement des activités du SDEC ENERGIE implique nécessairement de mobiliser davantage de ressources humaines et budgétaires pour, à la fois réaliser les missions actuelles et, pour mettre en place de nouveaux services.

Le syndicat a évalué le besoin annuel de financement supplémentaire à 1 100 K€ en faveur des réseaux d'électricité et de la transition énergétique.

Pour cela, le syndicat peut intervenir sur des leviers d'actions de nature différente.

– Les leviers d'action d'ordre organisationnel :

Sur la base d'un audit organisationnel de ses ressources RH à réaliser 1<sup>er</sup> quadrimestre 2022, les conclusions de cet audit permettront d'identifier nos points forts et nos points de vigilance (départ à la retraite à anticiper d'un tiers des effectifs sous 10 ans...) et surtout d'adosser nos ressources internes / externes au développement de nos activités : recrutement – contrat de projet, recours à l'alternance ... et/ou externalisation de certaines missions....

Sans attendre le bilan de cet audit, le renforcement ponctuel de certaines de nos activités « supports » (logistiques, gestion des marchés publics...) et de nos activités « opérationnelles » est nécessaire (Eclairage public, raccordement au réseau...). Cela se traduira par un impact sur le chapitre 012 de la section de fonctionnement.

– Les leviers d'actions d'ordre budgétaire :

Dans le cadre de l'analyse de ses budgets, le syndicat conçoit quatre propositions visant à obtenir des recettes supplémentaires pour absorber le développement des activités :

○ ***Etendre le périmètre de nos financements :***

Ceux-ci s'appuient au principal sur le FACÉ, la TCCFE et la participation des collectivités aux travaux et services. Le niveau de participation des collectivités est directement dépendant de la politique d'aides financières votée chaque année par le Comité Syndical. Le niveau de ces aides actuelles, qui est élevé, est un facteur prédominant pour l'accompagnement des collectivités à réaliser leur projet. Il doit être globalement maintenu.

L'accroissement de nos financements doit donc s'obtenir par l'obtention de nouveaux types de financements souvent liés à la nature du projet : ADEME, Plan de relance, AAP, REGION, FEDER... Il s'agit de développer cette activité de recherche de financements complémentaires.

○ ***Généraliser l'application de frais de gestion :***

Le syndicat réalise la maîtrise d'œuvre (MOE) des travaux d'investissement pour le compte des membres du syndicat. Dans certains cas, cette MOE est déjà intégrée dans le coût des projets ; il s'agit de généraliser son application et de la rendre éligible aux aides financières octroyées aux communes. Au-delà de valoriser la prestation réellement réalisée par le syndicat, ce dispositif réduit d'autant la contribution de la TCCFE actuellement mobilisée pour couvrir les frais généraux du syndicat et donc permet de flécher toute la ressource de la TCCFE à l'investissement.

○ ***Consolider le modèle de financement des compétences optionnelles et budgets annexes :***

Le syndicat a toujours défendu l'équilibre budgétaire des compétences optionnelles sur le principe qu'elles sont exercées sur une partie des membres du syndicat et qu'à ce titre, leur financement doit être supporté exclusivement par les collectivités qui en bénéficient. Nombre de compétences optionnelles actuelles (éclairage public, signalisation lumineuse...) respectent ce principe, le forfait pour exploiter les ouvrages transférés couvrant l'ensemble des dépenses propres à la compétence, y compris une quote part des frais généraux.

Certaines compétences optionnelles, notamment celles reprises dans le cadre d'un budget annexe, réclament chaque année une dotation d'équilibre émanant du budget principal pour couvrir le déficit d'exploitation constaté.

Il s'agit, par cette action, de tendre rapidement aux équilibres budgétaires de toutes ces compétences optionnelles.

○ ***Avoir recours à l'emprunt « productif » :***

Le syndicat n'est pas structurellement endetté, si ce n'est pour couvrir le dispositif dit « d'étalement des charges » en cours d'extinction – Cf. 1<sup>er</sup> partie – analyse financière - art 1.1.2.

Le SDEC ENERGIE peut donc travailler sur l'hypothèse d'un recours à l'emprunt, notamment pour financer les investissements de transition énergétique, et plus particulièrement le développement de centrales photovoltaïques de toiture et/ou l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Ces deux natures d'investissement ont la particularité de générer des économies de coût de fonctionnement pour les collectivités, par la réduction des consommations énergétiques. Le financement de ces projets pourrait s'adosser sur le recours à l'emprunt dont les annuités de remboursement seraient couvertes par les économies de coût de gestion résultant de cet investissement. Il s'agit du mécanisme de l'intracring.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des leviers d'action et mesure les volumes financiers prévisionnels :

Leviers d'actions	Principales caractéristiques	Montant annuel prévisionnel de recettes
Rechercher de nouvelles sources de financement	Se positionner comme candidat à des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêts, des programmes exceptionnels, des dotations spécifiques	200 K€
Généraliser les frais de gestion	Appliquer à tous les investissements un taux de maîtrise d'œuvre	600 K€
Consolider le modèle de financement des services des régies	Adosser la tarification et / ou appel à forfait des communes pour le financement des activités en régie et des compétences optionnelles	300 K€
Avoir recours à l'emprunt « productif »	Mobiliser l'emprunt pour des projets spécifiques de Transition énergétique et présentant des garanties financières - Expérimentation de nouveaux dispositifs	Selon les projets éligibles
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 K€</b>

SDEC ENERGIE	<b>DOSSIERS DE DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS</b> du Comité Syndical du 3 février 2022							
-----------------	---	--	--	--	--	--	--	--

N° dossier	Commune	Commune historique	Intitulé du dossier	Nature travaux	Montant global HT	Participation communale	Fond de Concours	Solde
21EPI0783	LES MONTS D'AUNAY	AUNAY-SUR-ODON	RENOUVELLEMENT FOYER HORS SERVICE 03-006	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	667,74	500,80	500,80	0,00
21EPI0343	BIEVILLE-BEUVILLE		Renouvellement de lampadaires R30 et efficacité énergétique - tranche 2021	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	105 178,21	61 201,76	61 201,76	0,00
20EPI0551	THUE ET MUE	BRETTEVILLE-L'ORQUEILLEUSE	Renouvellement foyers 17-027 à 034 hors service	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	9 445,00	7 083,75	7 083,75	0,00
18AME0186	CAEN		RUE BICOQUET	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	336 096,81	233 488,46	233 488,46	0,00
21EPI0689	COURSEULLES-SUR-MER		EXTENSION DE 13 PRISES GUIRLANDES	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	1 917,12	1 437,84	1 437,84	0,00
16AME0035	CRICQUEVILLE-EN-AUGE		MAIRIE - EGLISE	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	70 818,38	8 923,65	8 923,65	0,00
11AME0102	DOUVRES-LA-DELIVRANDE		ROUTE DE BRETTEVILLE T2	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	130 669,66	81 889,12	81 889,12	0,00
20EXT0169	GRAINVILLE-SUR-ODON		MUTATION PSSA 160kVA BG GRAINVILLE/ODON 311-14 PAR UN 250kVA - EXTENSION BT CLOS ST PIERRE	EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES	24 565,84	6 756,11	6 756,11	0,00
21EPI0702	GRANDCAMP-MAISY		RENOUVELLEMENT MAT 10-024 ACCIDENTE	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	1 204,34	782,82	782,82	0,00
18AME0111	GRANGUES		CHEMIN DES EAUX	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	35 616,15	8 904,04	8 904,04	0,00
20EXT0078	MOULINS-EN-BESSIN	MARTRAGNY	RENFORCEMENT BT GALETTE 406-03 - EXTENSION BT LOT.PRIVE 11 LOTS	EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES	4 146,98	929,07	929,07	0,00
20EXT0165			REPLACEMENT RS 160kVA ST-LEGER 406-02 PAR UN PSSA 250k - EXTENSION BT PROPRIETE TANQUEREL	EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES	38 362,46	8 502,86	8 502,86	0,00
21AME0008	MONDEVILLE		RUE BRIERE T2	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	142 767,33	115 158,32	107 075,50	8 082,82
19AME0130	OLENDON		CHEMIN DU CHATEAU	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	20 526,26	10 263,13	10 263,13	0,00
15AME0007	MEZIDON VALLEE D'AUGE	SAINT-JULIEN-LE-FAUCON	RUE DE LA BARONNIE	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	183 300,49	37 119,75	37 119,75	0,00
21EPI0060	SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY		Remplacement mât 16-024 Accidenté	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	460,11	345,08	345,08	0,00
21EPI0194			Remplacement Foyer 03-002 hors service	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	599,95	449,96	449,96	0,00
21EPI0582			Renouvellement des luminaires 04/027 à 030 et 10/017 à 023	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	9 984,32	7 488,24	7 488,24	0,00
21SIL0040			REPLACEMENT SIGNAL PIETON A1 ET REPETITEUR TRAFIC D1	SIGNALISATION LUMINEUSE	932,16	699,12	699,12	0,00
21EXT0076	SAINT-VIGOR-LE-GRAND		BT CABANE MARTIN 663-06 - EXTENSION BT PROPRIETE CDC BAYEUX INTERCOM	EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES	15 591,58	8 303,80	8 303,80	0,00
18AME0011	SANNERVILLE		RUE DES ACACIAS	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	118 435,11	24 962,05	24 962,05	0,00
21EPI0955	SOMMERVIEU		RENOUVELLEMENT DU FOYER 09-008 HORS SERVICE	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	687,54	446,90	446,90	0,00
20EXT0174	CASTINE-EN-PLAINE	TILLY-LA-CAMPAGNE	CREATION PSSB LIBERATEURS 160 kVA - 691-xx - Amenée HTA - Lotissement Les Tilléuls	EXTENSION DE RESEAUX ELECTRIQUES	27 487,86	6 657,06	6 657,06	0,00
16AME0153	VILLERS-CANIVET		RUE DU PRE DE PILLE	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	99 281,67	25 651,96	25 651,96	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>1 378 743,07</b>	<b>657 945,65</b>	<b>649 862,83</b>	<b>8 082,82</b>



**Avenant n° 1**  
**à la convention de mise à disposition des données**  
**numériques géoréférencées relatives à la**  
**représentation des ouvrages gaz**  
**des concessions de distribution publique du Calvados**

Objet : Actualisation des annexes 1 et 3 de la convention



**Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation des ouvrages gaz des concessions de distribution publique du Calvados**

Entre les soussignés :

**Le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ÉNERGIE)**, représenté par sa Présidente, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, dûment habilitée à cet effet par délibération du Conseil Syndical en date du **XX XX XXXX**, transmise préalablement à Monsieur le Préfet, en date du xx décembre 2021 accompagnée du projet d'avenant, désigné ci-après par l'appellation : « **l'autorité concédante** »

Et

**PRIMAGAZ**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 42 441 872 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 084 454, dont le Siège Social est situé Tour Opus 12, 77 esplanade du Général de Gaulle, 92940 Paris La Défense Cedex, représentée par Madame Glaura KARTALIAN agissant en qualité de Présidente, dûment habilité aux fins des présentes, ci-après dénommé : « **le concessionnaire** »

**Il a été préalablement exposé ce qui suit :**

Le Syndicat intercommunal du Gaz du Calvados dit SIGAZ CALVADOS et PRIMAGAZ ont conclu le 15 décembre 2009 une convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relative à la représentation des ouvrages gaz des concessions de distribution publique du Calvados.

Par arrêté interpréfectoral en date du 4 mars 2014, la constitution du Syndicat départemental d'énergie du calvados (SDEC ENERGIE) tel qu'issu de la fusion du SIGAZ et du SDEC ENERGIE a été approuvée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.

Le SDEC ENERGIE tel qu'issu de la fusion s'est substitué au SIGAZ dans l'exécution de tous les contrats liant ce syndicat à PRIMAGAZ et notamment dans le cadre de l'exécution de la convention conclue le 15 décembre 2009.

C'est dans ce contexte que les parties ont souhaité actualiser les annexes 1 et 3 de la convention initiale.

**CELA ETANT EXPOSE, IL A ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - Objet de l'avenant**

Les annexes 1 et 3 de la convention sont supprimées et remplacées par les annexes 1 et 2 du présent avenant.

**Article 2 : Dispositions diverses**

Toutes les stipulations des documents contractuels non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.



Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation des ouvrages gaz des concessions de distribution publique du Calvados

Annexe I : Nature des informations fournies par PRIMAGAZ

## 1- Représentation des réseaux gaz pour une utilisation à grande échelle

- la situation des stockages,
- la pression de distribution du gaz,
- les tracés des réseaux gaz,
- le diamètre, la nature et l'année de mise en service des canalisations,
- les organes de sectionnement,
- les branchements,
- les canalisations en service,
- les canalisations abandonnées.

Soit dans le détail les :

- tés,
- prises de branchement,
- bouchons,
- citernes de stockage : un point égal une citerne ; ces citernes doivent être liées au réseau,
- organes de coupure
- coffrets de branchement,
- canalisations gaz,
- 

## 2- Représentation des réseaux gaz à grande échelle

- Fourniture des plans de récolement, par tranche de travaux, au format **shape** remis en forme par PRIMAGAZ. Les plans de récolement correspondant à des travaux réalisés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 seront géoréférencés.

## Annexe 2 avenant n° 1

### Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à grande échelle des ouvrages gaz des concessions de distribution publique du Calvados

#### Annexe III : Nomenclature des Données

Objet – couche SHP	Description	Type géométrie	Attributs
G_TE	té	Point	Ident (identifiant numérique) Insee Date_Pose
G_PBDI	Prise de branchement	Point	Ident (identifiant numérique) Insee Date_Pose
G_BOUCHON	Bouchon	Point	Ident (identifiant numérique) Insee Date_Pose
G_CITERNE	Citerne de stockage : un point égal une citerne. Ces citernes doivent être liées au réseau	Point	idnum (identifiant numérique) Insee
G_VANNES	Organe de coupure	Point	idnum (identifiant numérique) Insee Date_Pose Fonction
G_COFFRET	Coffret de branchement	Point	idnum (identifiant numérique) Insee Date_Pose Sys_scale : nombre d'emplacements compteur
G_CANALISATION	Canalisation gaz	Ligne	idnum (identifiant numérique) Insee Date_Pose Diam (diamètre) Matiere (matière) Etat : En service, abandonnée Classe

Concernant l'échange :

- Une couche d'objet correspond à une couche SHP : exemple les objets Vannes sont livrés dans un fichier G\_VANNES.SHP. La couche d'objet correspond à un ouvrage.
- Topologie du réseau : les objets du réseau doivent être topologiquement corrects (une ligne est attachée à un point – concordance nœud-ligne).
- Projection des données : les données sont diffusées en Lambert 93 (décret n° 2006-272 du 3 mars 2006).